



Jeunesses, pratiques et territoires

Cahiers de l'action
n°56

L'engagement dans les quartiers populaires

Formes et modalités des initiatives des jeunes

Coordonné par Sophia Arouche, Laurent Lardeux,
Jonathan Stebig, Clemens Zobel

Jeunesses, pratiques et territoires
Cahiers de l'action
n°56

L'engagement dans les quartiers populaires

Formes et modalités des initiatives des jeunes

Coordonné par Sophia Arouche, Laurent Lardeux,
Jonathan Stebig, Clemens Zobel

Cahiers de l'action n°56

Décembre 2020

Directeur de la publication

■ Thibaut de Saint Pol

Directeurs de la collection

■ Jordan Parisse

■ Emmanuel Porte

Coordination éditoriale

■ Marianne Autain

Secrétaire de rédaction

■ Maguelonne Rosovsky (mr@kit-de-com.fr)

Réalisation graphique

■ Maguelonne Rosovsky (mr@kit-de-com.fr)

Contacts rédaction

■ jordan.parisse@jeunesse-sports.gouv.fr

■ emmanuel.porte@jeunesse-sports.gouv.fr

Pour nous citer : Sophia Arouche, Laurent Lardeux, Jonathan Stebig, Clemens Zobel (coord.), *L'engagement dans les quartiers populaires. Formes et modalités des initiatives des jeunes*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 56, Paris, 2020.

Les propos énoncés dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Les Cahiers de l'action sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International.

ISBN : 978-2-11-162717-8 (Papier)

978-2-11-162718-5 (PDF)

ISSN : 1772-2101

Dépôt légal à parution

AVANT-PROPOS

Jordan Parisse et Emmanuel Porte	5
--	---

INTRODUCTION

LAURENT LARDEUX, CLEMENS ZOBEL

Coproduction de connaissances et reconnaissance des acteurs engagés	7
---	---

PARTIE I – VALORISATION DES PRATIQUES D'ENGAGEMENT

SOPHIA AROUCHE, CHAWQUI HADDAD, RYM KHEDJARI,
CHARLOTTE PRANDO, INÈS SEDDIKI

Acteurs engagés contre la précarité dans les quartiers populaires	15
---	----

CLEMENS ZOBEL

Le sens de l'entrepreneuriat dans l'engagement des jeunes d'origine subsaharienne	25
--	----

LAURENT LARDEUX

Engagement transnational des jeunes descendants de migrants. Quelle place accordée à l'« origine » ?	35
---	----

PARTIE II – ENJEUX DE LA PRODUCTION MUTUALISÉE DE CONNAISSANCES

JEAN-LUC DUMONT, RAFAEL RICARDOU, JONATHAN STEBIG, SAMBA YATERA

La recherche-action en faveur de l'engagement citoyen des migrants	47
--	----

SOPHIA AROUCHE, SAMIRA DAOUD, GOUNDO DIAWARA, FATIMA OUASSAK

Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires	57
--	----

ENTRETIEN AVEC ÉRIC FASSIN

Participation et engagement dans les quartiers populaires	71
---	----

RESSOURCES

Bibliographie	77
---------------------	----

Sigles	79
--------------	----

AVANT-PROPOS

Ce numéro des Cahiers de l'action donne à voir la vitalité des dynamiques de participation au sein des quartiers populaires, à rebours d'une représentation les associant plus fréquemment à une forme de désaffiliation démocratique. La diversité des trajectoires d'engagement des jeunes ici évoquées et la pluralité des espaces au sein desquels elles trouvent à s'épanouir invitent, en effet, à considérer les quartiers populaires comme de véritables carrefours de pratiques participatives ancrées dans les expériences et les épreuves de vie des individus. Préparées avant la survenue de la crise à la fois sanitaire, sociale et économique suscitée par la pandémie de la COVID-19, dont les effets au sein des quartiers populaires se révèlent particulièrement critiques, les contributions du présent ouvrage n'en apparaissent que plus actuelles.

Ce projet éditorial n'aurait pas pu voir le jour sans la mobilisation du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR) qui a joué, dans le cadre d'un partenariat avec l'université Paris 8 et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), un rôle d'impulsion et de coordination décisif. Cette coproduction d'un espace d'échange réflexif sur les pratiques d'engagement a en effet permis d'impliquer dans la démarche d'écriture de nombreuses personnes investies dans des initiatives aussi riches que diverses, dont l'exploration proposée dans ces pages se révèle particulièrement féconde. Que les différents contributeurs et contributrices en soient vivement remerciés ainsi que, plus spécialement, Sophia Arouche et Laurent Lardeux, sans qui cette publication n'aurait pu aboutir.

Enfin, ce numéro tient une place toute particulière dans la collection des « Cahiers de l'action ». Il sera en effet le dernier à paraître sous ce format. Depuis plusieurs mois l'équipe d'animation de la revue prépare une nouvelle formule qui se traduira, dès le prochain numéro à paraître au printemps 2021, par un renouvellement de ses modalités d'élaboration et par la création d'une nouvelle maquette. Cette refonte du projet éditorial visera à enraciner davantage les Cahiers de l'action dans une démarche d'éducation populaire et de recherche participative, à l'heure où le besoin de construire une réflexivité partagée au croisement des mondes se révèle dans toute son acuité.

JORDAN PARISSÉ ET EMMANUEL PORTE,
directeurs de la collection

Coproduction de connaissances et reconnaissance des acteurs engagés

LAURENT LARDEUX,
chargé d'études et de recherche, INJEP

CLEMENS ZOBEL,
université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Labtop/CRESPPA UMR 7217

Articulant à la fois des réflexions empiriques sur les initiatives engagées dans les quartiers populaires et des analyses plus théoriques sur leurs modalités de mise en œuvre, ce numéro des Cahiers de l'action réunit des acteurs issus du monde académique (Labtop et LEGS¹ Paris 8), de la société civile (GRDR - Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural Migration-Citoyenneté-Développement) et de l'INJEP, situé à l'interface de la recherche et des politiques publiques. Il propose ainsi une transcription circonstanciée des échanges possibles entre ces différents univers. Ce mécanisme de coproduction entre acteurs de terrain et chercheurs vise ici un double renforcement : d'une part, la structuration d'initiatives collectives dans les territoires invite à produire et à mutualiser des connaissances, d'autre part, la production de connaissances se donne pour vocation de créer les conditions favorables à l'éclosion d'acteurs et de jeunes citoyens engagés sur leur territoire.

Deux images des quartiers populaires ont particulièrement retenu l'attention ces derniers mois, en pleine pandémie de la COVID-19. La première est celle de la situation sanitaire qui a dramatiquement sévi dans les territoires les plus précarisés des banlieues françaises; des espaces relégués en marge des centres-villes, où déjà, bien avant la pandémie, les populations souffraient d'une importante vulnérabilité sociale, économique et, de manière plus sournoise, médicale. Le contexte de crise sanitaire est venu confirmer la force de ces inégalités devenues « bruyamment perceptibles » à travers le décompte macabre des victimes nettement plus important que dans d'autres territoires², bilan d'autant plus lugubre lorsqu'il est mis en perspective avec la moyenne d'âge des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) moins élevée que dans les unités urbaines environnantes (ONPV, 2018).

1. Laboratoire théories du politique du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris CRESPPA (UMR 7217) et Laboratoire d'études de genre et de sexualité (UMR 8238).

2. DUBOST C.-L., POLLAK C., REY S., 2020, *Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19 – État des lieux et perspectives*, DREES, Paris.

En même temps que la pandémie de la COVID-19 a davantage mis au jour ces inégalités territoriales, elle a aussi dévoilé la force des réseaux associatifs de solidarité dont de nombreuses initiatives ont tenté de surmonter les difficultés récurrentes de prise en charge des personnes les plus vulnérables dans ces territoires. L'implication soutenue des associations pendant les heures les plus sombres de la pandémie a rappelé, s'il en était besoin, la nécessité de s'appuyer sur l'important réseau de solidarité pour impliquer les habitants de ces quartiers dans les décisions qui les concernent. Comme le souligne Ilaria Casillo, « plus une décision est coconstruite, plus elle s'inscrit dans les territoires concernés et dans les esprits de celles et ceux qui sont appelés à la mettre en œuvre et à la respecter³ ». La politique passe moins, dans ces quartiers, par les canaux des institutions que par ceux, nettement plus performants, des réseaux d'engagement et de solidarité, contournant ainsi l'important déficit de confiance à l'encontre des décideurs. Comme le fait très justement remarquer Éric Fassin dans l'entretien qu'il nous a accordé pour ce dossier : « Quand la politique officielle est perçue comme abstraite, la vie du quartier apparaît beaucoup plus concrète. Quand la

“ Dans des contextes territoriaux où le déficit de confiance à l'égard du personnel politique atteint des niveaux inégalés, tout comme le chiffre de l'abstention qui ne cesse de s'amplifier à chaque élection, d'autres modalités de participation politique émergent et permettent de réduire en partie la distance entre représentants et représentés. ”

représentation semble éloignée, la vie associative (quel qu'en soit l'objet) se présente comme une sorte de politique de proximité. Car la politique, c'est tout simplement la vie de la cité. » (page 72.)

Dans des contextes territoriaux où le déficit de confiance à l'égard du personnel politique atteint des niveaux inégalés, tout comme le chiffre de l'abstention qui ne cesse de s'amplifier à chaque élection⁴, d'autres modalités de participation poli-

tique émergent et permettent de réduire en partie la distance entre représentants et représentés. En préambule de leur rapport publié en 2013, dans le cadre de leur mission sur la participation dans la politique de la ville⁵, Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué avaient, rappelons-le, écrit cette phrase : « Ça ne se fera plus sans nous. » Comme un écho lointain au « monde d'après » dépeint ces derniers mois, il y était notamment question de solutions locales et d'autonomie. Les habitants et les associations des quartiers tentent ainsi d'inventer chaque jour, localement, un mieux vivre ensemble. Ce pouvoir d'agir ne demande qu'à être reconnu.

Pourtant, force est de constater que la littérature existante porte en réalité moins sur les réflexions locales, concrètes, contextualisées, émanant directement des acteurs et des professionnels de terrain, que sur l'analyse de la distance entre jeunes et politique, qui serait en partie liée à la situation sociale, politique et économique rencontrée dans de nombreux quartiers, à la montée de la xénophobie et de l'intolérance, à l'effritement du contrat social intergénérationnel. Face à ce constat, et pour surmonter l'effet d'écran que peut parfois générer une surabondance de travaux sur le « déficit » de prises de parole, la connaissance de la participation des jeunes des quartiers populaires, de la plus conventionnelle à la plus protestataire, s'impose comme un enjeu majeur. L'engagement des jeunes dans ces

3. CASILLO I., 2020, « À quoi servent les citoyen-ne-s face à la crise du Covid-19? », *AOC Analyse Opinion Critique* [en ligne], 30 avril 2020.

4. BRACONNIER C., MAYER N., 2015, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Les Presses de Science Po, Paris.

5. MECHMACHE M., BACQUÉ R., 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers*, Rapport au ministre délégué en charge de la ville.

territoires passe en effet par un retournement de la logique du « ghetto » en apportant une signification politique aux situations vécues afin de transformer les expériences négatives en supports positifs d'action⁶.

Pour une meilleure prise en compte de la parole des jeunes dans les quartiers

La première ambition de ce numéro des Cahiers de l'action est précisément de mieux faire connaître et reconnaître la variété des initiatives des jeunes engagés sur ces territoires, mais aussi de donner la parole aux acteurs de terrain directement impliqués dans ces réflexions afin de saisir au plus près comment l'engagement et la participation des jeunes dans les quartiers populaires sont progressivement devenus une valeur cardinale des politiques locales de jeunesse, notamment au niveau régional⁷. De ce point de vue, ce Cahier vise aussi à rendre compte des liens ambigus, tantôt conflictuels, tantôt coopératifs, entre initiatives issues des quartiers et actions soutenues par les politiques publiques. Il donne à voir comment les dispositifs et projets conçus, au niveau local, construisent à la fois des opportunités et des contraintes qui balisent l'engagement des jeunes dans leurs quartiers. Comme le soulignent plusieurs responsables associatifs dans ce numéro, les associations de quartier créées par la population suscitent parfois des formes de méfiance de la part des collectivités territoriales, plus particulièrement lorsque ces dernières ne sont pas à l'origine de leur création ou ne sont pas invitées à siéger dans leurs instances dirigeantes. Dans des quartiers où les populations immigrées sont surreprésentées par rapport à leur proportion au niveau national, le soupçon est souvent corrélé avec un discours sur la « peur de communautarisme⁸ ». Les jeunes descendants de migrants qui participent aux activités des associations font ainsi l'objet d'injonctions contradictoires. Leur engagement est encouragé au nom de leur appartenance à un groupe spécifique⁹ (« jeunes de quartiers » et/ou « jeunes issus de l'immigration ») ; ils sont parallèlement sommés de se comporter comme des citoyens dégagés de toute appartenance¹⁰.

À travers l'analyse de certaines pratiques d'engagement et de participation de jeunes de quartiers populaires, ce numéro apporte des éléments de réflexion sur les articulations entre politiques publiques au niveau local, d'un côté, et initiatives engagées dans les quartiers populaires, de l'autre. S'il semble exister un consensus pour dire que l'engagement est un acte par lequel un individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce choix, sens à son existence, la question que nous nous posons est : comment ce processus se constitue-t-il au niveau des quartiers prioritaires des politiques de la ville ? Comment les acteurs engagés sur ce type de terrain cherchent-ils à redonner, à travers l'engagement et la participation des jeunes, une cohérence entre leur individualité et l'environnement immédiat ? Afin de saisir les modalités d'engagement, il est nécessaire de prendre en compte les différents types de socialisation des jeunes et la pluralité de leurs parcours. Il s'agit également d'interroger l'engagement à la lumière des enjeux intergénérationnels et des politiques publiques qui les concernent, tant au niveau national qu'au niveau des contextes locaux. À cet égard, la question se pose de savoir dans quelle mesure des normes et orien-

6. KOKOREFF M., LAPEYRONNI D., 2013, *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Le Seuil, Paris.

7. MOALIC M., PARISSE J., « Les politiques de jeunesse des conseils régionaux : entre recomposition des compétences et affirmation inégale d'un rôle de coordination », *INJEP Analyses et synthèses*, n° 37.

8. HAAPAJÄRVI L., MESGARZADEH S., WATKIN T., 2018, « Introduction. Faire et défaire les solidarités communautaires », *Sociétés contemporaines*, n° 109, p. 5-10.

9. CASTEL R., 2007, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Le Seuil, Paris.

10. NEVEU C. (dir.), 1999, *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, L'Harmattan, Paris.

tations individualistes et néolibérales ont transformé les modalités de cet engagement¹¹. L'enjeu étant, à partir de l'analyse d'un ensemble de pratiques, de s'attacher à saisir des espaces d'élaboration d'une citoyenneté des jeunes des quartiers populaires et de rendre compte à travers eux des modes de construction d'un positionnement social.

Réflexions sur les pratiques, et pratiques de réflexion : l'origine d'une problématique commune

Entre le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural Migration-Citoyenneté-Développement (GRDR), l'université Paris 8 (Labtop et LEGS) et l'INJEP, se sont ainsi construits, au fil des échanges, des espaces de porosité pour recueillir au plus près des réalités de terrain des pratiques d'engagement, d'une part, et des outils de réflexion sur les initiatives engagées, d'autre part ; l'enjeu central étant de rompre avec certaines analyses considérées parfois comme « illégitimes » ou à l'inverse « surplombantes ». Pour cela, la longue expérience de ces trois établissements sur ces questions et leur fine connaissance des territoires concernés par la politique de la ville ont été des atouts pour faciliter la mobilisation des acteurs agissant sur la question de l'engagement et de la participation dans les quartiers populaires.

“Le déficit de prise en compte d'une parole citoyenne vient moins d'un déficit d'engagement ou de participation des habitants des quartiers populaires (...) que de leur difficulté à se faire reconnaître comme acteurs légitimes en mesure d'interpeller les décideurs sur les difficultés rencontrées.”

La démarche entreprise s'inscrit également dans le prolongement d'une recherche-action mise en œuvre par le GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, l'université Paris 8 (Labtop et LEGS) et la participation de l'INJEP, intitulée « L'engagement des jeunes à l'épreuve des territoires : le cas des jeunes femmes en Île-de-France », avec le soutien de la région Île-de-France, dans le cadre du dispositif Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI). Menée principalement dans le département de Seine-Saint-Denis (93), cette recherche a donné lieu à

différentes contributions des acteurs qui s'y sont impliqués – lesquelles sont valorisées dans la présente publication et mises en discussion avec des contributions venues d'autres organismes, équipes de recherche et territoires.

En phase avec l'approche inductive préconisée par le GRDR Migration-Citoyenneté-Développement dans les différentes recherches-actions menées, et qui visent à créer des conditions favorables pour faciliter la mutualisation de connaissances entre porteurs de projets et chercheurs, deux dimensions spécifiques sont ici présentées : l'une vise à créer les conditions favorables à la valorisation des pratiques d'engagement (partie I), l'autre à présenter les enjeux de la production de connaissances pour accélérer la reconnaissance des acteurs engagés (partie II).

Partie I – Créer les conditions favorables à la valorisation des pratiques d'engagement

Pour plusieurs acteurs associatifs rencontrés au cours de la réalisation de ce numéro, le déficit de prise en compte d'une parole citoyenne vient moins d'un déficit d'engagement ou de participation des habitants des quartiers populaires, qu'il s'agirait d'« éduquer » aux principes d'une telle démarche, que de leur difficulté à se faire reconnaître comme acteurs

11. LAPEYRONIE D., 2005, « L'engagement à venir », in BEQUET V. et DE LINARES C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, Paris, p. 35-53.

légitimes en mesure d'interpeller les décideurs sur les difficultés rencontrées. L'objectif sera alors moins pour eux de susciter un engagement que de créer les conditions favorables à la reconnaissance politique de leur démarche, plus particulièrement sur des sujets prioritaires tels que ceux liés à la précarité ou à l'insalubrité de certains quartiers ou habitats collectifs. Les situations matérielles rencontrées imposent en effet bien souvent à leurs habitants de se regrouper afin de trouver par l'action collective des solutions pragmatiques à leur dénuement. L'article de Sophia Arouche, Inès Seddiki, Chawqui Haddad, Rym Khedjari et Charlotte Prando intitulé « L'engagement dans des contextes de forte précarité » revient sur différentes trajectoires d'associations répondant à des besoins sociaux de leur territoire. Qu'il s'agisse des mobilisations menées pour interpeller les bailleurs et les élus sur la question sensible des pannes d'ascenseurs ou des initiatives en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de quartiers (association Ghatt'up) ou plus spécifiquement des jeunes incarcérés (association Emergence 93), ces actions collectives interrogent « les rapports entretenus avec les politiques et acteurs existants, allant de la recherche de complémentarité à l'engagement contestataire ». Les témoignages recueillis dévoilent, de ce point de vue, les liens ambigus dans ces territoires entre le formel et l'informel, l'institué et le non-institué, les représentants et les représentés, plus particulièrement lorsque certains sujets considérés initialement à tort comme strictement matériels, à l'image des pannes d'ascenseur, sont collectivement portés par les citoyens de ces quartiers dans l'espace public; ce qui permet, dans certains cas, de les faire advenir comme objets politiques en mesure d'être traités comme tels par les décideurs.

La valorisation des actions engagées ne passe pas que par la sphère politique mais aussi économique. L'article de Clemens Zobel, « Le sens de l'entrepreneuriat dans l'engagement des jeunes d'origine subsaharienne », invite à saisir les articulations nouvelles entre projets collectifs, utilité sociale et entrepreneuriat. Les orientations de plusieurs partenaires du GRDR Migration-Citoyenneté-Développement présentées dans cette contribution mettent en évidence la volonté collective d'instaurer des espaces de partage permettant de créer des effets réciproques entre démarche altruiste et objectif utilitariste, entre don pour les autres et bénéfices symboliques et matériels pour soi. Les connexions établies entre ces différents mondes ne sont toutefois pas sans susciter méfiance et circonspection, ce qui implique pour ce type d'acteur de donner une cohérence aux modalités de leur engagement : « Une enquête sur la signification de l'engagement associatif et économique pose le problème de la valeur de ce qui est produit. La réponse qui est souvent spontanément donnée est de juxtaposer social et lucratif. L'engagement des nouvelles générations brouille cette séparation. Ainsi la contrepartie de leur engagement, qu'il soit associatif ou entrepreneurial, est importante, et pourtant cela ne signifie nullement qu'on ne voudrait pas donner de soi. »

Les enjeux de valorisation d'initiatives citoyennes peuvent aussi s'avérer centraux pour des jeunes descendants d'immigrés régulièrement ramenés à leurs « origines », plus encore lorsque leur engagement est tourné vers d'autres horizons géographiques que le pays dans lequel ils résident. Souvent assignés à leur antériorité familiale marquée par le parcours migratoire de leurs parents, ces descendants de migrants engagés dans des causes transnationales (humanitaire, défense des droits de l'homme, politique) sont régulièrement incités à proposer un « puzzle mémoriel » avec des éléments de leur trajectoire familiale censés s'imbriquer dans le cours des engagements présents, cela afin d'apporter une cohérence salvatrice à ceux qui pourraient douter de leur bonne foi. L'article « Engagement transnational des jeunes descendants de migrants. Quelle place accordée à l' "origine" ? » souligne l'importance pour ces jeunes de donner une visibilité à leurs initiatives en se décentrant d'une perspective identitaire et d'une approche essentialisante. Il s'agit alors pour eux de « refuser toute assignation identitaire qui les relèguerait au simple rang d'héritiers d'une mémoire passée, alors qu'eux-mêmes souhaitent s'afficher davantage comme les transmetteurs d'une histoire présente qui reste encore à définir et à écrire ».

Partie II – Produire de la connaissance pour accélérer la reconnaissance

Le second volet de ce numéro présente des réflexions sur les enjeux de production des connaissances entre chercheurs et acteurs associatifs dans une démarche résolument participative. L'approche développée par le GRDR Migration-Citoyenneté-Développement dans plusieurs quartiers populaires du territoire métropolitain et présentée dans l'article « La recherche-action en faveur de l'engagement citoyen des migrants » donne précisément à voir comment la production de connaissances sur les actions entreprises passe par une implication soutenue des partenaires aux différentes étapes du travail d'expertise. Il s'agit pour cela de considérer les collectifs et les associations partenaires comme acteurs-clés pour répondre aux enjeux de l'engagement citoyen. L'approche se veut collaborative et participative : les connaissances produites conjointement confortent les « engagements mutualisés » afin de soutenir et de mieux faire connaître des initiatives trop souvent isolées. Le travail de recherche-action a permis de consolider immédiatement le collectif en lui donnant une existence « publique », renforçant le sentiment d'appartenance, les « communs » et les motifs d'engagement. Il a produit de la « capacité d'agir ». Par cet objectif croisé de coproduction de connaissances et d'engagement citoyen, l'association se donne pour objectif de produire des espaces de fabrication d'une citoyenneté active et de créer les conditions de construction d'un positionnement social.

L'une des pierres angulaires de l'approche inductive développée par le GRDR Migration-Citoyenneté-Développement consiste, au préalable, à recueillir au plus près des terrains les témoignages de celles et ceux qui rendent possible l'éclosion d'une parole publique des jeunes. Tout principe d'intervention ou d'accompagnement et toute tentative de préconisation ou de recommandation ne pourraient en effet se réaliser sans identifier au préalable ce qui rend possible, avant toute démarche incitative, l'implication des jeunes. Cette démarche permet aussi de rompre avec les interprétations négatives souvent entendues en termes de « manque », de « déficit » ou de « dysfonctionnement » pour dévoiler, à l'inverse, les conditions d'émergence, hors de tout cadre institué, d'une participation effective de certains collectifs. C'est précisément la méthode employée par Sophia Arouche, Samira Daoud, Goundo Diawara et Fatima Ouassak dans l'article « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires ». L'attention des autrices se porte sur l'engagement des jeunes femmes à partir des premiers matériaux recueillis dans le cadre d'une enquête menée par le GRDR Migration-Citoyenneté-Développement et l'université Paris 8 sur ce thème. Sous l'angle du genre et à travers le témoignage croisé de militantes de quartier, d'une politologue et d'une chercheuse, l'article propose une lecture analytique de l'engagement autour de deux registres : la lutte contre les violences et l'investissement des questions d'éducation. Comme le soulignent les autrices, saisir les formes d'engagement des jeunes femmes dans les quartiers populaires implique d'appréhender au préalable les différentes formes de violence, de racisme, de discrimination qu'elles ont eu à subir : « Des années 1960, au cours desquelles sont documentées les premières formes de mobilisations des femmes issues de l'immigration, à aujourd'hui, la violence apparaît comme un élément déterminant. »

Les deux dimensions développées dans ce dossier, qu'il s'agisse de la valorisation d'initiatives existantes ou de la production mutualisée de connaissances, invitent à penser les dynamiques d'engagement dans un dialogue collectif réunissant, comme cela est proposé ici, acteurs de terrain, jeunes engagés, responsables associatifs et chercheurs. L'objectif commun de ces différents contributeurs se situe dans le souhait partagé de produire une analyse et un diagnostic sur les quartiers populaires et sur les acteurs qui s'y impliquent en consolidant leur positionnement.

PARTIE I – VALORISATION DES PRATIQUES D'ENGAGEMENT

■ Acteurs engagés contre la précarité dans les quartiers populaires

Sophia Arouche, Chawqui Haddad, Rym Khedjari, Charlotte Prando, Inès Seddiki

■ Le sens de l'entrepreneuriat dans l'engagement des jeunes d'origine subsaharienne

Clemens Zobel

■ Engagement transnational des jeunes descendants de migrants. Quelle place accordée à l'« origine » ?

Laurent Lardeux

Acteurs engagés contre la précarité dans les quartiers populaires

SOPHIA AROUCHE,
étudiante-chercheuse, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

CHAWQUI HADDAD,
membre de l'Association ensemble à Bagnolet

RYM KHEDJARI,
étudiante-chercheuse

CHARLOTTE PRANDO,
présidente de l'association Émergence 93

INÈS SEDDIKI,
présidente de l'association Ghet't'up

À travers trois trajectoires d'engagement de jeunes de différents quartiers populaires de Seine-Saint-Denis, cet article met en évidence les réflexions de ces acteurs sur les problématiques rencontrées et les dispositifs de soutien et d'accompagnement qu'ils mettent en œuvre pour y répondre. Il rend compte dans un premier temps des différents enjeux induits par les inégalités et la précarité du territoire et présente ensuite trois initiatives menées dans le champ de la mobilisation contre les pannes d'ascenseurs (Association ensemble à Bagnolet, AEB), de l'insertion professionnelle des jeunes de quartiers (Ghet't'up) ou des jeunes incarcérés (Emergence 93).

« Avoir vingt ans dans les quartiers populaires c'est objectivement, pour la majorité des jeunes, être dépossédé du droit à la projection et être assigné à une temporalité de l'im-médiat¹. » Ces mots formulés par Saïd Bouamama en 2014 décrivent, cinq ans après, les mêmes réalités dans lesquelles sont plongés les jeunes des quartiers populaires.

Aujourd'hui, la Seine-Saint-Denis demeure en effet le département le plus pauvre de France avec près de trois habitants sur dix vivant sous le seuil de pauvreté². Il est aussi l'un des départements les plus jeunes de France. À l'aune de ce constat et du contexte de réformes

1. BOUAMAMA S., 2020, « Avoir vingt ans dans les quartiers populaires, mépris de classe et humiliation de race », *Le Blog de Saïd Bouamama*, 1^{er} août 2020 (<https://bouamamas.wordpress.com/>).

2. www.insee.fr/fr/statistiques/3291402

et de changements significatifs dans les politiques publiques concernant l'emploi et la gouvernance territoriale, cet article se veut une introduction aux contours de l'engagement des jeunes des quartiers populaires de Seine-Saint-Denis. À cet effet, il sera, dans un premier temps, question des enjeux induits par ces inégalités et la précarité du territoire afin de comprendre dans quels contextes économique et politique se situent les engagements des trois contributeurs qui ont bien voulu apporter ici leur témoignage.

À travers ces trois exemples de trajectoires engagées et plurielles de jeunes issus de ce département, il ne s'agira pas de revenir sur une analyse sociologique des facteurs et des motivations à l'engagement, mais de mettre en évidence la compréhension qu'ont ces acteurs des problématiques rencontrées par les jeunes des quartiers populaires. Le choix a été fait de s'intéresser à trois exemples d'engagement, associatif ou non, dont la diversité, bien que réduite numériquement, permet toutefois de mesurer la variété des situations existantes. Ces trois cas permettent *a fortiori* de saisir les différents rapports que ces initiatives, bien que tendant toutes à pallier des inégalités socioterritoriales, entretiennent avec les politiques et les acteurs locaux, allant de la recherche de complémentarité à l'engagement contestataire.

L'engagement à l'épreuve des inégalités territoriales

Accéder à l'espace public

De nombreuses productions sociologiques visent à interroger l'implication des jeunes au sein de l'espace public indépendamment de leur origine sociale. Le libre accès à l'espace public, tel que défini notamment dans les travaux de Jürgen Habermas, constitue un facteur déterminant dans la définition de l'engagement. Il est pourtant, dans le cas des jeunes issus des quartiers populaires, entravé. L'ensemble des inégalités territoriales à l'œuvre dans ces quartiers, d'abord au sein de l'école puis sur le marché du travail, place les jeunes dans un processus de désaffiliation³ déterminant dans la définition de leur engagement. Le discours sécuritaire apposé aux « jeunes de banlieue⁴ » renforce quant à lui l'idée, chez ces jeunes, qu'ils seraient de trop au sein de cet espace public.

Pourtant, depuis les années 1990, les dispositifs visant à les « réinsérer » dans l'espace public se multiplient. Des conseils de jeunes aux parlements et forums citoyens, tout un ensemble d'outils ont pour objectif d'encourager leur participation⁵, mais trouvent auprès des premiers concernés un intérêt relativement faible, comme le soulignent les travaux de Chafik Hbila⁶, notamment en raison de leurs enjeux sous-jacents. Plusieurs personnes interrogées dans nos travaux de recherche perçoivent en effet ces dispositifs comme des outils visant à privilégier un certain type d'engagement. À travers des modes de participation inégalement accessibles, il s'agirait de procéder à une « sélection » afin de favoriser un engagement répondant aux enjeux politiques locaux, aux dépens d'engagements ne s'inscrivant pas dans les canaux traditionnels. Nos entretiens⁷ montrent que les acteurs et actrices engagés

3. CASTEL R., 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n°22, p. 11-27.

4. Il s'agit de la formulation privilégiée dans le discours médiatique et politique concernant les jeunes issus des quartiers populaires.

5. Pour en savoir plus sur ces dispositifs, voir RIZET S., 2010, « L'implication des jeunes dans l'espace public », *Cahiers de l'action*, n° 28, p. 11-15.

6. HBILA C., 2012, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse : adhésion et résistance des jeunes*, thèse de doctorat en sociologie, université Rennes 2.

7. Ces entretiens ont été menés auprès de cinq acteurs associatifs, le membre d'un conseil municipal de Seine-Saint-Denis et le fonctionnaire d'une administration publique. Le terme « sélection » est issu de l'un de ces entretiens. Une analyse plus approfondie de ces entretiens sera disponible dans la thèse de Sophia Arouche en cours autour de l'engagement des femmes issues des quartiers populaires.

au sein des quartiers populaires développent face à cela un certain nombre de stratégies politiques afin de permettre à leur engagement de prendre forme. Nous retrouverons certaines pistes de réflexion dans les trajectoires présentées ici et constaterons que ces stratégies sont plurielles : certains acteurs font le choix de l'autonomie vis-à-vis des décideurs locaux, tandis que d'autres développent des stratégies de contournement sans pour autant être en rupture avec les acteurs politiques locaux.

Les enjeux de l'environnement scolaire

L'école constitue pour beaucoup des jeunes issus des quartiers populaires le moyen le plus sûr de sortir du contexte de précarité dans lequel ils sont plongés. Ils se heurtent néanmoins à des inégalités scolaires qui tendent à renforcer cette précarité. Peu documentées d'un point de vue territorial, ces inégalités scolaires ont pourtant des effets dévastateurs sur les parcours scolaires des jeunes issus des quartiers populaires.

Un rapport publié en 2018 par le Conseil national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO)⁸ illustre le rôle déterminant joué par le facteur territorial dans la répartition des moyens dans les écoles. Il distingue notamment cinq types de territoires qui attestent une forte ségrégation sociale au sein des écoles. L'analyse du CNESCO démontre que les ressources humaines de l'Éducation nationale sont inégalement réparties : les collèges situés dans des quartiers dits défavorisés comptent trois fois plus d'enseignants contractuels que les collèges situés dans des zones plus favorisées. La stabilité des équipes enseignantes est, quant à elle, deux fois plus faible dans les collèges situés dans des quartiers défavorisés.

L'école joue un rôle essentiel dans la transmission de compétences et d'outils indispensables à l'engagement. Développement de l'esprit critique, capacité d'analyse sont autant de qualités favorables à l'engagement mais auxquelles les moyens alloués demeurent insuffisants. Ce constat est notamment celui d'associations qui ont décidé de prendre en charge ces questions, en mettant en place des projets de développement de l'esprit critique dans le but de transmettre aux jeunes participants un ensemble d'aptitudes indispensables au développement de soi. L'association Ghett'up propose ainsi dans le cadre du projet 93-Express⁹ des ateliers de décryptage de l'information en présence de journalistes. L'association D-Brouy Jeunesse a quant à elle mis en place le projet « Sur les pas de notre histoire », qui consiste en une série d'ateliers-débats autour de grands temps historiques. Rencontrées dans le cadre de nos recherches, ces deux associations justifient la mise en place de tels projets par la volonté de développer l'esprit critique des jeunes participants et de permettre ainsi une plus grande implication de ces derniers dans un ensemble de sujets sociétaux.

De la difficulté de construire un projet de vie

Les jeunes issus des quartiers populaires sont confrontés à des discriminations qui restreignent très largement leurs perspectives d'avenir. De nombreux jeunes diplômés sont ainsi contraints de mettre en place des stratégies de contournement de ces discriminations ; ceux qui en ont la possibilité font le choix de l'expatriation, tandis que d'autres se tournent

8. CNESCO, 2018, Panorama des inégalités scolaires d'origine territoriale dans les collèges d'Île-de-France, Dossier de synthèse (www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/10/181025_Cnesco_synthese_IDF.pdf).

9. Le programme éducatif 93-Express porté par l'association Ghett'up propose des sessions de débats avec de jeunes habitants des quartiers populaires et leurs homologues à travers le monde entier. Chaque atelier-débats ou décryptage est suivi de sessions de formation. Un voyage d'étude tourné vers l'action clôt le programme et laisse place à un suivi annuel.

vers l'entrepreneuriat sans pour autant y trouver une sécurité. D'autres enfin subissent un déclassement en acceptant un poste en dessous de leurs compétences et nourrissent un sentiment de fatalisme impactant la définition de leur projet de vie.

En réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes dans leur recherche d'emploi, les gouvernements successifs ont proposé différents dispositifs, parmi lesquels celui des contrats aidés créés en 1984. Ces contrats, pour lesquels les employeurs bénéficient de subventions publiques, visent à apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les jeunes des quartiers populaires.

Ainsi, alors même que les études sur les politiques publiques destinées à la jeunesse faisaient état d'une décentralisation accrue, la refondation des politiques publiques ciblant les jeunes de quartiers défavorisés repose sur une dé-territorialisation de ces politiques. C'est dans cette perspective qu'une des solutions avancées est la réhabilitation des emplois francs¹⁰, censés faciliter l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et répondre à la situation « de précarité durable » supposément associée aux contrats aidés. Néanmoins, ce constat d'inefficacité à adresser une réponse structurelle aux difficultés d'accès à l'emploi peut être nuancé dans la mesure où 67 % des personnes sorties d'un contrat aidé dans le secteur marchand et 41 % d'un contrat aidé non marchand trouvent par la suite un emploi¹¹. Plus particulièrement, l'argument du manque d'efficacité des contrats aidés dans l'accès à l'emploi ne tient pas compte de l'impact du recours à ces contrats sur la cohésion sociale territoriale, à travers leur rôle prépondérant pour les structures associatives locales et l'offre des collectivités, notamment en matière de programmation culturelle et d'éducation populaire.

Cette baisse de moyens sans alternative immédiate vient donc fragiliser à plusieurs niveaux des politiques publiques locales destinées aux jeunes de ces territoires. Cette fluctuation des politiques publiques concernant ou impactant la jeunesse des quartiers populaires et, en particulier, la difficulté structurelle de pallier durablement le chômage des jeunes de ces quartiers de Seine-Saint-Denis viennent redéfinir les modes d'engagement des acteurs mobilisés dans cette perspective.

Trajectoires d'engagement

Face aux problématiques évoquées précédemment, les jeunes habitants des quartiers populaires sont très loin de se résigner et choisissent même de s'en emparer en s'engageant dans des associations ou des collectifs informels. Les trajectoires proposées ici permettent de comprendre comment ils abordent deux difficultés majeures des quartiers populaires : l'insertion professionnelle et l'accès à un environnement décent. Nous verrons que les postures sont ambivalentes ; tandis que certains rejettent fermement l'institution, d'autres s'en saisissent afin d'y faire entendre des voix dissonantes. Les modes d'action ne s'opposent pas pour autant, tous exprimant ici l'idée d'un engagement par nécessité au nom d'une cause commune.

10. Simplifié et expérimenté dès 2019 dans 194 quartiers politiques de la ville de 7 territoires, dont tout le département séquanodionysien, le recours aux emplois francs sera généralisé en 2020 et fera bénéficier toute entreprise qui embauchera un habitant issu des quartiers bénéficiera d'une aide de l'État de 15 000 euros pour un CDI et de 5 000 euros pour un CDD de plus six mois.

11. DUFAUT A., MAGNER J.-B., 2018, *Réduction des contrats aidés : offrir une alternative crédible au secteur associatif*, rapport d'information du Sénat, n° 321.

Constituer son propre réseau : l'initiative de Ghetf'up en faveur de l'emploi rapportée par Inès Seddiki

Le premier « Afterwork du Bendo¹² » est né en décembre 2016, à Stains, d'une intuition ; celle que dans nos quartiers, au-delà des défailances de l'éducation nationale, au-delà du manque d'opportunités professionnelles et autres problèmes structurels, il y a des freins psychologiques. Le manque de confiance en soi, en ses perspectives, mais également en ses pairs et dans son environnement, pousse à la haine de soi en tant qu'individu mais aussi en tant que groupe social, ethnique ou territorial. C'est ce mécanisme qui pousse les banlieues à se vider de leurs classes moyennes, les parents à déployer des stratégies d'évitement de la carte scolaire et, de manière générale, qui pousse ceux qui le peuvent à « quitter le quartier ». Sans cette estime et confiance en soi, individuelles et collectives, il est difficile de développer une ambition pour soi et pour ses pairs, des projets et plus encore une volonté de s'investir dans la société.

Cette dépréciation prend ses racines dans divers phénomènes : du sentiment d'infériorité développé par nos aïeux à l'époque coloniale en passant par l'absence de valorisation de l'histoire, de la contribution au récit national et de l'apport des quartiers populaires et de leurs habitants à notre pays. Cette valorisation, cette réappropriation par chacun de son histoire est la clé. C'est le cœur de nos « Afterworks du Bendo ».

« Ces jeunes sont plus qu'une statistique de chômage à réduire, des bénéficiaires d'aides sociales ou encore des individus à autonomiser, ils ont des idées, des perspectives différentes et des talents à apporter. »

En décembre 2016, à Stains, lorsque nous lançons le premier Afterwork, notre objectif est de créer du lien et de la confiance localement, de parler de l'importance de créer une dynamique positive de groupe, que ce soit pour mener des projets professionnels, trouver un stage ou un premier emploi. Sans quasiment aucune communication, le bouche-à-oreille fonctionne et les connexions se font. Après ce premier événement modeste mais réussi, ce que nous pensions être une initiative locale se déploie à travers l'Île-de-France. D'abord dans les Hauts-de-Seine, puis dans le Val-d'Oise, en Seine-Saint-Denis ou encore dans le 19^e arrondissement de Paris. Notre audience passe d'une trentaine de personnes à plus de deux cents.

Aujourd'hui, nous avons développé une véritable méthodologie pour nos Afterworks du Bendo. Ils sont préparés avec une ou plusieurs associations locales et des partenaires nationaux. Organisés dans des lieux symboliques, au cœur des territoires stigmatisés, ils se déroulent en deux temps : la première partie, d'inspiration table ronde, permet de partager expériences et décryptages en impliquant des intervenants divers capables de porter un regard positif sur nos quartiers ; la seconde partie, autour d'un cocktail, vise à construire des réseaux et des synergies. Nos équipes accompagnent les personnes les moins initiées à cet exercice, et tout est fait pour faciliter les connexions et les échanges¹³.

Pour nous, l'insertion professionnelle est fondamentale, mais, tout en étant la base de l'émancipation de la jeunesse de nos quartiers, elle n'en est que le début. Ces jeunes sont plus qu'une statistique de chômage à réduire, des bénéficiaires d'aides sociales ou encore des individus à autonomiser, ils ont des idées, des perspectives différentes et des talents à apporter. Pour Ghetf'up, l'enjeu de l'insertion professionnelle va bien au-delà de la réali-

12. Les « Afterworks du Bendo » (bendo signifiant quartier en argot) sont des rencontres inspirantes organisées dans des quartiers populaires dont l'objectif est de permettre des opportunités professionnelles, de redonner confiance en soi à la jeunesse des quartiers populaires, de susciter des vocations ou des reconversions professionnelles.

13. Les participants de ces afterworks ont, par exemple, la possibilité de diffuser lors de l'événement leur CV ou carte de visite.

sation par le travail. Il est la condition de l'expression d'une innovation, d'un engagement, d'une réflexion, d'un progrès social et d'un renouveau du modèle français que le monde nous envie, pétri d'égalité, de liberté et d'universalisme.

L'engagement pour l'insertion professionnelle des jeunes incarcérés présenté par Charlotte Prando

L'association Émergence 93 est le fruit d'un long travail de terrain auprès de jeunes en difficulté d'insertion. Mon engagement a débuté lorsque je suis devenue éducatrice de rue à Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Je faisais avec mes collègues de la prévention spécialisée auprès d'un public de jeunes âgés de 12 à 25 ans, que l'on rencontrait essentiellement par le travail de rue. Aujourd'hui, le constat qui découle de cette expérience est dur. Parmi les jeunes que nous avons soutenus puis, pour certains, accompagnés, aucun n'a échappé à la prison. Nous ne nous sommes que peu trompés sur les personnes vers lesquelles nous devons diriger cette prévention spécialisée, mais nous n'avons malheureusement rien empêché.

Face à ce bilan et suite aux commandes des politiques publiques, nos responsables nous ont demandé de ne plus travailler avec les jeunes âgés de plus de 21 ans. Ma direction a ainsi mis un terme à un travail de confiance avec des jeunes, dont le seul lien avec l'institution résidait dans nos relations. De plus, elle a rendu le travail d'insertion impossible et fait le choix de ne se concentrer que sur la prévention des plus jeunes.

J'ai finalement décidé de quitter mon poste d'éducatrice pour créer Émergence 93, où nous avons décidé de concentrer notre travail autour de l'insertion professionnelle en direction des sortants de prison, en raison de la difficulté d'aborder les questions d'insertion en Seine-Saint-Denis, sans prendre en compte la question du casier judiciaire qui constitue un frein dans l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

Les activités de l'association se déclinent en quatre volets :

- L'accompagnement des adultes sortant de prison ou incarcérés. Nous proposons un accompagnement socioprofessionnel individuel dans les parloirs et à l'extérieur. Il s'agit d'un accompagnement global, basé sur le principe de la libre adhésion de la personne.
- La mise en place d'ateliers collectifs pour le public, qui consistent en des groupes de parole, des sessions de sports et des ateliers coaching, de storytelling et de socio-esthétique, basés principalement sur l'estime de soi et le temps à se consacrer à soi-même à la sortie de prison. Bien souvent préoccupées par une multitude de démarches administratives, les personnes en oublient souvent la nécessité de prendre soin d'eux malgré la période d'enfermement passée. On demande aux personnes sortant de prison une réadaptation immédiate à la société, mais cela implique souvent un déni du temps de l'incarcération.
- La solidarité internationale : nous souhaitons mettre en place un projet annuel de solidarité internationale. L'objectif est d'impliquer un groupe de jeunes sortis de prison pendant un an sur une cause, de chercher des fonds collectivement et de se rendre sur place.
- La création d'emploi : dans le cadre de ce volet, nous développons un service de lavage automobile écologique créé par une personne anciennement accompagnée et proposons des contrats de travail *via* un dispositif « Premières heures » qui permet de se réadapter progressivement. Lorsqu'un jeune est incarcéré, sa sortie de prison est très largement déterminée par sa capacité à trouver un emploi à temps plein. Mais, pendant plusieurs années, ces jeunes ont été soumis à une immobilité quasi totale, il leur est donc impos-

sible de se réinsérer immédiatement à un rythme aussi éloigné de ce qu'ils ont connu jusque-là. Le dispositif « Premières heures » permet une insertion progressive et apporte un accompagnement individuel.

L'association Émergences 93 travaille principalement à Aubervilliers, nous avons toutefois pour projet de nous étendre et de mettre en place une action coordonnée dans l'ensemble de la Seine-Saint-Denis. Notre public est majoritairement constitué de jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans. Seule une femme, à l'heure actuelle, est accompagnée par Emergence 93. Nous souhaitons étendre cet accompagnement en direction des femmes incarcérées, car nous savons combien les dispositifs d'accompagnement adaptés aux réalités des femmes incarcérées manquent aujourd'hui. Les femmes incarcérées occupent une place minime dans le débat public, pourtant elles existent et souffrent tout autant.

Pour conclure, nous sommes convaincus, au sein d'Emergence 93, de la nécessité de construire collectivement un dispositif d'insertion professionnelle adapté aux réalités des jeunes que nous accompagnons. Ces jeunes veulent travailler, souhaitent s'en sortir, mais vivent dans des contextes de forte précarité qui ont des effets destructeurs sur leurs perspectives d'avenir et leur estime de soi. En tant qu'acteurs professionnels et associatifs, nous devons être conscients de ces réalités et mener un véritable travail de terrain. De plus, les solutions doivent venir d'en haut et nous soutenir. Sans une véritable volonté étatique, nous ne pourrions résoudre durablement ces problèmes.

Lutter en faveur d'un environnement digne : le cas de l'engagement autour des pannes d'ascenseurs observé par Chawqui Haddad

L'ascenseur représente aujourd'hui le moyen de transport le plus utilisé au monde; celui dont on ne pourrait plus se passer. En France, c'est près de cent millions de trajets effectués par jour au sein de ces cabines qui font partie de notre quotidien. Et pourtant, en 2019, ce moyen de transport peut représenter un véritable cauchemar, en particulier pour certains habitants qui résident dans les quartiers populaires. Voici un retour synthétique de la trajectoire d'une mobilisation victorieuse, organisée et gérée de bout en bout par les habitants d'un quartier populaire à la périphérie de Paris.

Tout a commencé en juin 2017, à la suite d'un incident survenu dans un ascenseur où une maman du quartier a été grièvement blessée. Après cet incident, notre bailleur, LogiRep, informé par le technicien intervenu sur place, n'a visiblement pas jugé utile de contacter cette habitante. C'est le triste quotidien des habitants du quartier populaire de La Capsulerie de Bagnolet. Depuis 2014, ce sont près de quatre cents familles qui résident dans ces quatre tours de dix-huit étages chacune et qui subissent les nombreux dysfonctionnements et les interminables mises à l'arrêt répétitives de leurs ascenseurs.

Face à ce constat, et surtout face au sentiment d'impunité totale du bailleur vis-à-vis de ses locataires, la victime de cet incident a pris contact avec l'association Ensemble pour les enfants de Bagnolet (EEB), regroupant plusieurs mamans et femmes des quartiers de Bagnolet dont certaines résidaient à La Capsulerie. Ce quartier décide alors de lancer une mobilisation citoyenne en collaboration avec l'Association ensemble à Bagnolet (AEB), qui regroupe toute une génération de jeunes issus de ce même quartier et qui agit depuis plus de dix ans sur la ville. Avant tout, ce sont ces jeunes (et moins jeunes) femmes et mamans de quartier qui ont entamé cette lutte avec lesquelles j'ai pu étroitement collaborer dès le départ. Elles se sont investies nuit et jour, ont donné de leur temps et de leur argent, malgré leurs contraintes personnelles, pour poser les bases et initier les premiers chantiers de notre mobilisation (porte-à-porte, sensibilisation des locataires, etc.). Elles ont ensuite été épau-

lées par les jeunes du quartier auxquels LogiRep a été contraint de répondre favorablement à nos exigences. S'engage alors toute une série d'actions menées par cette mobilisation, avec la participation de l'écrasante majorité des habitants ainsi que la médiatisation de notre lutte.

Après avoir réalisé de nombreux événements (pique-niques, goûters, barbecues et réunions d'information en bas des tours), LogiRep nous explique finalement les raisons techniques à l'origine de l'incident dont notre voisine a été victime. L'ennui, c'est que ce genre d'anomalie se produit régulièrement depuis plus de quatre ans, ce n'est donc malheureusement pas un cas isolé et il a fait d'autres victimes. Notre bailleur propose alors un remboursement des

charges des ascenseurs de seulement trois mois, en espérant manifestement calmer notre mobilisation, mais c'est l'effet inverse qui se produit : les habitants ne sont pas dupes et savent très bien que cela ne changera rien au fond du problème.

“ Dans les faits, c'est le sentiment d'être abandonné par les pouvoirs publics qui règne dans notre quartier – d'autant plus qu'aucun investissement concret n'y a été réalisé ces dernières années, et encore moins envers les jeunes. ”

En réponse, notre mobilisation s'est poursuivie avec, notamment, l'organisation, en septembre 2017, d'un sit-in au siège de LogiRep à Suresnes pour obtenir des explications et des solutions à cette situation insup-

portable. Devant notre mobilisation de plus en plus imposante, LogiRep a été contraint de nous recevoir dans ses locaux. J'ai donc pu discuter personnellement avec le directeur du patrimoine ainsi que le directeur de la maintenance technique et parler des contrats avec les prestataires au cours d'une réunion expresse, en présence de leur avocat. « Des pannes d'ascenseur régulières? Niet, ça n'existe pas chez nous! » ont-ils résumé.

Cette situation intervient dans un contexte local particulier; notre quartier a fait plusieurs fois la une de l'actualité tout au long de l'année 2018 pour des faits divers, notamment des tirs à l'arme de guerre. Face à cette situation préoccupante et en réponse aux craintes légitimes des habitants, nos représentants politiques et associatifs ne cessent de réclamer plus de répressions policières envers les jeunes sans s'intéresser un seul instant à l'origine de cette situation. Ils réclament la création d'un commissariat de plein exercice, en prétendant parler au nom des habitants, alors que ces mêmes représentants ne sont pas du tout – ou très peu – impliqués sur les enjeux réels de notre quartier; pire encore, ils n'y ont quasiment jamais mis les pieds. Dans les faits, c'est le sentiment d'être abandonné par les pouvoirs publics qui règne dans notre quartier – d'autant plus qu'aucun investissement concret n'y a été réalisé ces dernières années, et encore moins envers les jeunes.

C'est à ce moment-là que notre mobilisation a pris un tournant, en imposant la question des pannes d'ascenseur de notre quartier dans le débat public local, plutôt que de surfer sur la peur des gens. Comment expliquer que ces mêmes représentants prennent publiquement position en faveur d'un commissariat, tout en sachant pertinemment qu'il s'agit d'un vœu pieux qui ne verra probablement jamais le jour, alors que, dans le même temps, ils ont été particulièrement silencieux sur la question des pannes d'ascenseur pénalisant le quotidien de près de quatre cents familles du quartier ces dernières années? Notre travail a donc consisté à exprimer haut et fort le véritable sentiment d'assignation à résidence vécu par les locataires dans un quartier où, compte tenu du contexte local, la réappropriation de l'espace public par les habitants constitue un des enjeux prioritaires. Suite à nos alertes, notre bailleur nous a annoncé le remplacement complet des cabines de nos quatre tours en débloquent en urgence un budget de près de 1,7 million d'euros et en associant les locataires aux travaux à venir. Ces réactions sont la preuve que nous sommes sur le bon chemin. Par ailleurs, nous constatons depuis peu que de nombreux collectifs d'habitants se créent dans d'autres quartiers de notre ville avec des revendications similaires face à

d'autres bailleurs, et c'est une excellente nouvelle! Notre collectif se pose dorénavant en véritable cas d'école d'une mobilisation victorieuse au sein d'un quartier populaire de la banlieue parisienne dans le « Neuf-Trois ». Tous les locataires et habitant-e-s rassemblé-e-s autour de notre collectif peuvent être fiers des résultats obtenus; quant aux autres bailleurs de nos quartiers et villes voisines, ils n'auront qu'à bien se tenir, car dorénavant nous savons comment nous y prendre pour obtenir des résultats concrets.

Conclusion

Face aux discriminations à répétition – à l'école, sur le marché de l'emploi, dans leur accès à un cadre de vie décent – qui façonnent toutes les étapes de la vie des jeunes issus des quartiers populaires, l'engagement apparaît comme une solution. Les trajectoires restituées ici présentent un engagement de l'urgence, répondant à des problématiques concrètes, et très largement déterminé par une cause et une conviction communes. L'ensemble des actions est traversé par l'idée d'une responsabilité collective endossée par chacun des membres associatifs.

Cette notion de collectivité s'accompagne paradoxalement d'une posture de retrait et de rejet du cadre dominant. Pour autant, ce rejet, souvent perçu comme l'expression d'un désintérêt de la chose politique, ne traduit pas un désengagement. Il démontre en réalité une pluralité de l'engagement, qui rompt avec le mode d'action traditionnel mais qui n'en demeure pas moins légitime.

Le sens de l'entrepreneuriat dans l'engagement des jeunes d'origine subsaharienne

CLEMENS ZOBEL, université Paris 8, Labtop/CRESPPA UMR 7217

Se rapprochant de l'action associative, l'entrepreneuriat est devenu une référence importante dans les dynamiques d'engagement citoyen des jeunes descendants de migrants d'origine subsaharienne. Dans un questionnaire sur les origines et les aboutissements de ce phénomène, ce texte croise des analyses sur le sens de l'engagement et l'étude des nouveaux dispositifs d'accompagnement. Apparaissent notamment des tensions entre modalités d'action individualisantes et collectives, et entendements divergents sur la valeur sociale ou lucrative de l'engagement.

Cette contribution aborde le rôle de l'entrepreneuriat dans l'engagement associatif des jeunes d'origine subsaharienne¹. En France, les liens entre engagement et questions économiques se renforcent depuis les années 1990. Les associations de migrants d'origine subsaharienne se sont progressivement éloignées de leur vocation initiale, qui était de financer le rapatriement des défunts et la réalisation de projets dans leur village d'origine. Aujourd'hui, elles se consacrent davantage à l'amélioration des conditions de vie en France, d'abord à travers la lutte contre les discriminations, puis au profit de la scolarité, des loisirs et de l'emploi. Les financements publics ont accompagné ce changement avant de se réduire et, *in fine*, de durcir leurs conditions d'accès.

Dans ce contexte, une enquête collective du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) sur l'engagement associatif des jeunes descendants de migrants d'origine subsaharienne² a fait apparaître un sens de l'engagement dans lequel des dimensions civiques

1. Le terme « jeune » vise ici les descendants d'immigrés et des personnes avec une scolarité ou un parcours professionnel en Afrique. Il se réfère à une fourchette d'âge de 18 à 35 ans (voir par exemple BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (coord.), 2010, *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, INED, Paris, chap. 6), mais aussi à une situation sociale. En Afrique, où la séniorité renvoie souvent à un statut supérieur, le terme « cadets sociaux » fait référence à une position sociale ou économique inférieure incluant la précarité et le déclassement. En jeu également, la différence des valeurs et façons de faire entre générations. En ce sens, Laurent Lardeux aborde la conflictualité entre « générations de militants » associatifs (*L'engagement transnational des descendants de migrants. Carrières militantes et mémoire des origines*, Rapport d'étude, INJEP, décembre 2016, p. 65).

2. Financée par le FDVA, l'enquête a été menée en 2014-2015 par l'ONG GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, le département de science politique de l'université Paris 8 et le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM). Elle est basée sur un questionnaire administré à 128 personnes, 9 histoires de vie et 4 entretiens collectifs.

et économiques se croisent, rapprochant parfois l'action associative et entrepreneuriale. Les mots de Fatoumata Sidibé, une jeune Franco-Malienne, fondatrice de la société E-market Africa, illustrent ce phénomène :

« On se dit : "Ah bah non, c'est une entreprise, forcément c'est économique, forcément c'est du bénéfice". Ce n'est pas vrai ! Le fait juste d'embaucher des personnes qui gagnent leur salaire une fois par mois et qui peuvent subvenir aux besoins de sa famille, je suis désolée, c'est une base [...]. Pour moi, je pense que l'association et l'entreprise, ça ne fait qu'un aujourd'hui³. » (Entretien, 4 décembre 2013.)

Pour Sidibé, la question n'est pas de distinguer entreprise et association, mais de résoudre des problèmes collectifs ou, comme elle le dit, de « répondre à des besoins », de « consommer responsable », de privilégier les biens et services offerts par son réseau.

Quel sens donner à ce rapprochement entre engagement associatif et entrepreneurial dans lequel l'entrepreneuriat représente la capacité de pouvoir porter un projet économique individuel à retombées collectives ? Si les deux n'ont *a priori* pas les mêmes valeurs – des entreprises devraient faire des profits, à l'opposé des associations –, comment des références et des instruments entrepreneuriaux peuvent-ils intégrer l'engagement associatif des jeunes ? Face à de possibles contradictions, quelles sont les issues ? Alors que ce rapprochement repose largement sur un discours de type néolibéral valorisant la prise d'initiative et l'autoresponsabilisation, comment peut-il renvoyer à des alternatives ?

“L'engagement entrepreneurial traduit l'envie de développer un projet personnel et collectif et offre une réponse à la difficulté de financer l'action associative.”

changement repose largement sur un discours de type néolibéral valorisant la prise d'initiative et l'autoresponsabilisation, comment peut-il renvoyer à des alternatives ?

Les réponses que nous proposons d'apporter ici sont issues d'une recherche-action qui est partie de l'enquête FDVA pour se poursuivre par un travail individuel sur les dispositifs d'accompagnement du Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural (GRDR) et de ses partenaires⁴. Elles permettent d'abord, à l'aide de l'étude FDVA, de caractériser l'engagement associatif actuel des jeunes d'origine migratoire et le sens que l'entrepreneuriat peut y prendre. Sont ensuite étudiés quelques dispositifs d'accompagnement en dégagant deux approches, l'une centrée sur le projet individuel, l'autre s'intéressant davantage aux modalités collectives de l'entrepreneuriat. Dans les deux cas, l'engagement entrepreneurial traduit l'envie de développer un projet personnel et collectif et offre une réponse à la difficulté de financer l'action associative. Plus fondamentalement, il est l'expression d'une transformation de l'idée de la valeur de l'engagement qui, en brouillant les distinctions entre l'action sociale et l'action lucrative, débouche sur des nouvelles formes d'organisation.

L'engagement associatif d'une nouvelle génération

L'étude FDVA reflète les transformations de l'engagement associatif en France⁵, au sein d'une génération regroupant des personnes qui y sont nées ou y ont fait une partie de leur scolarité. Alors que la plupart des interviewés ont connu la vie associative à travers leurs parents, l'idée qu'il s'agirait d'« associations des vieux » dont ils ne partagent ni les objectifs ni le mode de fonctionnement est récurrente⁶. Parmi les différences principales, on retrouve

3. L'importance donnée à l'embauche reflète une tendance générale parmi les entrepreneurs migrants (voir encadré).

4. Il s'agit des entretiens avec des stagiaires des éditions 2015-2016 de l'École régionale des projets (ERP), des accompagnateurs et responsables associatifs.

5. PASCAUD É., SIMONIN B., 2019, *L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019*, Étude France Bénévolat/IFOP, mars.

6. Toutes les données de cette sous-partie sont tirées du Rapport FDVA.

le rapport à l'école et à la réussite, l'utilisation des réseaux sociaux qui remplacent les réunions régulières, l'ouverture au-delà du cadre communautaire, et le rejet des hiérarchies de sexe, d'âge et de caste encore très présentes chez les aînés. Les objectifs de l'engagement sont fréquemment associés aux mots « projet » et « travail », suggérant un lien entre action associative, réussite individuelle, émancipation et avancement professionnel. Si l'envie de faire quelque chose pour la communauté est tout aussi importante que chez les parents, désormais les projets retenus et les façons de faire doivent répondre aux nouvelles exigences. L'entrepreneuriat reflète la volonté d'améliorer les conditions de vie en France et en Afrique, l'aspiration à l'égalité, à l'autonomie des femmes et des jeunes.

L'École régionale des projets entre accompagnement entrepreneurial et insertion sociale

La genèse de l'École régionale des projets (ERP) exemplifie le rapprochement entre l'entrepreneuriat et les projets associatifs d'une nouvelle génération à majorité féminine. Sous l'impulsion d'Halimata So, jeune femme d'origine sénégalaise et diplômée d'un master d'insertion en économie sociale et solidaire (ESS) devenue chargée de projet au GRDR, un partenariat a été créé avec la Cité des métiers⁷ permettant la naissance des dispositifs « Entreprendre au féminin » et « Club dynamiques africaines ». Réunissant régulièrement entre vingt-cinq et trente-cinq personnes, il s'agit de forums d'échange pour des porteurs de projet. Le GRDR est ainsi devenu un partenaire attractif pour les programmes d'insertion économique de la région Île-de-France. Depuis 2014, il a obtenu une subvention de 90 000 euros par an pour faire fonctionner l'ERP, un dispositif d'accompagnement offrant des formations à l'entrepreneuriat pour des migrants et personnes d'origine immigrée. Au cours des cinq dernières années, l'ERP a formé environ trente personnes par an, majoritairement des femmes, pendant une période de six mois, travaillant avec une équipe bénévole de douze formateurs et de neuf tuteurs⁸.

L'ERP reflète la situation socioprofessionnelle des migrants et de leurs descendants (voir encadré). D'un côté, on trouve une minorité avec une formation post-bac ou une expérience professionnelle formelle, basée sur des qualifications et un parcours professionnel afférent; de l'autre, une majorité peu formée scolairement, avec des compétences acquises de manière plus ou moins informelle. Selon Rafael Ricardou, ancien responsable de l'antenne Île-de-France du GRDR et aujourd'hui directeur de la Cité de métiers, 30 % peut-être, au mieux, arrivent à créer une entreprise, mais, pour les autres, l'ERP offre l'opportunité d'être remotivé, d'acquiescer de la confiance en soi, un réseau et la reconnaissance institutionnelle formelle qui peut favoriser leur insertion sociale. Ainsi « l'ERP offre une base pour lutter contre la discrimination et les inégalités, pour un public marginalisé là où les financements publics pour de telles politiques sont absents⁹ ». La rencontre entre ces deux types de public est généralement vue comme enrichissante, mais cela n'exclut pas des insatisfactions :

« On est tous sortis de l'ERP sans business plan. C'a été un fiasco. Seulement ceux qui étaient déjà dans leur truc ont réussi. » (Djenéba Sidibé, entretien du 11 mai 2017.)

7. La Cité des métiers est « un lieu de ressources et de conseil dédié à la vie professionnelle pour tous les publics, en accès libre, anonyme et gratuit » (www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers/).

8. Des journées de formation intensive alternent avec des sessions de travail en groupe, des rencontres individuelles avec les tuteurs et, à la fin, la présentation d'un projet entrepreneurial (business plan).

9. Intervention lors du cours de master 2, « Gestion par projet. Approches critiques », Paris 8 (15 octobre 2017).

« Nous travaillons depuis février sur le projet d'une d'entre nous, et on nous dit que toutes n'ont pas le projet qui leur permet d'aller jusqu'au bout. » (Stagiaire de l'ERP, 28 juin 2018.)

Certains participants, du côté des diplômés, auraient préféré une offre plus ambitieuse¹⁰, alors que, pour les moins formés, on aurait passé trop de temps à travailler un projet plus abouti.

L'hétérogénéité du public se retrouve chez les formateurs de l'ERP, qui regroupe des spécialistes de l'accompagnement entrepreneurial formés en économie-gestion et des personnes avec des compétences dans le travail social. Le faible taux de création d'entreprises peut poser problème pour ceux qui y voient leur vocation principale, mais également pour le bailleur. Face à ces préoccupations, un nouveau modèle a été introduit en 2019, qui vise à renforcer l'accompagnement individuel des projets. Toujours dans le souci d'améliorer la capacité de créer de l'activité économique, une nouvelle structure soutenue par la région Île-de-France et la mairie de Paris, en partenariat avec la Cité des métiers, appelé Acceler'Acteur, a été fondée. Elle s'adresse à des personnes qui ont déjà un projet de création, alors que l'ERP vise d'abord à les identifier. Si l'accompagnement reste, dans ces cas, un travail sur des projets individuels, comment s'articule-t-il avec l'engagement associatif?

L'engagement entrepreneurial comme promotion individuelle au profit du collectif

L'idée que la réussite du projet économique individuel offrirait la possibilité de soutenir ensuite d'autres personnes et éventuellement d'autres projets associatifs est souvent abordée. La situation de Fatoumata Sidibé, évoquée en introduction de ce chapitre, correspond à ce type de profil. Fille de parents maliens, née en France, diplômée d'un BTS d'assistante de gestion PME-PMI, lauréate de « Talent des cités » en 2013 et ancienne collaboratrice de la multinationale Accor, Sidibé crée sa société E-Market Africa en 2014. Son idée consiste à livrer des packs d'aliments dans la région parisienne et au Mali. Il s'agit, selon elle, d'une alternative aux transferts d'argent permettant aux familles concernées de mieux gérer leur budget et offrant aux retraités qui sont revenus au Mali la possibilité de maintenir leur style de vie. Son entreprise crée de l'emploi en Île-de-France et à Bamako. Le local au Mali est une pépinière de start-up qui, selon elle, permettrait d'éviter les ingérences politiques. Sidibé dit favoriser des fournisseurs socialement responsables qui partagent ses valeurs. La valeur de service à la communauté¹¹ croise ici les références venant du monde des affaires anglo-saxon, par exemple les techniques de « marketing en réseau » que Sidibé connaît depuis son travail chez Accor.

Les références de Coudou Ndiayé que nous avons précédemment citée, jeune femme d'origine sénégalaise issue de la promotion de l'ERP de 2015, viennent également du monde des affaires. Après un BTS de négociation et commerce et un master en alternance dans une banque, Ndiayé se lance dans un projet visant à utiliser le design textile africain dans la haute couture. L'idée est de contribuer à la reconnaissance de l'Afrique, notamment chez les célébrités afro-américaines. Pour elle, l'ERP n'a pas offert le bon type de réseau et elle a réussi à être acceptée dans l'incubateur HEC Stand Up. Comme de nombreux jeunes

10. Voir le positionnement de Coudou Ndiayé présenté dans la section suivante.

11. Fatoumata Sidibé justifie notamment son action par le fait que les « Maliens ne savent pas s'organiser, en comparaison aux Pakistanais », Étude FDVA, *op. cit.* p. 55.

LES MIGRANTS ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Chômage

En 2016, le taux de chômage des étrangers (20 %) est le double de celui des personnes de nationalité française (9 %) (INSEE, 2018). Cette différence est plus marquée chez les étrangers hors Union européenne (UE), notamment chez les femmes (27 %). 4,4 millions personnes vivent en « zone urbaine sensible », un peu moins de 7 % de la population (INSEE, 2006), dont 29,2 % d'immigrés. Le taux de chômage des immigrés est ici de 26,1 % contre 17,6 chez les non-immigrés (Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2011).

Création d'entreprises

En 2014, en France, 90,6 % des créateurs sont de nationalité française et 9,4 % sont des étrangers (contre 8,6 % en 2010, 3,9 % dans l'UE, 4,7 % hors UE), plus précisément 7,3 % sont des hommes et 2,1 % sont des femmes de nationalité étrangère. En Île-de-France, 84,6 % sont des Français et 15,4 % des étrangers, 12,6 % sont des hommes et 2,8 % sont des femmes.

Diplômes

41 % des étrangers contre 17 % des Français sont sans diplôme. 34 % des créateurs étrangers sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 41 % des Français.

Secteurs d'activité

Les étrangers créent une entreprise principalement dans la construction, 30 % (contre 16 % chez les Français), 20 % dans le commerce de détail (contre 14 %), 23 % dans les services (contre 40 %) et 7 % dans les activités scientifiques et techniques y compris professions libérales (contre 16 % chez les Français). Une spécificité concerne la création de microentreprises : les étrangers sont plus nombreux que les Français dans les secteurs de la santé, du commerce, de la réparation automobile et du courtage.

Financement et motivations

62 % des étrangers ont financé leur projet grâce à des ressources personnelles, famille ou associés, contre 49 % des Français. Les étrangers cherchent davantage à créer de l'emploi : 22 % emploient des salariés au démarrage, contre 12 % des Français. 29 % des étrangers sans emploi ont choisi de créer une activité, contre 21 % des Français dans la même situation. Seulement 27 % des étrangers, contre 45 % des Français, citent le goût d'entreprendre comme motivation.

Accompagnement

65 % des créateurs étrangers ont été assistés dans leur projet, dont 50 % par des proches et non par des organismes. 32 % des Français ont été accompagnés par des professionnels, mais seulement 11 % par des structures dédiées.

Nous distinguons les dispositifs d'accompagnement « généralistes » (par exemple les réseaux Boutique de gestion pour entreprendre [BGE] et CitésLab) des institutions qui accompagnent des projets migrants transnationaux (à savoir l'Agence pour la diversité entrepreneuriale [ADIVE], Incubateurs HEC Stand Up, Bond'Innov, Singa) et féminins (l'Organisation des femmes africaines de la diaspora [OFAD]).

Sources : La source statistique principale pour les créations d'entreprises est le SINE (système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'INSEE. Deux enquêtes sont disponibles (2010 et 2014). La seule variable de la nationalité est prise en compte. La plupart des données chiffrées de cet encadré sont extraites de « La création d'activité par les personnes migrantes issues de la diversité ou des quartiers. Un levier d'intégration et de croissance pour la France », 2013, Agence pour la création d'entreprises (APCE).

diplômés d'origine immigrée, elle insiste sur l'idée de se prendre en charge et évoque une ambition qu'elle qualifie de « philanthropique¹² ». Rappelant son propre parcours de mère précoce, Ndiayé voudrait à terme financer un abri pour des jeunes mères rejetées à Dakar.

La vision de l'engagement entrepreneurial de ces deux femmes est peu articulée avec la sphère associative. Pourtant nous pouvons les rapprocher de certains leaders d'associations dans les quartiers populaires. Le cas de Karim Mariko, formateur à l'ERP, cofondateur de l'association Oxmoz (sport, culture, solidarité, insertion professionnelle) et créateur de l'entreprise d'insertion ECLEEPSE (spécialisée dans le nettoyage écologique et la rénovation), est emblématique¹³. Sa socialisation conjugue l'expérience des tontines organisées par ses parents, celle des associations de quartier et celle d'un stage en BTS dans une association pionnière de l'insertion professionnelle des jeunes de banlieue¹⁴. Impliqué, en 2002, dans l'organisation d'un voyage d'enfants français en Corée pour la Coupe du monde de football, en partenariat avec la Fédération française de football, Mariko a eu envie d'appliquer les compétences acquises dans la création de sa propre association. Selon lui, cet engagement associatif est pourtant alimenté par une vision entrepreneuriale :

« Je me suis toujours senti une âme d'entrepreneur. En fait, mon engagement associatif, il était plus lié à la mise en place de projets que le fait d'être simple bénévole et militant associatif. Je me considère comme un entrepreneur social, c'est-à-dire [lié à] la mise en place de projets communs au bénéfice du plus grand nombre [...]. J'étais convaincu, et je le suis encore, que c'est en aidant les gens à être autonomes dans la mise en place de projet qu'on leur permet d'accéder à un travail, à une formation. » (Entretien, 22 mars 2018.)

Cette approche s'est traduite par l'accent mis sur la structuration des activités et la recherche des partenaires, ce qui distinguait Oxmoz des associations de ses aînées. Contre toute attente, Mariko et son associé ont réussi à organiser un tournoi de foot en salle à Bobigny et à y faire venir l'entraîneur de l'équipe nationale. D'autres actions culturelles et sportives leur ont apporté la confiance des concitoyens et celle de la mairie. Subventions et partenariats ont, à terme, permis à une soixantaine de membres de trouver directement ou indirectement un emploi.

Cette réussite a pourtant engendré une instrumentalisation politique où « les membres moteurs sont identifiés très tôt et finalement happés par un système qui est très difficile¹⁵ », déclare Mariko. C'est à l'aune de cette expérience qu'il faudra comprendre sa défense d'une démarche philanthropique¹⁶ soustrayant l'engagement associatif aux influences politiques : « [...] la façon la plus évidente et la plus facile de rester totalement apolitique, c'est d'être indépendant financièrement [...]. Quand on est indépendant financièrement, on est libre de ses faits et gestes¹⁷. » La réussite d'Oxmoz a également eu une influence sur le désintéressement des membres bénévoles qui, selon lui, ont davantage tendance depuis à rechercher une contrepartie. Pour le jeune leader associatif, les gens n'avaient

12. Entretien 10 avril 2017.

13. Mariko est multidiplômé (BTS, puis master d'insertion par l'économie sociale et solidaire). À côté de son engagement associatif dans son quartier, il travaille dans plusieurs moyennes et grandes entreprises avant de créer sa propre structure. Ayant travaillé comme chargé de mission développement économique à la mairie de Bobigny, Mariko est également un exemple de jeune leader associatif qui a été sollicité pour contribuer à l'action municipale.

14. Née à Aubervilliers, Samira Djouadi (déléguée générale de la Fondation TF1) a depuis les années 2000 créé plusieurs structures visant l'insertion professionnelle des personnes « issues de la diversité ».

15. Intervention au forum Fédération des associations du Cercle de Diallan, 4 octobre 2014.

16. « [...] mon objectif à long terme serait que mon entreprise puisse financer les actions de l'association. Il serait intéressant de faire le parallèle avec le modèle anglo-saxon. Ils font une distinction franche entre le monde associatif, qui est plus *charity*, c'est-à-dire aider les gens, et l'entreprise, plus perçue comme le moyen de faire du business. Par contre, on demande un peu de *charity* au businessman. » (Entretien, 22 mars 2018.)

17. *Ibid.*

pas compris qu'une association puisse générer un chiffre d'affaires sans faire de profit. En raison des dissensus autour de ses objectifs, Mariko et ses collaborateurs ont alors séparé l'association de toutes les actions créatrices d'emploi ou de richesse et ont fondé, en parallèle, une entreprise conventionnée d'insertion professionnelle permettant de les accueillir. La différence qualitative entre l'engagement associatif « bénévole » et « social » et celle de l'entreprise « lucrative » que Mariko établit est alors au moins en partie le résultat de son souci de préserver l'esprit collectif qui a marqué les débuts de son association¹⁸. Serait-il alors impossible de réunir action collective solidaire et insertion professionnelle dans une seule et même organisation ?

Mutualisation et entrepreneuriat collectif

Les expérimentations de mutualisation de projets entrepreneuriaux migrants mis en place par le GRDR et son partenaire, l'association Réseau de valorisation économique d'initiatives locales des migrants (RéVeil), offrent une alternative. Ici, il s'agit de reconnaître que beaucoup de participants n'ont simplement pas les moyens de faire face seuls « à une compétition individualiste sur le marché », comme le dit Martine Ndiayé, tutrice de l'ERP¹⁹ entre autres. Les responsables du GRDR partageant ce constat²⁰, l'ERP a également été articulée avec une approche par « filière ». L'idée est de partir de la convergence entre divers projets de création et de développer des formes de mutualisation permettant d'affronter des problèmes récurrents (isolement, difficulté à se financer et à trouver un lieu d'activité). Mais l'articulation entre les projets individuels et un travail en collectif est loin d'aller de soi. En témoigne l'expérimentation d'un « club cosmétique » lancée en 2017. Giselle Toaly, une jeune chargée de projet ayant une expérience dans la création de coopératives d'insertion à Madagascar, a été mandatée pour faire un diagnostic des entretiens de 120 personnes. Il s'agissait de comprendre quelles ressources chaque porteur de projet potentiel pourrait mobiliser. Selon Toaly, une fois qu'une dizaine de personnes a été sélectionnée, l'essentiel a été de « découvrir l'envie de travailler l'ensemble²¹ ». Pour cela, il fallait que ces personnes prennent conscience de leurs ressources et que, en les partageant, en jouant sur leur complémentarité, elles puissent résoudre des problèmes qu'elles n'auraient pas pu dépasser seules. Ainsi le collectif a fondé en mars 2018 l'association La Maison de la cosmétique. L'objectif était d'accéder à une subvention de la mairie de Paris, l'intention de la municipalité étant de financer un laboratoire associatif. Ce financement a été obtenu, mais le collectif s'est divisé. Pour les uns, le partage d'un laboratoire offrait la possibilité d'accéder à un lieu pour produire ; pour les autres, la priorité portait davantage sur la mutualisation des formations et la mise en place de partenariats. Comme le dit Toaly : « Elles ont toutes réalisé leur commun, mais après c'est le commun qui est différent et qui divise²². » Cet éclatement serait dû à un manque de

“ Il fallait que ces personnes prennent conscience de leurs ressources et que, en les partageant, en jouant sur leur complémentarité, elles puissent résoudre des problèmes qu'elles n'auraient pas pu dépasser seules. ”

18. Elle reflète aussi la vision des membres qui ne souhaitent pas poursuivre une première expérience dans laquelle l'association était prestataire de services.

19. Entretien, 28 juin 2018.

20. Jonathan Stebig, ancien responsable de l'ERP, évoque la difficulté des stagiaires à « sortir dans le froid » après avoir évolué dans un environnement protégé (entretien 14 mars 2018).

21. Entretien 6 juin 2018.

22. *Ibid.*

temps pour construire un projet ensemble. Le travail dans la durée n'était pas compatible avec les impératifs budgétaires de la mairie qui impliquaient une création rapide de la structure.

Le GRDR a néanmoins poursuivi dans cette voie. Au printemps 2019, le club Cuisine plurielle²³ a été lancé en partenariat avec la Cité des métiers et l'association RéVeil, spécialisée dans des approches de mutualisation avec des migrants. Il s'agit d'expérimenter son activité en conditions réelles, dans un collectif, en s'appuyant sur des services mutualisés et le réseau du GRDR. L'initiative est animée par Martine Ndiayé et Ibrahim Diabakhaté, deux collaborateurs bénévoles de l'ERP qui se sont connus dans le club Dynamiques africaines. En partageant leur insatisfaction à l'égard des outils d'insertion économique à la disposition des migrants, ils ont engagé un travail de longue haleine dans le développement de dispositifs de mutualisation dont est issu RéVeil.

Selon Ndiayé, il y a une réelle demande qui n'a pas pu être satisfaite. Ndiayé évoque notamment le modèle coopératif promu par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), qui repose sur un statut de salarié qui serait mal adapté à la précarité des migrants et à leur expérience. Principalement informelle, leur mode de fonctionnement privilégie des retours financiers à court terme. Pour Ndiayé, en effet, « [...] les précaires n'ont pas cette idée d'une entreprise, c'est plus pour trouver une solution pour survivre²⁴ ». À la recherche d'alternatives, Ndiayé a fondé en 2015 un collectif cuisine avec cinq femmes qui, à l'issue d'un accompagnement par l'ERP, n'avaient pas pu mener à bien leur projet entrepreneurial.

En 2018, le restaurant associatif La Nouvelle Rotisserie met ainsi à leur disposition un espace pour préparer trois déjeuners par semaine afin de tester, à l'instar du club Cuisine Plurielle, une activité dans des conditions réelles. Selon Ndiayé, « les individus dans ce projet vont croître, se former selon leur propre rythme avec un équipement adéquat. Faire un business plan ne change rien. Les outils doivent être en adéquation à ce qu'on apporte au projet et à ce qu'on fait²⁵ ». Un an après, cette initiative s'est transformée en coopérative à travers la création d'une nouvelle association nommée Migracoop qui est issue de la jonction entre trois associations. L'idée est d'adapter la coopérative d'activité et d'emploi offrant aux projets individuels des services mutualisés, un salaire et une protection sociale à la situation des personnes d'origine migratoire qui vivent dans des conditions précaires et n'ont que peu de chances de mener à bien un projet individuel. De la même façon que pour la première expérience du collectif cuisine, il s'agit de s'auto-organiser et de créer un projet collectif qui fédère les aspirations individuelles des membres. Les appuis de la Fondation de France et de la Fondation Crédit Coopératif ont permis de financer, en ce sens, une coopérative éphémère. Appelée Sunucoop, son but est d'offrir à huit entrepreneurs du culinaire la possibilité de tester leur activité pendant cinq mois avant de décider comment poursuivre leur projet²⁶ tout en bénéficiant d'un apprentissage collectif axé sur la mutualisation et la résolution des problèmes pratiques.

23. Selon ses organisateurs, le club vise les porteurs de projet dans la filière de la restauration au niveau de la cuisine, de l'approvisionnement, de la commercialisation des produits alimentaires en France ou à l'international. Il offre des services collectifs tels qu'un restaurant associatif de production, une gestion administrative, des programmes de formation collective, des tests de viabilité et une aide au déploiement (https://openagenda.com/cite-des-sciences/events/club-cuisine-plurielle_855822).

24. Sur la moindre importance du « goût d'entreprendre » chez les migrants, voir encadré p. 29.

25. Entretien, 28 juin 2018. Une fois les repas préparés, les membres de la coopérative mangent souvent ensemble.

26. Ce projet bénéficie d'une aide à la structuration de la SCOP Manucoop et des formations offertes par Coopaname. Il sera suivi par une expérimentation dans le domaine du textile.

Gagner sa vie en développant une activité reflétant les aspirations personnelles n'est pas le seul mobile de cet engagement. Pour Ndiayé, « la première chose est qu'on est ensemble, qu'on passe du temps ensemble²⁷ ». Apparaît ici l'esprit collectif et convivial que Mariko évoque à l'égard d'Oxmoz et qui s'est traduit chez certains porteurs de projet de l'ERP par la volonté de créer des espaces de partage ; des espaces permettant de tisser des liens entre les générations.

Conclusion : autonomie et valeur dans l'engagement des nouvelles générations

Ce texte est parti de l'idée que le rapprochement entre engagement associatif et entrepreneurial pourrait contribuer à caractériser l'action collective des nouvelles générations. Ayant réussi à se prolonger et à se renouveler, les initiatives d'accompagnement jouent ici un rôle non négligeable²⁸. Dans ces expérimentations, le GRDR a su diversifier ses partenaires afin de proposer différentes approches visant des publics divers. Les expériences autour de l'entrepreneuriat collectif peinent cependant encore à durer, faisant l'objet de restructurations et de changements de public en fonction des financements et des contraintes des participants²⁹. L'expérience du « club cosmétique » exemplifie la tension entre le travail de mise en commun, visant à ajuster les projets individuels et collectifs ainsi que les conditions des appels à projets et financements. L'entreprise individuelle portée par des « talents » ou « leaders » peut constituer une réponse au problème d'un manque d'autonomie financière, mais, en jouant sur la complémentarité, les économies d'échelle et des nouveaux outils de communication et de gestion, les collectifs d'entrepreneurs offrent aussi une alternative³⁰.

“L'entreprise individuelle portée par des « talents » ou « leaders » peut constituer une réponse au problème d'un manque d'autonomie financière, mais, en jouant sur la complémentarité, les économies d'échelle et des nouveaux outils de communication et de gestion, les collectifs d'entrepreneurs offrent aussi une alternative.”

Une enquête sur la signification de l'engagement associatif et économique pose le problème de la valeur de ce qui est produit. La réponse qui est souvent spontanément donnée est de juxtaposer social et lucratif. L'engagement des nouvelles générations brouille cette séparation. Ainsi la contrepartie de leur engagement, qu'il soit associatif ou entrepreneurial, est importante, et pourtant cela ne signifie nullement qu'on ne voudrait pas donner de soi. Mais dans l'approche philanthropique où l'activité lucrative finance l'activité associative, le social semble quelque part dévalorisé³¹. Au contraire, l'entrepreneuriat collectif intègre le « social » et le « lucratif³² » en créant un commun à partir des ressources de chacun.

27. Entretien, 4 juillet 2019.

28. L'apport durable de la Cité des métiers a été essentiel pour la pérennité de ces initiatives.

29. Face à la contrainte de gagner leur vie, la plupart des membres du collectif Cuisine ont dû chercher d'autres solutions.

30. Voir les groupements d'achat transnationaux menés par L'EED (L'association ensemble pour l'espoir et le développement) et la coopérative Banjugu avec l'apport en expertise d'Ibrahim Diabakhaté. Il s'agit d'acheter ensemble et d'investir une partie des économies d'échelle dans des projets collectifs.

31. À ma question, « [...] social, ça veut dire de moindre qualité? », Mariko répond « [...] dans l'imaginaire collectif, c'est cela » (entretien, 22 mars 2018).

32. Pour Ibrahim Diabakhaté, dans l'engagement associatif, il n'y a pas de gratuité. Toute activité a un coût qu'il est important de rappeler aux engagés et bénéficiaires (entretien, 21 décembre 2017).

Engagement transnational des jeunes descendants de migrants

Quelle place accordée à l'« origine » ?

LAURENT LARDEUX
chargé d'études et de recherche, INJEP

À partir d'une enquête qualitative construite autour de trente-cinq entretiens biographiques réalisés entre juillet 2016 et mai 2017 auprès de jeunes descendants de migrants engagés dans différents types d'associations transnationales à Aubervilliers, Saint-Denis, Ivry, Vitry et Villeneuve-Saint-Georges, il s'agit dans ce texte d'articuler le temps court de l'engagement transnational entrepris par ces jeunes au temps long de l'histoire familiale. La construction des parcours transnationaux d'engagement est ainsi analysée en amont, c'est-à-dire au niveau des expériences de l'immigration familiale potentiellement génératrices de ressources, et en aval, dans les nouvelles circularités rendues possibles par des dynamiques d'engagement inscrites dans des horizons d'action locaux, nationaux et transnationaux. À l'intersection de ces deux niveaux, nous verrons comment l'« origine », si souvent convoquée dans l'analyse de l'engagement transnational, est en réalité pour ces jeunes davantage le produit d'une construction sociale et d'une dynamique de réinvention d'une « communauté imaginée¹ ».

Dans un contexte marqué par une forte inflation de termes se rapportant à la question de la citoyenneté, de « valeurs républicaines », du « vivre ensemble » ou encore du supposé désengagement des jeunes des quartiers populaires, nous souhaitons ici prendre le chemin inverse et observer ce que les différentes campagnes médiatiques ont paradoxalement participé à occulter ces dernières années, à savoir les différentes formes d'engagement transnational des jeunes des quartiers populaires dont une large majorité ont un père et/ou une mère immigré-e-s². Alors que la théorie des vases communicants entre espace d'origine et espace de résidence est fréquemment mobilisée pour évoquer des pratiques d'engagement qui se développeraient au-delà du cadre des frontières nationales, plusieurs études ces dernières années ont démontré que, loin de s'exclure, le niveau national et le niveau trans-

1. ANDERSON B., 2006, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, Londres/New York.
2. ONZUS, *Rapport 2013, 2014* (www.onpv.fr/uploads/media_items/rapport-de-l-onzus-2013.original.pdf).

national tendent davantage à s'auto-alimenter³. Par « engagement transnational », nous privilégierons les activités et pratiques de citoyenneté qui se déploient au-delà d'une frontière nationale et qui participent, c'est l'une des hypothèses, à recomposer le rapport politique et les formes d'appartenance des jeunes issus de l'immigration entre le pays d'origine et le pays de résidence.

Au-delà du caractère enchanté de l'action collective, notre objectif est ici de rendre compte des motifs idéologiques qui peuvent donner corps à certains types d'engagement transnationaux, notamment partisans, et qui permettent à certains jeunes de se sentir « du bon côté de l'histoire ». Ces motifs sont toutefois fortement fluctuants et appartiennent à des contextes historiques, politiques et sociaux qui contribuent à promouvoir, à certains moments, des causes particulières et à en délégitimer d'autres. Les soulèvements survenus dans le monde arabe ont, par exemple, fait apparaître des lignes de clivage au sein de la jeunesse tunisienne, algérienne, marocaine, égyptienne, syrienne ou encore yéménite ou des oppositions entre générations, qui montrent bien que ces motifs et ces valeurs sont à concevoir non comme des réalités immuables et universelles, mais bien plus comme des raisons d'agir fluctuantes et diversifiées dans le temps et dans l'espace. Ces variations contribuent aussi à établir des démarcations aux niveaux intra et intergénérationnel, plus particulièrement sur la place à accorder aux « origines » dans la définition de la citoyenneté et de la double appartenance.

La démultiplication des valeurs dans un environnement transnational d'engagement

Il importe de garder à l'esprit l'hétérogénéité profonde des valeurs et du sens accordés par les jeunes militants de notre enquête à l'engagement transnational. Ces valeurs sont à concevoir à la fois sous l'angle de la situation sociale, scolaire et/ou professionnelle de ces jeunes, des liens qu'ils ont avec le pays dans lequel ils s'investissent, de leur origine sociale, et de l'intensité et de la durée de l'engagement. Pour mieux rendre intelligibles ces variations, il apparaît nécessaire de distinguer ici les différents types d'engagement auxquels ils se consacrent (politique, humanitaire, défense des droits de l'homme), lesquels regroupent des raisons d'agir extrêmement diversifiées.

La cause politique : l'espace transnational de mobilisation politique

Les soulèvements observés dans le monde arabe ont permis de dévoiler l'intérêt des immigrés et de leurs descendants pour la politique de leur pays d'origine. Cette thématique de la mobilisation politique transnationale des descendants d'immigrés reste pourtant embryonnaire dans le domaine de la recherche, hormis dans le champ de la sociologie des migrations où elle a longtemps été appréhendée par le biais de la dichotomie intégration/communautarisme : l'idée sous-tendue parfois étant que les migrants et leurs descendants se mobilisent de manière presque « naturelle » pour la défense d'intérêts collectifs « primordiaux » du pays d'origine, au détriment d'une participation citoyenne dans leur pays de résidence. Dans d'autres cas, cet investissement politique est étudié dans une perspective sécuritaire en lien avec l'analyse des réseaux transnationaux du terrorisme. Toute forme d'action collective des immigrés et de leurs descendants est alors perçue comme une possible tentative de déstabilisation du pouvoir en place. Ces conceptions normatives de la participation politique des migrants et de leurs descendants tendent ainsi à oublier que

3. TIBERJ V., SIMON P., 2012, *La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France*, INED, Documents de travail, n° 175.

les actions collectives dans lesquelles ils s'engagent ne visent pas seulement à améliorer leur situation au sein du pays dit de résidence (*immigrant politics*), mais aussi à conserver des liens forts avec le pays d'origine (*homeland politics*)⁴. Il importe de ce point de vue de revenir sur les déterminants sociaux et territoriaux de l'engagement individuel pour une cause politique située dans le pays d'origine. À travers ces déterminants, l'enjeu est de rendre compte de « l'influence des contextes pratiques de l'action sur l'opérationnalité des dispositions incorporées⁵ » pouvant déboucher sur une étude des « carrières » militantes politiques des descendants d'immigrés.

En premier lieu, il apparaît que l'inscription dans un réseau de recrutement en lien avec les appartenances familiales, locales, amicales est quasi inévitable pour entrer dans un espace politique transnational. La plupart des engagés politiques que nous avons rencontrés ont en effet au moins un membre

de leur famille proche fortement mobilisé dans une cause politique dans le pays d'origine, et un certain nombre d'entre eux ont connu un « évènement générateur » en lien avec ce proche⁶ (emprisonnement, torture, condamnation, etc.) qui peut être le déclencheur de l'adhésion. L'impératif de la mobilisation politique transnationale réside par ailleurs dans l'abolition des frontières entre militants restés au pays et militants de la diaspora, une nouvelle proximité rendue possible par l'entrecroisement entre un évènement politique dans le pays et l'activation des réseaux transnationaux du militantisme. Assia, jeune militante de 22 ans dans un collectif de défense des droits de l'homme en Algérie, revient précisément sur l'activation transnationale du réseau militant lors d'évènements majeurs ou lorsque les droits d'opposants politiques se trouvent bafoués :

« Par exemple un opposant algérien qui va être emprisonné là-bas sur des faits pas forcément légaux, on essaye de travailler là-dessus en activant notre réseau un peu partout, en France, à l'étranger, sur place, pour que ce soit plus juste au niveau du droit international. On s'informe auprès des militants sur place, des personnes qui peuvent nous expliquer ce qui se passe. Et ensuite ici on a beaucoup de gens qui travaillent dans le droit international et qui peuvent nous donner des pistes là-dessus. On a un groupe qui s'occupe des prisonniers politiques là-bas. Pour contribuer à ce qu'ils soient bien gérés là-bas, et aussi communiquer avec eux et leur apporter un soutien moral. » (Assia, 22 ans.)

Ces propos tendent de ce point de vue à relativiser l'idée d'un engagement « à distance », tel qu'il pourrait exister pour des « spectateurs » déracinés, sans lien avec les victimes dont ils observeraient la souffrance médiatisée⁷ (Boltanski, 1993). Un certain nombre de paramètres microsociaux en lien avec l'activation des réseaux transnationaux du militantisme

« L'impératif de la mobilisation politique transnationale réside dans l'abolition des frontières entre militants restés au pays et militants de la diaspora, une nouvelle proximité rendue possible par l'entrecroisement entre un évènement politique dans le pays et l'activation des réseaux transnationaux du militantisme. »

4. Les *homelands politics*, plutôt que de réduire l'intégration des immigrés dans les sociétés de résidence, participeraient au contraire à rendre plus intelligible leur parcours biographique et favoriseraient les sentiments de multi-appartenances. L'engagement peut de ce point de vue être le moteur de nouvelles alliances entre le proche et le lointain par une participation transnationale qui permettrait de rendre plus harmonieuse l'imbrication entre ce qui est trop souvent mis en opposition pour des immigrés sommés de se soumettre à l'exigence d'intégration, laquelle passerait par une rupture des liens qui les rattachent à leur pays. DUFOIX S., 2003, *Les diasporas*, Presses universitaires de France, Paris; GROSJEAN O., 2004, « Immigration et solidarités transnationales : l'engagement politique en exil », in DEVIN G. (dir.), *Les solidarités transnationales*, L'Harmattan, Paris.

5. AGRIKOLIANSKY É., 2001, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 51, p. 30.

6. PÉCHU C., 2001, « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 51, p. 73-103.

7. BOLTANSKI L., 1993, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Métailié, Paris.

politique permettent en effet de se convertir pour une cause et de vivre l'engagement non « à distance » mais sur le mode de la présence, au sens spatial et temporel du terme. La lutte politique dans le pays d'origine et la lutte politique dans le pays de résidence sont alors conçues comme une seule et même forme d'engagement pour « la cause ». Sans, bien entendu, assimiler l'engagement en France à l'engagement politique dans le pays d'origine (les contextes d'action, les itinéraires de conversion restant en effet très distincts), la dynamique de l'espace immigré conduit à penser la mobilisation politique au sein d'une arène publique plus générale et non spécifique à l'immigration.

La cause humanitaire : entre « réparation de la dette » et « désir d'aventure »

L'action humanitaire, entendue ici comme une aide ponctuelle apportée lors d'une situation de crise, d'instabilité sociale ou politique, de catastrophe naturelle et dirigée vers de personnes en situation de vulnérabilité, peut prendre diverses formes, allant du simple don d'argent ou de marchandises à une intervention plus directe dans le cadre d'une mission internationale. Nous avons privilégié dans notre étude le second cas, c'est-à-dire des jeunes ayant réalisé un séjour à l'étranger à vocation humanitaire de durée variable (de deux semaines à six mois) dans un cadre associatif et de diverses natures (rénovation de locaux, soutien dans des orphelinats, etc.). Les motifs évoqués par les jeunes concernés pour justifier le choix d'effectuer une mission humanitaire peuvent être replacés dans un continuum allant de raisons personnelles, liées à l'histoire familiale et aux liens entretenus avec le pays dans lequel ils s'investissent de manière plus ou moins directe et durable, à des raisons plus collectives et impersonnelles, de nature humaniste et solidaire, vers des pays qui pouvaient leur être au départ parfaitement inconnus.

Dans le premier cas, nous retrouvons la situation de Djibril, parti deux mois en 2012 en République démocratique du Congo avec une association humanitaire dont le projet visait à participer à la construction d'une école. L'origine de son engagement serait à rechercher dans la nécessité, selon lui, de « réparer la dette », un sentiment d'obligation ressenti à l'égard des habitants du pays d'origine qui n'auraient pas eu « la même chance » que lui. L'engagement dans le volontariat international est alors vécu comme un prolongement de la socialisation primaire au cours duquel ce sentiment de dette et d'obligation a pu être transmis par des parents ayant quitté un pays en situation de crise, d'instabilité, de pauvreté ou de conflit. L'engagement peut alors être vécu sur le mode de l'évidence, de l'aide à d'« autres » finalement moins distants qu'il n'y pourrait sembler. La solidarité internationale peut alors représenter pour ces jeunes une façon de rétablir une position sociale ou une légitimité contestée :

« Là je me suis dit que je comprends mon engagement, parce qu'on a des galères quand on va dans ce genre de mission, de transports, de tout ; on dormait à quatre dans la même pièce, on n'en pouvait plus. Mais tout ça, c'est oublié quand les villageois nous ont souri, tout ça, c'est oublié. Et puis je ne pouvais pas me plaindre quand je sais que mes parents et grands-parents ont vécu dans ce pays en guerre, qu'ils ont été dans des situations dix mille fois plus compliquées que la mienne. J'ai entendu ces histoires un nombre incroyable de fois depuis que je suis tout petit ! Je devais y aller un peu pour "donner ma part" comme on dit. » (Djibril, 25 ans.)

Dans le second cas, à dimension plus collective et impersonnelle, les valeurs défendues se rapportent davantage au désir de découverte des autres, des cultures ou de nouvelles régions, qui ne se limiterait pas au « tourisme de masse ». Un certain nombre de jeunes ont été sensibilisés non seulement à la situation de leur pays, mais aussi, de façon plus générale, à l'aspect « international » de leur parcours, au voyage, à l'arrachement à soi et aux siens du fait des événements biographiques particuliers (naissance à l'étranger, environnement familial et amical pluriculturel, séjours répétés dans d'autres univers culturels).

Il n'est pas rare non plus que cette dimension d'« aventure » s'accompagne de la possibilité d'un « don de soi » intense, dans un cadre nouveau permettant de lier sentiment de fraternité et qualité d'aventurier, dans un double réinvestissement militant et personnel, à l'image de ce jeune engagé dans une association congolaise et parti durant un mois sur le terrain :

« De toute façon, ce pays, il n'y a personne qui y va pour passer ses vacances. Tu ne croiseras pas une personne en maillot de bain, ou alors dans des coins où il n'y a que des Blancs mais sinon ce n'est pas un endroit pour faire du tourisme. C'est avant tout un pays où tu peux découvrir tout plein d'autres choses que tu ne peux pas voir ailleurs, c'est tout le contraire du tourisme de masse. » (Esi, 33 ans.)

La cause des droits de l'homme : l'universalisme pour surmonter les particularismes

Les droits de l'homme sont fréquemment considérés comme la cause mobilisant les réseaux transnationaux les plus nombreux, les plus puissants et les plus diversifiés⁸. Il n'est donc pas surprenant que l'entrée dans ce type de mouvement recouvre pour les jeunes engagés issus de l'immigration un faisceau de motivations et de rétributions fluctuantes, et qu'elle s'insère dans des trajectoires individuelles fortement diversifiées. Il est néanmoins possible de dégager quelques traits communs dans le processus d'entrée, qui associe généralement le contexte politique du pays d'origine et l'insertion préalable dans un réseau militant en lien avec un membre de la famille.

On retrouve ainsi un certain nombre d'enquêtés engagés dans ce type de cause qui sont eux-mêmes issus d'un pays marqué par l'absence de pluralisme politique ou par des entraves fortes à l'égard de tout mouvement d'opposition ou de contestation. Un élément tout à fait notable est ainsi la présence de « héros », ou de figures charismatiques dans le cercle familial, s'étant engagés dans le pays pour la défense de certains droits ou pour faire advenir sur la place publique la possibilité d'une parole discordante de celle du pouvoir en place. Il n'est ainsi pas rare de trouver dans ce profil des fils de réfugiés dont l'activisme dans le pays est souvent la cause de la migration forcée. Ces enfants de résistants, de prisonniers, de victimes d'actes de torture, etc., évoquent souvent ces figures comme un modèle, un exemple à égaler ou à dépasser, à l'image de cette militante dans un collectif politique algérien qui est à plusieurs reprises revenue au cours de l'entretien sur l'engagement de son père en Algérie :

« Je suis née en Algérie, mais je suis arrivée ici à 2 ans. J'ai grandi et étudié en France. Je suis sensible à la cause palestinienne et à d'autres causes, sans doute parce que mon père a été résistant algérien, il a fait la guerre d'Algérie, il nous en a parlé très jeune. Je suis du coup sensible à toutes les formes d'injustices. » (Assia, 22 ans.)

Là encore, le choix de s'engager dans des collectifs de défense des droits de l'homme peut souvent être envisagé comme relevant de prédispositions et de représentations du monde largement transmises par un cadre familial favorable à l'engagement, où l'on retrouve plusieurs proches (parents ou grands-parents, oncles ou tantes, cousin·e·s) ayant laissé une empreinte forte dans la biographie militante de ces jeunes. Pour Amira, c'est au cœur de la vie familiale en France qu'il va, dans un premier temps, faire l'expérience d'un « profond malaise » en écoutant les récits dramatiques d'un oncle résistant torturé par des proches du régime de Ben Ali. Ce sentiment trouvera son opérationnalisation politique par l'intermé-

8. MC CARTHY J., 1997, « The globalization of social movement theory », in SMITH J., CHATFIELD C., PAGNUCCO R. (dir.), *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity Beyond the State*, Syracuse University Press, Syracuse (Italie).

diaire d'une personne référente, ou d'un « autrui significatif⁹ ». La construction sociale du souhait de se vouer à une cause¹⁰ passe ainsi par un ensemble de dispositions privées qui peuvent s'interpréter au regard d'un cadre disponible dans l'espace social de la migration familiale.

Il reste néanmoins nécessaire de préciser la manière dont s'expriment et s'actualisent les droits de l'homme par ceux qui agissent pour leur défense. Bien sûr, ce type d'engagement s'inscrit dans un parcours individuel, il peut donc avoir des significations fortement divergentes selon le moment de vie pendant lequel il est embrassé, selon les caractéristiques morales et professionnelles d'un individu et selon les configurations plus générales de l'action collective de chaque pays vers lequel cet engagement s'oriente. Mais, de manière assez consensuelle, ces droits sont généralement envisagés comme des droits civils et politiques se rattachant avant tout à un régime démocratique. Dans des pays où ce type de régime est en danger, n'existe pas ou n'en est qu'au stade de l'ébauche, l'engagement vise alors à les faire exister ou, dans le meilleur des cas, à les préserver.

« Il n'y a pas de progrès sans liberté. La liberté sera toujours le repère : si elle avance, le pays avance, si elle recule, alors tout s'effondre. Et nous, notre travail, c'est de faire en sorte que les droits de l'homme soient toujours préservés. C'est pour ça que nous nous battons ici et que nous nous tenons informés de ce qui se passe en Algérie. Dès que quelque chose dérape, tout le monde doit savoir que les militants d'ici et de là-bas seront toujours présents. » (Sofiane, 23 ans.)

Dans d'autres situations, les droits de l'homme sont entendus par ces jeunes en termes de défense de la « dignité humaine » et de l'intégrité physique qui lui est liée. Le ressort de l'engagement naît justement dans certains cas de l'expérience tragique de violations vécue par

« L'universalité des droits de l'homme peut ainsi être envisagée comme un outil de légitimation politique auprès de populations *a priori* réticentes aux discours partisans. »

un proche dans le pays d'origine. Pour les engagés dans ce type de cause, le rapport à la politique, de manière plus formelle et partisane, n'est toutefois jamais très loin. L'universalité des droits de l'homme peut ainsi être envisagée comme un outil de légitimation politique auprès de populations *a priori* réticentes aux discours partisans. On

le voit notamment dans le cadre de mouvements d'opposition congolais mobilisés en France, le recours à la morale, à des règles transcendantales, au désintéressement, permet de prendre une position « décalée » face à la sphère de la compétition politique où les luttes fratricides conduisent à une saturation de l'espace politique par les intérêts « politiques ».

Citoyenneté et « mondes sociaux imaginés »

À travers ces formes multidimensionnelles d'engagement, l'enjeu est aussi de mieux saisir les sentiments d'appartenance et les pratiques de citoyenneté de ces jeunes en les mettant en relation avec la question de la transmission d'une mémoire des origines. Comment, plus précisément, cette mémoire est-elle transmise, réappropriée ou évacuée dans les pratiques d'engagement transnational ? Appréhender le « rapport au pays d'origine » des descendants

9. Les « autrui significatifs » désignent les acteurs principaux de la construction de la vision du monde et de l'identité d'ego. Cette conception met l'accent sur une importante phase de socialisation, à l'âge adulte, ainsi que sur le poids des autres dans ce travail « personnel ». C'est par une interaction régulière avec des proches revêtant des caractéristiques particulières (autrui significatifs) que l'individu valide le monde dans lequel il vit, tout autant que son identité. BERGER P., LUCKMANN T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Meridiens Klincksieck, Paris, p. 177-189.

10. SAWICKI F., 1991, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in LAGROYE J., 2003, *La politisation*, Belin, Paris, p. 123-146.

d'immigrants implique de se décentrer d'une perspective identitaire et d'une approche du « pays d'origine », afin d'analyser la construction sociale des origines en situation et en contexte migratoire postcolonial.

La reconstruction d'une mémoire des origines : la place de l'histoire migratoire dans les engagements transnationaux

Analyser le rapport aux origines des descendants de migrants peut rapidement relever de la gageure. Prenant des formes diverses, tangibles et/ou intangibles, ce rapport peut être tout à la fois fait d'injonctions et d'assignations identitaires provenant de différents univers (parents, familles, associations, institutions, etc.), mais aussi d'éléments de revendication, d'affiliation, de réappropriation multiples en fonction des lieux, mais aussi des interlocuteurs avec lesquels ces jeunes interagissent. Incontestablement, la question des origines pour des enfants d'immigrés n'ayant, dans la plupart des cas, jamais vécu dans le pays de leurs parents renvoie aux processus sociaux de construction des origines¹¹, c'est-à-dire à tous les éléments auxquels ce terme renvoie habituellement : des valeurs, des identités, des présupposés culturels, traditionnels, mais aussi des lieux et des collectifs qui y sont associés.

Il est ainsi rapidement apparu au fil des entretiens le caractère polysémique de la notion d'« origine » pour la plupart des enquêtés. S'agit-il du récit de la migration de leurs parents en France, du projet de départ à sa concrétisation? S'agit-il plus largement de l'histoire familiale dans la région de départ? Les questions sont nombreuses, mais un élément semble en revanche faire l'unanimité : les origines sont d'abord vues comme des parcours de vie qui ont conduit leur père et leur mère à prendre une place dans la société française. Ce vécu peut être vu comme une trame liant les différentes étapes du contexte d'origine, de l'entrée et de l'installation en France, mais qui ne devient lisible qu'en reconstituant un à un les récits et les émotions composant cette histoire. Les origines apparaissent donc comme une mémoire familiale aux contours mouvants où il apparaît difficile d'établir une distinction nette entre l'histoire de la migration des parents, l'histoire de l'immigration et la mémoire des origines.

L'histoire de la migration des parents se caractérise par le passage d'une société d'origine à une société d'accueil. L'histoire familiale des descendants d'immigrés ne peut être dissociée de cette période au cours de laquelle les projets d'émigration se sont construits. Bien qu'antérieur à l'installation en France, cet espace-temps semble dans bien des cas essentiel dans la construction des parcours des immigrés et de leurs descendants. La mémoire des origines, pour un certain nombre de jeunes rencontrés au cours de l'enquête, est en effet d'abord l'histoire des trajectoires vécues de leurs parents, c'est-à-dire les déplacements, l'exil ou l'expatriation porteuse parfois de ruptures et de souffrance. Et du fait que ces départs peuvent être douloureux, un certain nombre d'éléments de cette mémoire sont susceptibles d'être peu transmis, voire passés sous silence. Comme le souligne à ce sujet Abdelmalek Sayad, l'acte migratoire est souvent un héritage déprécié aux yeux de leurs parents qu'ils refusent, dans bien des cas, de reconstruire ou de transmettre¹² (Sayad, 1991). Ce sentiment d'« indignité », pour reprendre les termes de Sayad, peut également être ressenti par les destinataires de l'histoire migratoire et devenir source de mobilisation :

11. BELKACEM L., 2013, « Jeunes descendants d'immigrants ouest-africains en consultations ethnocliniques : migrations en héritage et mémoires des "origines" », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 1, vol. 29, p. 69-89.

12. SAYAD, A., 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck université, Bruxelles.

« Mon père a un passé de résistant [en Algérie], mais il aime la France, il aime l'Europe. Il a grandi dans l'Algérie française, il a vécu dans ce fantasme d'une Algérie avec cette culture un peu française, occidentale. Très jeune, quand il a commencé à gagner de l'argent, il allait au cinéma français. Il a résisté parce qu'il fallait résister, il aimait son pays, et que pour lui c'était des valeurs fondamentales. Mais quand j'ai commencé à vouloir m'investir et à m'engager, dès le lycée, il était assez farouchement contre ça. Il avait peur qu'on fasse des amalgames, il voulait qu'on fasse attention. Il pensait que ce n'était pas la question, en France, de s'investir. » (Assia, 22 ans.)

L'histoire de l'immigration est reconstituée à travers l'expérience de vie des parents immigrés au sein de la société d'accueil. Cette mémoire, transmise de parents immigrés à leurs enfants nés et socialisés en France, a pour objectif selon ces derniers de « réveiller leur conscience » et de les encourager à établir une « rupture avec les conditions et les souffrances de l'immigration » (Assim, 35 ans, Algérie). Les récits de vie recueillis auprès de ces jeunes descendants font souvent état des difficultés endurées par leurs parents en France, mais aussi des embûches à déjouer pour faciliter leur intégration et des erreurs à ne pas répéter. Cette mémoire de l'immigration intervient dans les pratiques d'engagement lorsqu'il s'agit de donner des garanties sur le bien-fondé de leurs activités militantes : « agir » signifie alors ne pas « subir » le rejet ou la discrimination potentiellement vécu par leurs parents en faisant de l'engagement un vecteur d'intégration :

« Je ne vois pas du tout cette question comme mes parents. Eux, ils sont venus pour travailler, ils n'ont pas fait beaucoup d'études, même s'ils considèrent l'école comme quelque chose de très important. Mais eux ne voient que l'école pour prouver notre réussite. C'est un peu normal avec ce qu'ils ont vécu. Je crois qu'il y a bien d'autres choses qui peuvent montrer qu'on a réussi. Je considère que mon engagement est justement une preuve de ma réussite, parce que j'essaye directement de faire en sorte que le monde soit meilleur ou un peu meilleur chaque jour. Alors que pour mes parents, travailler c'était avant tout éviter que le monde soit pire que ce qu'il n'était déjà. » (Zakia, 20 ans.)

« L'origine est alors vue comme le lieu immatériel et imaginaire où réside cette part incarnée de générosité et d'humanité, en opposition avec le lieu matériel du territoire de résidence réduit à être le simple réceptacle de leurs échecs et infortunes. »

La mémoire des origines au sens strict est perçue comme l'ensemble des éléments liés à la tradition, la religion, la culture héritée des ancêtres. Cette mémoire est souvent faite de fantasmes, d'idéalisation, d'un rapport imaginaire à l'« autre », lequel se trouve finalement être soi-même lorsque ces jeunes sont renvoyés à leur propre altérité. Des éléments abstraits liés au « pays d'origine » sont alors souvent convoqués par ces jeunes pour justifier leur engagement transnational et le sentiment de « pureté originelle » qui les anime. Ils peuvent ainsi ressentir des difficultés à différencier ce qui relève de la réalité du

passé et ce qui correspond à leurs représentations des fragments de la mémoire familiale. L'origine est alors vue comme le lieu immatériel et imaginaire où réside cette part incarnée de générosité et d'humanité, en opposition avec le lieu matériel du territoire de résidence réduit à être le simple réceptacle de leurs échecs et infortunes :

« Ce n'est pas en Europe que la solidarité a été inventée. Quand on voit comment les gens sont traités ici, comment les migrants sont jetés à la rue, comment, nous, on nous traite aussi... L'Afrique est beaucoup plus pauvre mais par contre cette solidarité existe à chaque coin de rue. Je sais d'où je viens et où se trouve le bien, et là-bas c'est sans doute beaucoup plus riche au niveau des relations humaines, c'est sûr. » (Aba, 24 ans.)

Ces trois éléments de « mémoire » (de la migration, de l'immigration et de la culture d'origine) peuvent s'interpénétrer pour alimenter ce qui constitue l'identité des individus et des groupes. Mis ensemble, ces trois éléments montrent bien que l'« origine », si souvent

mise en avant, doit aussi et surtout être considérée comme une construction sociale de la différence lorsque ces jeunes sont assignés à leur antériorité familiale marquée par le parcours migratoire de leurs parents. Les propos recueillis montrent bien que certains descendants peuvent ainsi être incités (y compris par nous-mêmes, lorsque nous leur posons la question sur leurs supposées origines) à proposer une sorte de puzzle mémoriel, où des éléments de la trajectoire familiale passée viennent s'imbriquer dans le cours des engagements présents afin de donner une cohérence salvatrice à ceux qui pourraient douter de leur bonne foi.

Mais quelques jeunes rencontrés choisissent en revanche de rompre avec cette idéalisation de la mémoire des origines en rappelant que leurs parents, tout en ayant connu une épreuve migratoire, peuvent aussi être responsables d'erreurs ou de mauvais choix. Ces jeunes sont aussi ceux qui manifestent le plus de distance à l'égard des traditions et de la culture des origines, refusant bien souvent toute assignation identitaire qui ne les relèguerait qu'au simple rang d'héritiers d'une mémoire passée, alors qu'eux-mêmes souhaitent s'afficher davantage comme les transmetteurs d'une histoire présente, qui reste encore à définir et à écrire. À cette vision de l'« immigration-maintien », à laquelle ces descendants se trouvent régulièrement relégués, s'oppose un « transnationalisme-rupture », dans lequel les parcours d'engagement témoignent fréquemment d'une certaine émancipation vis-à-vis des figures parentales jugées par d'autres comme inaltérables et incontestables, tout en initiant de nouveaux parcours à l'échelle internationale.

Conclusion : une citoyenneté dissociée de la nationalité ou le transnationalisme en acte

Le rapport entretenu par ces jeunes descendants de migrants avec le pays d'origine de leurs parents et les différentes pratiques d'engagement inscrites tout à la fois au niveau local et transnational posent la question des valeurs qu'ils attachent à la citoyenneté. Cette dernière semble dans le cas présent davantage se définir par un mode de comportement et une participation active à la vie de la société que par un statut juridique lié strictement – et exclusivement – à la nationalité. La démarche proposée ici consiste moins à tenter de caractériser ces formes d'engagement transnational, dans une perspective dichotomique pour savoir si la citoyenneté serait nationale ou postnationale, qu'à saisir les processus de construction et de définition d'une citoyenneté au-delà de l'État-nation, en relation avec la constitution et la consolidation de formes d'inscription territoriale aux niveaux local, national et transnational. Les actions engagées par ces jeunes au niveau transnational permettent de voir comment se constitue, au fil des engagements transnationaux des jeunes issus de l'immigration et dans différents cadres de mobilisation, une « citoyenneté en acte¹³ » qui joint espace d'origine et espace de résidence pour constituer un « tiers-espace¹⁴ » dans lequel peuvent être négociées des formes nouvelles de citoyenneté transnationale. Ces pratiques associatives et parcours d'engagement, partisans comme non partisans, donnent à voir des espaces originaux de fabrication d'une citoyenneté dont les formes d'expression ne sont pas conditionnées au statut juridique mais relèvent de l'engagement des initiatives multiples permettant l'échange, le dialogue, le lien social, voire la coopération, notamment sous des formes locales.

13. BALIBAR E., 2010, *La proposition d'égaliberté*, Presses universitaires de France, Paris.

14. BHABHA H. K., 2007, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Payot, Paris.

Dans le même temps, l'émergence graduelle de pouvoirs transnationaux et l'élaboration d'un référent international de droits humains fondamentaux (chartes, conventions, cour pénale) constituent des réalités horizontales que certains jeunes perçoivent comme annonciatrices de nouveaux types de citoyenneté « postnationale¹⁵ ». Nos interlocuteurs peuvent ainsi contester l'idée que leurs droits puissent dépendre exclusivement de leur degré d'intégration dans la nation où ils vivent et présenter leurs revendications à un niveau supranational ou invoquer des normes postnationales qui relèvent des droits de l'homme en général. Ils annoncent ainsi un nouveau modèle de participation politique, dans lequel ils aspirent à s'impliquer dans la vie politique de l'endroit où ils vivent, indépendamment de leur identité ou de leur double appartenance nationale, et s'appuient pour faire reconnaître ce droit sur des normes et des institutions transnationales ou internationales, rejoignant ainsi la perspective déjà développée par Riva Kastoryano, « le transnationalisme fait du pays d'origine un pôle d'identité, du pays de résidence une source de droits et du nouvel espace transnational un espace d'action politique associant ces deux pays et parfois d'autres encore¹⁶ ».

15. SHAFIR G. (dir.), 1998, *The Citizenship Debates*, University of Minnesota Press, Minneapolis (États-Unis).

16. KASTORYANO R., 2000, « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, p. 358.

PARTIE II – ENJEUX DE LA PRODUCTION MUTUALISÉE DE CONNAISSANCES

■ La recherche-action en faveur de l'engagement citoyen des migrants

Jean-Luc Dumont, Rafael Ricardou, Jonathan Stebig, Samba Yatera

■ Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires

Sophia Arouche, Samira Daoud, Goundo Diawara, Fatima Ouassak

■ Participation et engagement dans les quartiers populaires

Entretien avec Éric Fassin, réalisé par Sophia Arouche,
doctorante en science politique, université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

La recherche-action en faveur de l'engagement citoyen des migrants

JEAN-LUC DUMONT,
psychologue, universitaire retraité

RAFAEL RICARDOU,
directeur de la Cité des métiers

JONATHAN STEBIG,
coordinateur du GRDR, antenne d'Île-de-France

SAMBA YATERA,
sociologue, directeur adjoint du GRDR

Fondé par des ingénieurs agronomes et des migrants, le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural (GRDR) mobilise dès ses origines les enseignements de la recherche à la fois pour la mise en place de formations auprès des migrants en France (techniques agricoles, agronomie, gestion de projets) et pour des programmes de développement dans ses territoires d'intervention en Afrique. Si les démarches de production de connaissances dans les programmes tournés vers l'Afrique sont initialement liées aux questions d'agronomie et de développement local, les activités en France vont progressivement s'orienter vers les questions de migrations, de « vivre ensemble », d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale.

Comment un engagement des migrants tourné exclusivement au départ vers le développement des régions d'origine va-t-il progressivement intégrer la question de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'intergénérationnel en lien avec les associations d'immigrés? De par sa nature, qui le place à l'intersection de la production de connaissances et de savoirs, d'une part, et des actions ancrées sur le terrain, d'autre part, le GRDR se situe dans une démarche de recherche-action initiée dans ses différentes activités en France et en Afrique. Cet article propose de revenir non seulement sur les réflexions qui ont pu être menées au cours des différentes démarches de recherche-action engagées depuis leurs débuts, mais aussi sur leurs effets en termes d'engagement citoyen, aussi bien au niveau des individus, des groupes, que des organisations (personnes impliquées dans la recherche-action, groupes cibles, acteurs, institutions).

GRDR et associations de migrants : une histoire commune, des actions concertées

Pour saisir les évolutions des activités du GRDR, rappelons en premier lieu que les associations de migrants sont longtemps restées soumises en France à un certain nombre de contraintes. Il faudra attendre la loi du 9 octobre 1981 pour que leur existence et leur reconnaissance soient simplifiées. La loi supprime le régime dérogatoire des associations étrangères institué par le décret-loi de 1939, qui subordonnait la constitution de ces associations à l'autorisation du ministre de l'intérieur. Jusqu'à la fin des années 1970, malgré leur activisme, les migrants sont en effet considérés comme des travailleurs temporaires ou objets de politique publique, plutôt que comme des acteurs associatifs et politiques à part entière. La loi du 9 octobre 1981 va ainsi permettre au GRDR, déjà en lien avec les migrants, d'être un acteur clé de la structuration des mouvements associatifs organisés en fonction des besoins des populations des territoires d'origine des migrants.

Par la suite, au tournant des années 2000, le GRDR va modifier ses statuts afin de permettre la mise en œuvre de programmes d'intervention en France pour l'insertion des migrants. Ces programmes visent prioritairement l'appui au mouvement associatif migrant, sa structuration et sa reconnaissance, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que les questions sociosanitaires. Les publics visés sont les migrants, hommes et femmes, et les jeunes descendants d'immigrés, les acteurs institutionnels, associatifs en lien avec l'immigration.

LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES FONDE LA DÉMARCHE DU GRDR : L'EXEMPLE DES FOYERS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Les liens ténus et anciens entretenus par le GRDR avec les foyers de travailleurs immigrés vont être à l'origine de certaines évolutions dans les pratiques d'accompagnement des migrants. Les objectifs de départ étaient certes le renforcement de leurs capacités d'intervention pour le développement des régions d'origine, cependant la démarche mise en place par le GRDR a rapidement contribué à faire émerger des questions liées à la vie des migrants dans le foyer.

À partir de 1981, l'émergence des associations de développement, dont la quasi-totalité était domiciliée dans les foyers, impacte ces lieux de résidence mais aussi les actions du GRDR engagé dans ces espaces. Rappelons aussi que les années 1990 vont ensuite être marquées par des initiatives associatives pour améliorer les conditions de vie des résidents et remettre en cause le contrôle social de ces derniers par les hiérarchies traditionnelles. Les comités de résidents vont alors jouer un rôle de plus en plus important dans la gestion du foyer. Un nombre conséquent de membres des comités étaient des responsables d'association de développement. La question qui se posait était de savoir comment renforcer les compétences de ces responsables ? Après de nombreux échanges avec les leaders associatifs, le GRDR va mettre en place des formations de cadres associatifs pour développer leur savoir-faire en matière d'animation, de gestion associative et de partenariat.

C'est toujours dans cette logique de renforcement de compétences et de valorisation de savoir-faire que le GRDR va organiser les « samedis du développement », coanimés avec les responsables associatifs, et qui étaient des temps ouverts à tout le monde les samedis après-midi. Puis, en 1992, l'Université continue du développement (UCD) était créée, où les questions liées au développement étaient abordées de manière beaucoup plus théorique, à une échelle plus globale, sur des sujets sociaux, économiques, politiques. Sans aucun doute, l'UCD a contribué à l'émergence de leaders politiques parmi les migrants retournés vivre dans leur pays d'origine.

Le GRDR va ainsi développer des partenariats avec des instituts de recherche, des universités et collaborer avec des chercheurs en sciences sociales pour mieux appréhender les problématiques sociales rencontrées par les migrants en France. Il veille également à ce que les activités de production de connaissances soient liées à des actions de terrain. Elles peuvent être incluses dans un programme opérationnel plus global – avec un volet d'enquête, prélude à la mise en œuvre de l'action –, parfois suivi de livrables (rapports, guides, répertoires). Dans d'autres cas, il s'agit d'études ou de diagnostics directement menés par les équipes du GRDR, en lien ou non avec une université, souvent en réponse à une commande ou à un appel d'offres. Cela a également pu prendre la forme de programmes de recherches, occasionnellement avec des financements dédiés pour des postes de doctorants.

Recherche-action et appui au développement : une démarche participative

Parmi les objectifs fondamentaux du GRDR figure la « production de connaissances », dans le souci d'allier démarches d'enquêtes (recherches, études...) et programmes d'action. Le nom même de l'ONG (Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural) comporte cette double ambition de « recherche » et de « réalisation », avec une articulation entre ces deux dimensions relevant bien souvent de l'épreuve et du défi et se rapprochant par bien des points des interrogations de Jean Dubost : « Tout projet de recherche-action prétend combiner une dimension recherche et une dimension action, la nature de la liaison entre ces deux dimensions devant indiquer la spécificité de l'approche R.A. recherchée, que recouvre exactement pour chaque auteur le mot recherche? Le mot action? Et que désigne finalement le trait d'union qui les relie? »

« Il s'agit ainsi de s'appuyer sur les connaissances, savoirs et savoir-faire des populations directement concernées, avec l'idée que « l'expertise » ne relève pas d'un seul groupe d'acteurs (les agronomes, les techniciens, etc.) mais bien d'un processus de construction collective impliquant également les « bénéficiaires ». »

Une réponse nous est donnée par Henri Desroche, lorsqu'il distingue :

- « 1 – une recherche d'explication ou recherche sur l'action ;
- 2 – une recherche d'application ou recherche pour l'action ;
- 3 – une recherche d'implication ou recherche par l'action². »

La recherche-action correspond, bien sûr, au troisième type de recherche. Le GRDR se définit de ce point de vue comme une structure privilégiant une approche concertée et participative des différents acteurs dans la production de connaissances et dans la mise en œuvre d'outils méthodologiques pour impulser un développement social et économique dans ses territoires d'intervention. Depuis 2007 en effet, dans les différents plans d'action du GRDR, la production de connaissances comme moyen d'action et d'aide à la décision est un volet important dans les stratégies d'intervention de l'association. Rappelons pour cela que les statuts de l'association mettent en avant l'importance d'une approche qui favorise le « développement endogène ». Il s'agit ainsi de s'appuyer sur les connaissances, savoirs et savoir-faire des populations directement concernées, avec l'idée que « l'expertise » ne relève pas d'un seul groupe d'acteurs (les agronomes, les techniciens, etc.) mais bien d'un processus

1. DUBOST J., 1983, « Les critères de la recherche-action », *Pour*, n° 90, p. 17.

2. DESROCHE H., 1982, « Les auteurs et les acteurs, la recherche coopérative comme recherche-action », *Archives des sciences sociales de la coopération et du développement (ASSCOD)*, n° 59, p. 39-64.

LA MONOGRAPHIE, UN OUTIL CENTRAL POUR LA RECHERCHE-ACTION

La monographie se définit de manière plus générale comme une « présentation la plus complète et la plus détaillée possible de l'objet étudié* ». Elle n'est pas un outil uniquement réservé aux recherches des ethnologues. La monographie est aussi utilisée par des sociologues pour les études des communautés urbaines. En effet, pendant le premier tiers du xx^e siècle, le courant sociologique de l'école de Chicago mobilise des monographies pour saisir les effets de l'urbanisation rapide des centres industriels américains et de l'afflux d'immigrés issus de l'Europe centrale et orientale.

La monographie est un outil d'investigation impliquant une enquête de terrain, l'observation directe, qui allie une approche qualitative à travers des entretiens collectifs et une enquête quantitative. Elle nécessite une forte implication des différents acteurs du territoire. L'approche monographique vise ainsi à une meilleure connaissance du territoire communal (fonctionnement, besoins, contraintes et priorités) à travers une méthode spécifique de recueil de données. Cela permet d'établir un diagnostic pour l'élaboration de politiques de développement local et pour renforcer, auprès des habitants, la perception du territoire communal comme un espace commun de vie. La monographie apparaît ainsi comme un outil central de la démarche de recherche-action, qui se structure autour de trois éléments : 1) le diagnostic du territoire : outils et méthodes pour réaliser l'enquête, 2) le passage de l'enquête à la monographie, 3) la restitution validation de la monographie. Si la monographie est devenue un outil classique en sciences sociales, la recherche-action se caractérise par la place qu'y occupe une autre dimension importante, à savoir l'implication forte des bénéficiaires dans le processus du début jusqu'à la fin.

Si la recherche-action facilite la production de connaissances et d'outils, elle permet surtout de créer une dynamique autour des projets et de mettre en place des cadres de concertation entre les différents acteurs intervenant dans le territoire concerné. La monographie apparaît de ce fait comme un outil de coproduction de savoirs avec les acteurs du territoire sur la commune et d'animation territoriale. Elle favorise une interaction entre les différents acteurs, les experts, les populations et les autorités locales.

* ZONABEND F., 1985, « Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Études rurales*, n° 97-98, p. 33-38.

de construction collective impliquant également les « bénéficiaires ». Il y a là l'idée d'une démarche collaborative et participative (encadré ci-dessus), où les connaissances sont produites conjointement et conduisent à la coconstruction des programmes de recherche et d'intervention. La recherche-action constitue de ce fait un moyen d'améliorer les pratiques du GRDR et des acteurs engagés pour le changement social et l'amélioration des situations du public visé et de son environnement en prenant à contre-courant les idées reçues associées à certaines régions. Au moment où la mobilité est perçue comme une menace, notamment dans un contexte politique où il existe des controverses européennes sur les migrations, le GRDR insiste par exemple sur la circulation des personnes et leur intégration citoyenne.

Dans une certaine mesure, la recherche-action fait ainsi partie intégrante des principes qui guident, davantage aujourd'hui, l'intervention du GRDR : « Entre le chercheur ou l'expert et les acteurs s'établissent des relations de coopération et d'éducation mutuelle. Le chercheur apprend de l'expérience des acteurs, et les acteurs apprennent du chercheur des méthodologies et des techniques. Par le partage des activités de recherche qu'elle implique, la recherche-action remet en cause la traditionnelle division du travail entre les intellectuels

et ceux qui, socialement, ne sont pas considérés comme tels³. » Pour ce qui concerne, plus précisément, les interventions formatives auprès de publics migrants, une autre dimension est à considérer dans la relation entre « bénéficiaires » et intervenants : celle du croisement des cultures et des savoirs – mais également des points de vue sur ces savoirs et savoir-faire –, qui améliore la communication et enrichit considérablement le processus de coopération. Il s'agit de dialoguer et d'interagir avec les praticiens et les bénéficiaires qui sont parties prenantes de cette situation, en ne perdant pas de vue que « la recherche-action s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous⁴ ».

Un engagement associatif qui évolue au gré des projets migratoires

Les évolutions du GRDR sur l'accompagnement du mouvement associatif traduisent les changements d'échelle des projets migratoires survenus du local à l'international jusqu'au transnational. Rappelons à ce sujet que lorsque l'association avait comme principal objectif de répondre aux besoins des villages d'origine (approvisionnement en eau, en santé, en

L'EXEMPLE DE L'ASSOCIATION L'EED

Les pratiques de L'EED (L'association ensemble pour l'espoir et le développement) concernent le champ de l'intégration et du codéveloppement. Par le mode de fonctionnement, elles apparaissent également différentes des associations créées par les premières générations d'immigrés, l'enjeu étant désormais de ne pas restreindre les membres de l'association aux seuls ressortissants d'un même village ou d'une même commune mais d'élargir le cercle des participants.

Créé en 2015, L'EED a pour mission de mobiliser les ressources techniques, intellectuelles et économiques de toutes les bonnes volontés pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses bénéficiaires dans les territoires d'intervention (Mali, Mauritanie, France). La question de la scolarisation des enfants étant un axe d'intervention prioritaire de l'association, L'EED a par exemple mis en place depuis 2016 un dispositif de voyage scolaire et d'échanges interculturels en partenariat avec la ville d'Aubervilliers et avec le concours des autorités françaises et mauritaniennes. Il vise à la fois à faire venir en France chaque été des enfants sélectionnés sur la base d'un concours pour un séjour d'apprentissage, de découverte et d'échanges interculturels et à créer dans le pays d'origine des cantines scolaires pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants en termes de nutrition.

Conscient du fait que le sport constitue un levier important pour mobiliser la jeunesse et un outil central de renforcement des liens, de promotion des idéaux de fraternité et de solidarité, l'association organise un tournoi de football de deux mois chaque été et dispose pour cela de son propre club de football, affilié à la ligue de Paris Île-de-France, pour permettre aux jeunes talents d'être visibles. L'EED Football club participe au championnat de foot loisir du district de la Seine-Saint-Denis en réunissant dans son équipe des jeunes du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal.

Enfin, tout en développant des actions en direction des jeunes, L'EED a souhaité aussi accompagner cette génération de travailleurs migrants qui résident dans les foyers à travers des permanences d'accompagnement administratif pour leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle (recherche d'emploi, déclaration d'impôts, demande d'aides au logement, etc.).

3. LE BOTERF G., 1983, « La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux? », *Pour*, n° 90, p. 44.

4. DUBOST J., 1983, *op. cit.*, p. 17.

éducation), les formes d'engagement prolongeaient des actions déjà impulsées dans le cadre des caisses villageoises, lesquelles s'appuyaient jusqu'alors sur un ordre social traditionnel. L'engagement associatif s'est arrimé à cet ordre et a progressivement été envisagé comme promoteur de compétences et de savoir-faire. S'engager devenait alors progressivement une autre façon de développer des savoir-faire, d'acquérir une expérience par l'expérience associative.

L'engagement des migrants est multiforme. Il se développe soit en autonomie avec l'espace communautaire d'origine, soit à l'inverse en étroite collaboration avec les structures villageoises. À l'articulation de ces deux dimensions, avec l'imprégnation de plus en plus forte du champ économique dans l'engagement associatif, on voit émerger des formes transnationales d'engagement. Les personnes cherchent de la sorte à créer entre « ici » et « là-bas » de nouvelles entreprises innovantes en s'appuyant sur des réseaux associatifs, à tel point qu'il devient parfois difficile de distinguer ce qui relève du secteur associatif ou de celui de l'entreprise. Quelle différence, au bout du compte, entre une entreprise qui produit des emplois et du lien social en France comme au pays et une association, si ce n'est que l'association bénéficie de subventions ou de financements dont ne bénéficie pas l'entreprise? Ce cas de figure de création d'entreprises qui s'appuie sur des réseaux associatifs se caractérise par un souci d'efficacité à court terme que l'utilisation des réseaux sociaux vient directement soutenir.

Les trois types d'engagement (vers le pays d'origine, vers le pays de résidence et dans des échanges transnationaux liant pays d'origine et pays de résidence) indiquent des évolutions liées au projet migratoire et de la prise en compte par les immigrés des enjeux liés à la citoyenneté en France et au codéveloppement. Ces formes d'engagement ne sont pas seulement les fruits des interactions entre les associations de migrants et le GRDR. Elles sont aussi le résultat des processus d'évolution des projets migratoires et de l'émergence de nouveaux acteurs, des jeunes et des femmes, confrontés aux difficultés d'insertion. Elles montrent aussi l'évolution des activités du GRDR. Jusqu'au milieu des années 1980, l'action du GRDR était principalement orientée vers l'appui des travailleurs immigrés originaires du bassin du fleuve Sénégal pour le développement de leur région d'origine. Ce n'est qu'à la faveur d'une prise de conscience progressive de l'installation définitive des immigrés en France, relayée par la demande d'un certain nombre de ses partenaires associatifs mais également institutionnels, que le GRDR s'est investi dans des actions destinées à faciliter l'insertion des immigrés d'origine subsaharienne en France dans les foyers et auprès des familles.

Pour cela, les recherches-actions menées sur différentes thématiques, les formations en direction des responsables associatifs, les partenariats forts entre le GRDR et les migrants ont été un des moteurs du cheminement et de l'interaction aussi bien sur le plan de l'engagement associatif que sur celui des initiatives économiques individuelles.

Pour une recherche-action formative

La plupart des études menées par le GRDR ont porté sur le projet personnel des acteurs de l'enquête. Le projet est un indicateur pertinent de l'action individuelle et collective, des dynamiques d'insertion et de développement personnel. Cela a été le cas dans l'étude sur la scolarisation des enfants issus de l'immigration subsaharienne⁵, dans la mesure où le projet de l'élève fait sens dans son itinéraire scolaire. Citons également l'étude sur l'engagement des jeunes dans les associations⁶ où l'approche par récits de vie a permis de mesurer le

5. GRDR, 2011-2012, *Scolarisation des enfants de migrants d'origine subsaharienne en France*.

6. GRDR, 2014, *Étude sur l'engagement associatif des jeunes issus de l'immigration*.

lien entre projet individuel et engagement. Les auteurs de ces études réalisées sous forme de recherche-action ont souvent préconisé des actions de sensibilisation et de formation comme prolongement de la recherche. Nous présenterons brièvement, ici, deux types d'action de formation du GRDR, l'une centrée sur l'accueil, l'écoute, la compréhension du parcours de migrants primo-arrivants et l'autre sur l'accompagnement des projets d'entreprise des migrants eux-mêmes.

Le premier exemple de ce que l'on peut appeler une « recherche-action formative » cible surtout les pratiques sociales des différents professionnels (assistants sociaux, animateurs, agents d'accueil dans les mairies et les centres sociaux, médiateurs linguistiques et culturels, écrivains publics, animateurs, accompagnant les primo-arrivants). Le GRDR s'est investi dans des interventions pour sensibiliser ces professionnels de l'action sociale aux difficultés d'ordre interculturel qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leurs contacts avec les migrants⁷. L'objectif était d'aider les travailleurs sociaux à communiquer avec les usagers pour mieux les comprendre, saisir leurs projets et répondre le mieux possible à leur demande d'insertion économique et sociale en France.

L'action des intervenants consistait à donner des indications pratiques aux travailleurs sociaux, les sensibiliser aux différents modes de sociabilité des migrants et au fonctionnement de la communication interculturelle, les aider à mieux identifier leurs interlocuteurs, les aider à savoir écouter, à mieux orienter les migrants vers d'autres professionnels, etc. Mais l'action formative essentielle n'est pas seulement celle des intervenants, c'est surtout le travail réflexif des professionnels eux-mêmes sur leurs pratiques à l'égard des usagers.

Dès le milieu du xx^e siècle, John C. Flanagan⁸ propose à ce sujet une méthode dite « des incidents critiques » consistant, au cours d'un entretien, à relever des événements ou incidents ayant engendré, dans des circonstances déterminées, un malaise ou un conflit à cause de différences culturelles vécues par la personne interviewée. Dans le même sens, Margalit Cohen-Émerique étudie les difficultés que rencontrent les travailleurs sociaux dans leurs interventions auprès des migrants. Elle explique que le contact entre cultures différentes peut provoquer un choc culturel, une « réaction de dépaysement, de frustration, de rejet, de révolte et d'anxiété, en un mot une situation émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez les personnes qui, placées par occasion ou profession hors de leur contexte socioculturel, se trouvent engagées dans l'approche de l'étranger, ce choc est un moyen important de prise de conscience de sa propre identité sociale dans la mesure où il est repris et analysé⁹ ».

En 2005, Patricia Champy-Remoussenard¹⁰ propose une démarche de réduction des écarts entre *situations de travail* et *situations de formation*. Après analyse des écarts, il serait possible d'améliorer les dispositifs de formation. Ce qui est intéressant dans cette démarche, inspirée de la méthode des incidents critiques de Flanagan et celle du GRDR, est que les professionnels sont impliqués : en faisant participer une personne, on change sa posture et on la met en capacité d'agir pour sa propre formation.

Dans ce contexte, la recherche-action formative est une tentative de transformation des pratiques entre 1) le praticien (qui a une culture personnelle et professionnelle) 2) les migrants, qui ont aussi une histoire, un projet migratoire, des aspirations 3) une institution administrative et juridique, qui impose des règles et des normes, contraintes de temps etc. En

7. GRDR, formation « L'accompagnement social des migrants primo-arrivants », Aubervilliers, 2016-17.

8. FLANAGAN J. C., 1954, « The critical incident technique », *Psychological Bulletin*, 51(4), p. 327-358.

9. COHEN-ÉMERIQUE M., 1984, « Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des travailleurs sociaux », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n° 2, p. 183-218.

10. CHAMPY-REMOUSSENARD P., 2005, « Les théories de l'activité entre travail et formation », *Savoirs*, n° 8, p. 9-50.

conséquence, bien des travailleurs sociaux ont le sentiment d'être dans l'impossibilité de répondre à la demande des usagers comme l'évoque une assistante sociale dans l'extrait suivant :

« De toute façon, on est dans la contradiction quand on est travailleur social ; on a des directives politiques et puis il y a l'empathie, la volonté d'aider les personnes et c'est vrai que quelquefois ça se heurte et puis les droits, il y a certaines législations autour des droits qu'on peut même, en tant que travailleur social, contester d'un point de vue de citoyen mais qu'on est obligé d'appliquer parce qu'elles existent, donc comment on fait ? » (Assistante sociale, Aubervilliers, Formation communication interculturelle GRDR 2015.)

Les échanges avec les formateurs contribuent à une recherche de « bonnes pratiques » dans cet ensemble complexe et en perpétuel réajustement. Donald Schön va plus loin : pour lui, « [...] la recherche fait partie des activités du praticien [...]. Elle est déclenchée par les caractéristiques de la situation concrète [...]. Ici, l'échange entre la recherche et la pratique est immédiat et c'est la réflexion en cours d'action qui en tient lieu¹¹ ». À partir de là, peut-on en conclure qu'il faudrait être parfois en rupture avec l'institué pour innover, inventer de nouvelles réponses, produire de nouvelles pratiques ? Dans l'affirmative, une telle démarche « instituante¹² » serait, de fait, celle de la recherche-action qui sert un projet démocratique.

“ De fait, l'approche biographique est en même temps recherche et action de formation et processus de trans-formation. C'est une méthode efficace, car elle ne vise pas l'obtention de connaissances théoriques mais de savoirs pratiques. ”

Notre second exemple s'inscrit dans le cadre de l'« École des projets », initiée et conduite par le GRDR depuis 2015. C'est une formation de migrants porteurs de projets à réaliser « ici » ou dans le pays d'origine, « là-bas », à partir des ressources

potentielles et des aspirations des migrants et assurée par une équipe pluridisciplinaire. Accompagner des migrants dans leur projet d'entreprise, c'est se mettre dans une posture de recherche-action. En effet, « l'accompagné » est impliqué dans une action de recherche puisqu'il s'agit pour lui de produire ses futures conditions d'existence professionnelles et « l'accompagnant » est lui-même dans un échange constructif constant. En outre, accompagner les migrants dans leur projet d'insertion économique et sociale contribue à la production de savoirs¹³ et savoir-faire entrepreneuriaux inédits, sans oublier la production de pédagogies de l'accompagnement adaptées à ces publics.

Nous avons bien ici une coopération entre des acteurs en recherche d'insertion dans divers secteurs de la vie économique, secteurs eux-mêmes en lien avec l'expérience de vie des « porteurs de projet » et des intervenants qui catalysent cette recherche. Un tel dispositif permet aux entrepreneurs en formation d'analyser les différentes situations et de vérifier l'adéquation de leur projet avec leurs ressources et l'état du marché. Il y a bien coconstruction de solutions et celles-ci s'opèrent grâce à des méthodes qualitatives soit collectives, comme la fabrication de l'image de soi en groupe, le « pictolangage », sorte de photolangage sous forme d'un tableau représentant les événements et valeurs essentielles d'une personne, soit individuelles comme l'entretien non directif pour explorer l'histoire de vie d'un sujet en soulignant l'ensemble de ses expériences afin de construire un « profil expé-

11. SCHÖN D. A., 1994, *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Éditions Logiques, Montréal (Canada).

12. LOURAU R., 1970, *L'analyse institutionnelle*, Minuit, Paris.

13. Voir la notion de « culture d'insertion », CHÉRIFI A., 1994, « Médiatrices culturelles, un projet de formation par la recherche-action », *Paroles et pratiques sociales (PEPS)*, n° 48, p. 36.

rientiel¹⁴ ». De fait, l'approche biographique est en même temps recherche et action de formation¹⁵ et processus de trans-formation. C'est une méthode efficace, car elle ne vise pas l'obtention de connaissances théoriques mais de savoirs pratiques.

Conclusion

Tout au long de son histoire, le GRDR a pu s'adapter aux différentes évolutions dans ses territoires d'intervention grâce à une certaine proximité avec son public cible et sa capacité à entendre la parole des acteurs locaux et des bénéficiaires de ses interventions. Cette approche et la prise en compte des réalités sociales ont permis au GRDR d'anticiper et d'éviter des situations de blocage sur des questions sensibles comme la question foncière en Afrique. Ainsi un travail remarquable d'animation, d'échanges avec les différentes catégories sociales du village s'est mis en place autour de l'entente foncière. En France, cette interaction entre le GRDR et les migrants a été un élément de transformation des pratiques du GRDR et des postures des immigrés, y compris sur la question du codéveloppement et de l'insertion. C'est cette capacité de s'interroger sur ces pratiques, en lien avec ses orientations politiques et les besoins des publics visés, qui facilite son adaptation dans des contextes changeants aussi bien en Afrique qu'en France. Le fait que le GRDR ait choisi d'inscrire son accompagnement dans un processus de recherche-action-formation sur des constats partagés avec les migrants, les populations locales et les acteurs institutionnels s'inscrit dans une démarche de coconstruction et d'implication des partenaires. L'objectif reste de valoriser le sujet acteur dans une perspective d'émancipation et de transformation sociale.

14. SAINT-PÉ M.-C., DUMONT J.-L., 1991, *Méthode du profil expérientiel : contribution à l'analyse praxéoscopique*, Éditions Far, Lausanne (Suisse).

15. DOMINICE P., 1990, *L'histoire de vie comme processus de formation*, L'Harmattan, Paris.

Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires

SOPHIA AROUCHE,
étudiante-chercheuse, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

SAMIRA DAOUD,
étudiante, militante associative

GOUNDO DIAWARA,
conseillère principale d'éducation en collège, secrétaire nationale du Front de mères

FATIMA OUASSAK,
politologue, autrice, cofondatrice du Front de mères

Sous l'angle du genre et à travers le témoignage croisé de militantes de quartier, d'une politologue et d'une chercheuse, cet article propose un aperçu des dynamiques de l'engagement féminin dans les quartiers populaires. Les trajectoires militantes restituées ici permettent de saisir le contexte de cet engagement mais aussi ses différents enjeux autour de deux registres : la lutte contre les violences et l'investissement dans les questions d'éducation.

Les jeunes femmes issues des quartiers populaires font l'objet, en France, de nombreux discours et représentations qu'elles perçoivent souvent comme stigmatisants. La question de l'engagement n'est quant à elle que très peu abordée. Lorsque les mobilisations émanant des quartiers populaires sont étudiées, comme ce fut notamment le cas à la suite des révoltes populaires de 2005¹, l'attention se porte très largement sur les populations masculines.

Les mobilisations citoyennes et autres formes de participation suivies par des femmes et plus encore par de jeunes femmes ne sont donc que peu étudiées. Pourtant, la réalité sociologique des quartiers populaires est tout autre. Les différents espaces investis et les logiques de solidarité à l'œuvre dans ces quartiers permettent en effet à ces femmes d'accéder très tôt à un large registre de mobilisations².

1. LE GOAZIOU V. et al., 2007, *Quand les banlieues brûlent...*, La Découverte, Paris; LAGRANGE H. et al., 2006, *Émeutes urbaines et protestations*, Presses de Sciences Po, Paris.

2. Accompagnement administratif et scolaire, aide matérielle aux personnes en situation de précarité, mobilisations sur des thématiques nationales telles que les violences policières ou les missions humanitaires sont autant de domaines d'engagement investis par les habitantes des quartiers populaires.

Cet engagement n'en demeure pas moins complexe, tant les enjeux autour des notions de citoyenneté et de participation dans les quartiers populaires sont nombreux. Employées comme catégories d'action publique, ces notions sont de fait un outil de catégorisation et consacrent l'idée qu'il y aurait une « bonne citoyenneté³ ». Nous assistons ainsi à l'expression d'une injonction participative par les pouvoirs publics sacralisant une forme de participation citoyenne qui serait la plus légitime. Il existe néanmoins un fossé entre les pratiques citoyennes attendues et l'exercice effectif de cette citoyenneté sur le terrain. Les formes de participation citoyenne s'exercent parfois dans le cadre de dispositifs publics, mais peuvent aussi émaner d'initiatives spontanées et indépendantes de tout cadre institutionnel. Les espaces d'exercice de cette participation sont également multiples et les logiques d'appartenances diverses.

À partir des premiers matériaux recueillis dans le cadre d'un projet de thèse, cet article propose de restituer l'engagement de jeunes femmes issues des quartiers populaires. Des militantes des quartiers populaires, une politologue et une chercheuse proposent ici une lecture analytique de l'engagement et un partage des pratiques autour de deux registres : la lutte contre les violences et l'investissement dans les questions d'éducation. Nous verrons, dans chacun de ces registres, comment se traduisent les différents processus d'engagement à l'œuvre et les constats qui en découlent.

Enjeux de représentation

Les jeunes femmes des quartiers populaires occupent dans les discours et les productions sociologiques une position ambivalente. Invisibles et privées de parole, elles sont pourtant au cœur de discours politiques et médiatiques ou de productions cinématographiques⁴. Dans chacun de ces espaces, les jeunes femmes sont systématiquement enfermées dans des catégories radicalement opposées et simplistes. Elles sont soit dociles et discrètes, soit masculines par contrainte ou encore émancipées par provocation. Plus récemment, la catégorie de la jeune femme « voilée » a apporté une nouvelle combinaison à cette palette de représentations : pour la première fois, ces jeunes femmes sont perçues comme soumises à l'autorité du père ou du frère et, dans le même temps, dangereuses pour l'ordre républicain. Manipulées et manipulatrices. Les révoltes populaires de 2005 ont timidement permis d'inscrire la question des jeunes femmes des quartiers populaires dans un registre inédit, celui de la mobilisation. Elles investissaient certes déjà ce champ

“ Ces formes d'engagement sont invisibles dans le discours autour des « banlieues » qui privilégie les thèmes de l'insécurité du chômage ou de la délinquance, systématiquement rattachés à une présence masculine. ”

depuis les années 1980, les marcheurs de 1983⁵ désignant également des marcheuses, puis dans les années 1990, lorsque les médiatrices culturelles apparaissent ; mais elles sont le plus souvent rattachées à leur statut de mère qui leur permettrait précisément de jouer ce rôle de médiation en raison de supposées qualités émotionnelles spécifiques⁶. De plus, ces formes d'engagement sont invisibles dans le discours autour des « banlieues » qui privilégie

3. HBILA C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [en ligne], n° 14 (<http://sejed.revues.org/7608>).

4. Plusieurs productions cinématographiques peuvent ici être citées : *Des poupées et des anges*, film réalisé en 2008 par Nora Hamdi ; *Bandes de filles*, réalisé en 2014 par Céline Sciamma, et *Divines*, réalisé en 2016 par Houda Benyamina.

5. Le 15 octobre 1983, plusieurs jeunes du quartier des Minguettes dans la banlieue lyonnaise entament une Marche de protestation après que l'un d'eux a été blessé par un policier. Ce sont finalement des milliers de Marcheurs qui parcourent la France pour finalement arriver le 3 décembre 1983 à Paris, où ils sont reçus par François Mitterrand, alors président de la République.

6. BOUKHOBZA N., 2005, « Les filles naissent après les garçons. Représentations sociales des populations d'origine maghrébine en France », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 1, vol. 21, p. 227-242.

les thèmes de l'insécurité, du chômage ou de la délinquance, systématiquement rattachés à une présence masculine. Mais les années 2000, marquées par l'émergence du phénomène des « bandes de filles », puis par les révoltes populaires, consacrent un nouveau discours sociologique et social autour des jeunes des quartiers populaires. Une lecture sexualisée des banlieues émerge et la catégorie « jeunes des quartiers populaires » se précise pour devenir « jeunes hommes des quartiers populaires⁷ », mais la violence n'est désormais plus uniquement masculine et les adolescentes déviantes font leur apparition dans le champ sociologique. Cette violence s'inscrit à nouveau dans des représentations stéréotypées des jeunes femmes, celles-ci ont recours à la violence dans des affaires de cœur et ne s'en prennent qu'à des filles, ce qui prouverait dès lors leur « infériorité naturelle⁸ ».

La catégorie « jeunes femmes des quartiers populaires » est donc traversée par de nombreuses représentations. Quel impact ces représentations ont-elles sur leur investissement dans l'espace public? L'engagement se construit-il en lien avec ces représentations? Nous verrons qu'elles traversent les trajectoires individuelles des jeunes femmes engagées qui s'expriment ici, mais ne paraissent néanmoins pas décisives dans la définition de leur engagement.

La violence comme élément déclencheur?

Étudier les trajectoires d'engagement de jeunes femmes issues des quartiers populaires revient indubitablement à comprendre le rôle joué par la violence subie ou témoignée, tant celle-ci occupe une place centrale dans leur parcours personnel. Des années 1960, au cours desquelles sont documentées les premières formes de mobilisation des femmes issues de l'immigration, à aujourd'hui, la violence apparaît comme un élément déterminant. Elle survient lors de crimes racistes ou « ratonnades », de crimes policiers ou au cours de violences entre quartiers. Elle constitue très souvent le point de départ de l'engagement de ces jeunes femmes qui élèvent la voix pour leurs pères, pour leurs frères puis, plus tard, pour leurs enfants.

La violence et les outils mobilisés contre ces femmes sont au cœur de la première forme d'engagement que nous proposons ici. Nous verrons, à travers la lecture diachronique du processus d'engagement de Goundo Diawara, conseillère principale d'éducation dans un collège de Seine-Saint-Denis, que la violence intervient en filigrane tout au long de sa trajectoire individuelle.

L'expérience de Goundo Diawara

Née à Sarcelles en 1988, je suis la sixième enfant et la première fille d'une fratrie de huit. J'ai grandi à la « Cité rose » de Pierrefitte-sur-Seine, dans un environnement que j'ai le privilège de penser très sécurisant, malgré quelques signes que je n'ai interprétés qu'à l'âge adulte et qui, alors, auraient pu me laisser entrevoir que la violence était en réalité quasiment partout autour de moi. La première fois que j'en prends conscience, c'est lorsqu'on m'apprend que mon frère s'est fait tirer dessus – mai 1998. Il n'était pas le premier, il n'aura pas été le dernier. Par « chance », il s'en sort bien, c'est-à-dire vivant. Ce n'était pas le cas de tous car, du haut de mes 10 ans, je voyais déjà bien que certains murs de mon quartier

7. GUÉNIF-SOUILAMAS N., 2006, « Le balcon fleuri des banlieues embrasées », *Mouvements*, n° 44, p. 31-35.

8. DORLIN E., 2015, « Le cœur de la révolte. Tous les jeunes de banlieues sont des hommes, toutes les femmes sont... amoureuses », *Mouvements*, n° 83, p. 35-41.

avaient gardé des stigmates de ces drames pendant lesquels des jeunes sont morts : parfois du sang, parfois des impacts de balles, parfois même des plaques en hommage à untel « parti trop tôt ».

Paradoxalement, cet événement ne suffira pas à faire voler en éclats la vision si rassurante que j'avais de mon monde. Mon frère s'en était sorti, la vie continuait.

Lorsque l'un des meilleurs amis d'un autre de mes frères est tué en mai 2001, à coups de batte de baseball et de barre de fer, je suis affectée car, étant dans le même collège, je le connaissais plutôt bien. Mais, bien trop jeune pour saisir ce que recouvrent ces tragédies et ce qu'elles disent de la société dans laquelle elles se déroulent, je n'en fais pas d'interprétation particulière, me disant probablement que ça devait se passer comme ça dans beaucoup d'autres endroits que chez nous. Ce n'est que beaucoup plus tard que je comprends ce qui se joue dans nos quartiers autour des faits de violence, de leur perception par les politiques, mais aussi de la grande part de responsabilité de ces derniers dans le fait qu'elle ne se soit jamais vraiment arrêtée.

2005 : le tournant

En 2005, j'ai 17 ans lorsque se produisent les deux drames auxquels je dois mon éveil politique. Le 26 août, boulevard Vincent-Auriol à Paris, un incendie criminel provoque la mort de dix-sept personnes dont quatorze enfants, tous Noir-e-s, et le ministre de l'intérieur, qui s'appelle Nicolas Sarkozy, de demander sur les lieux du drame, aux fenêtres encore fumantes : « Est-ce que ces personnes étaient en situation régulière ? »

Première grosse « claque morale » : pour la première fois, je réalisais que le traitement médiatique, politique puis judiciaire était très différent de ce que la devise⁹ promettait. Le 27 octobre de la même année, quasiment deux mois, jour pour jour, après l'incendie du boulevard Vincent-Auriol, Zyed Benna et Bouna Traoré meurent électrocutés à Clichy-sous-bois, après s'être réfugiés dans un transformateur EDF pour échapper à un énième contrôle de police. S'ensuivent les révoltes des quartiers. Deuxième claque. L'identification n'est pas difficile : Zyed avait exactement mon âge. Bouna ressemblait à quelqu'un de ma famille. Ils venaient d'une cité comme la mienne, avaient probablement les mêmes délires et les mêmes codes que moi à cet âge, ils pouvaient littéralement être mes frères. Ils sont morts pour rien, et c'était l'injustice de trop. Le même ministre, qui deux mois auparavant avait fait naître en moi une rage indescriptible, évoque alors l'idée de « nettoyer la racaille au karcher ». Face à la douleur de toute une partie de la jeunesse française, c'était comme de vulgaires parasites que ce représentant de l'État et bien d'autres encore avaient choisi de parler de nous. En ouvrant les yeux, je prends la mesure des souffrances des miens : les violences policières, les discriminations, les injustices, les conséquences de la ségrégation territoriale, etc. Avant cela, le racisme n'était pas beaucoup plus qu'un mot du passé et, au présent, pas vraiment autre chose que le visage de Le Pen ou la bêtise d'un vieillard au bistrot du coin. J'ai compris qu'il était en fait partout, tout le temps, et qu'il conditionnait une bonne partie des relations qu'entretiennent l'État et ses agents avec celles et ceux perçus comme « autres ».

Mon éveil et la conscience politique que j'essaie de me forger depuis sont donc en grande partie nés de ces événements. 2005 m'a fait devenir adulte, banlieusarde, Noire et Française. Avec tout ce que ces appellations impliquent comme aberrations, découvertes, fiertés, hontes, combats et colères. J'ai littéralement vécu ces deux tragédies comme la trahison d'un pays – ce même pays que je voyais jusqu'alors comme le mien, dans lequel je me sentais légitime, et qui m'inspirait globalement des sentiments assez positifs –, à l'égard

9. Il s'agit de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » de la République française.

de ceux que je pensais « citoyens comme tout le monde » et qui sont devenus (avaient en réalité toujours été), par la force des choses, « les miens ». Avant 2005, petite banlieusarde en grande réussite scolaire, perçue par les institutions comme pur produit de la « méritocratie républicaine » et donc mieux traitée, je soupçonnais l'existence des inégalités sociales et savais qu'un sentiment d'exclusion était ressenti par la majorité de ceux qui composaient mon petit monde séquano-dionysien, mais je ne me sentais que peu concernée. 2005 a littéralement fait voler en éclats ma confortable place de première de la classe vaguement rebelle à qui ses professeurs pardonnaient même ses régulières mais banales petites indignations et son esprit contestataire d'adolescente parce qu'elle était une « Noire intelligente ».

Écrire tout cela n'est pas le fruit du hasard. Je le fais car il me semble impératif que chacun comprenne que mon engagement – comme celui de nombre de mes camarades – est né d'un sentiment féroce de trahison, d'une douleur, d'une rage et d'une colère; impératif que chacun comprenne qu'*a priori* personne ne se lève un matin avec une envie soudaine de défier le pays qui l'a vu naître et grandir. Non, nos combats sont une conséquence et relèvent de la nécessité, pas d'un caprice. Cet engagement prend également le sens d'un devoir par héritage, je suis consciente que les luttes que nous menons aujourd'hui ont été portées par d'autres avant nous et s'inscrivent donc aussi dans ce qu'on identifie comme « luttes de l'immigration ».

Construction de l'engagement

Entre 2005 et 2010, mon engagement se manifeste à travers des causes que je caractériserais comme celles « de la gauche » car je pensais naïvement, à ce moment-là, que ceux qui s'en réclamaient étaient aussi là pour défendre mes intérêts et ceux des miens, à savoir les pauvres, les banlieusards, les immigrés et leurs enfants, bref ceux qu'on appelle à tort les « minorités¹⁰ ». Je comprends au fil du temps qu'il n'y a rien à attendre d'eux et que ces personnes n'étaient de notre côté qu'à condition que nous ne remettions pas en question leur propre positionnement (notamment leur paternalisme, à l'image de tous ces socialistes faussement antiracistes « qui-ne-voient-pas-les-couleurs ») par rapport aux dites minorités.

C'est à 22 ans que mon engagement deviendra plus prégnant : d'abord avec la cause palestinienne puis avec l'affaire Guerlain¹¹, qui me conduit à me mobiliser quasi quotidiennement avec le collectif Anti Négrophobie¹². En parallèle à cela, je lis énormément pour essayer de me construire une vision du monde moins biaisée que celle dispensée par l'École. Je redécouvre l'histoire : des empires africains à la Marche pour l'égalité de 1983, en passant par l'esclavage, la colonisation, la révolution haïtienne, l'apartheid sud-africain, le massacre des Kanaks, le Rwanda, la guerre d'Algérie, la ségrégation raciale aux États-Unis, etc. Certaines lectures, comme *Peau noire, masques blancs* de Frantz Fanon, me bouleversent et

10. Je conteste cette expression car elle tend à rendre mineure l'importance des catégories de populations qu'elle prétend désigner. Évoquer des « minorités » revient pour moi à balayer d'un revers de la main la participation de ces personnes à la société et leur importance.

11. Le 15 octobre 2010, Jean-Paul Guerlain déclare lors du journal télévisé de France 2 : « Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne sais pas si les nègres ont toujours tellement travaillé, mais enfin... » Après une vaste mobilisation et l'organisation de boycotts, le fondateur de la maison de cosmétiques Guerlain sera finalement condamné à verser 6 000 euros d'amende pour injures raciales.

12. Anti Négrophobie est un collectif français de lutte contre le racisme dont est victime la population noire en France et dans le monde. Il a notamment mené une vaste mobilisation contre l'exposition controversée « Exhibit B » autour de la reproduction d'un « zoo humain » à l'image de ceux existant au début du xx^e siècle.

donnent une perspective de plus en plus politique à mon engagement. Je découvre Thomas Sankara, Patrice Lumumba, Toussaint Louverture et d'autres grandes figures des luttes et des résistances des miens (encadré ci-dessous).

En entrant au même moment à l'université (suite à une reprise d'études), je découvre aussi Bourdieu, dont les écrits me font comprendre qui je suis pour l'institution : une caution. Je faisais partie de cette catégorie d'individus qui permettaient, entre autres, à l'école de se dire que finalement elle ne faisait pas si mal son travail puisque les quelques « évadé-e-s » que nous sommes parviennent à se construire un très bon parcours scolaire et de vie, malgré une culture de classe originelle éloignée de la culture scolaire. Avec nous, l'institution scolaire peut se dédouaner et dire qu'elle permet à toutes et à tous la mobilité sociale, puisque même des pauvres (comme moi) peuvent réussir, concluant par conséquent que le problème ne peut pas venir d'elle. C'est ce qui m'amène, entre autres, à creuser la question et me décide à rédiger mon mémoire de master en sciences de l'éducation sur la question de la construction identitaire des descendants de migrants et de leur rapport à l'institution scolaire.

TROIS FIGURES HISTORIQUES DE LUTTE POLITIQUE ANTICOLONIALE

Arrivé le 4 août 1983 aux commandes de la République de la Haute-Volta, qu'il fera rebaptiser un an plus tard Burkina Faso « le pays des hommes intègres », **Thomas Sankara**, leader anticolonialiste et panafricaniste à la tête de la Révolution burkinabè, a fait de la lutte contre la corruption l'un des plus grands combats de sa vie. Malgré son refus de la politique d'aide au développement menée par l'Occident, « nous encourageons l'aide qui nous aide à nous passer de l'aide », et sa volonté d'émancipation démocratique et populaire, il sera assassiné après quatre années de pouvoir.

Né au Congo belge en 1925, **Patrice Lumumba**, brillant élève formé par des missionnaires puis autodidacte (faute d'université), travaillera comme employé de bureau en même temps qu'il écrira pour plusieurs journaux. Ses centres d'intérêt le porteront très vite vers la politique de son pays. D'abord modéré, proche des libéraux belges, il ne militera pas tout de suite pour un Congo indépendant. Toutefois, après 1958, à la suite de l'Exposition universelle de Bruxelles et de l'image dégradante de son pays offerte aux visiteurs, il évoluera vers un radicalisme anticolonialiste et panafricain qui inquiétera les forces conservatrices et les pays occidentaux : « L'indépendance n'est pas un cadeau de la Belgique, mais un droit fondamental du peuple congolais. » Il créera le Mouvement national congolais. Premier ministre de la République démocratique du Congo de juin à septembre 1960, il sera arrêté et assassiné en janvier 1961.

Né esclave à Saint-Domingue (Haïti), **Toussaint Louverture** sera affranchi à 33 ans (en 1776). Premier grand leader anticolonialiste de l'histoire, il se battra aux côtés des esclaves et des affranchis pour la liberté et l'égalité des droits avec les citoyens blancs lors de la révolte de Saint-Domingue de 1791. Confronté au refus de l'assemblée coloniale d'amnistier les insurgés, Toussaint Louverture rejoindra les Espagnols en guerre contre la France, qui le nommeront général. Mais, lorsque la Convention proclamera l'abolition de l'esclavage (4 février 1794), il ralliera la République et écrasera les troupes espagnoles. En 1795, le Directoire le nommera général de l'armée française et, en 1797, général en chef des armées de Saint-Domingue. Les Anglais venus porter secours aux colons blancs seront vaincus et obligés d'évacuer l'île. Pour Aimé Césaire, le traité signé entre Louverture et le général anglais Maitland en 1798 est « le premier acte de l'indépendance d'Haïti ». En juillet 1801, Toussaint Louverture se proclamera gouverneur général à vie de l'île. Face à ces velléités autonomistes, le Premier consul Bonaparte enverra une... armée sur l'île, le fera déporter puis emprisonner au fort de Joux (Jura), où il décédera (avril 1803), destitué de son grade, miné par la maladie. Le 1^{er} janvier 1804, Haïti deviendra la 1^{re} République noire libre du monde.

En définitive, tout cela ne fait que renforcer mon besoin de m'engager dans ces causes diverses et, souvent mais pas toujours, caractéristiques de la « deuxième France¹³ » : lutte contre les diverses formes de racismes/phobies et contre les discriminations qui leur sont inhérentes, violences policières/contrôle au faciès, inégalités sociales et scolaires, violences faites aux femmes, etc. En résumé : agir pour une plus grande justice sociale.

Jusqu'en 2018, en dehors de l'association Road Tree'p, dont je fais partie depuis 2010 (et qui organise des missions solidaires de plantations d'arbres dans divers pays depuis 2008), j'avais fait le choix de me mobiliser concrètement autour des causes énoncées ci-dessus, mais sans faire partie d'une organisation militante ou d'une association car aucune ne définissait entièrement les contours de mes engagements. Je considérais que mon travail de conseillère principale d'éducation (CPE) d'un collège situé en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) – que je revendique comme un engagement politique par essence – était ma priorité. Cela me permettait de lier mes convictions et mes engagements à une pratique professionnelle quotidienne qui me faisait me sentir au cœur de la lutte essentielle que constituent la réussite scolaire des jeunes de quartiers populaires et le fait d'œuvrer pour rendre l'école plus juste et égalitaire. Je ne m'y suis pas trompée, car je mesure au fil des années qu'être une femme, noire, musulmane, banlieusarde et cadre d'un établissement scolaire public, est loin d'être anodin dans la société française actuelle. Avec les avantages, les inconvénients mais surtout les responsabilités que cela implique.

« Nous sommes aujourd'hui nombreuses et nombreux à mener des actions contre les violences institutionnelles, nous avons estimé qu'il était temps que la question des violences interquartiers soit au cœur de nos combats. »

Mon souhait de ne m'engager dans aucune organisation change lorsque je découvre le Front de mères, premier syndicat de parents des quartiers populaires, et ses fondatrices, Fatima Ouassak et Diariatou Kébé. Lorsque je lis *l'Appel du Front de mères* contre les discriminations à l'école¹⁴, bien que consciente des insuffisances de cette institution, mon identité de CPE s'en trouve interpellée. Cela donne toutefois une dimension nouvelle à mon engagement : après tout, si je trouve le constat de ces parents d'élèves « violent » à l'égard de l'école, cela signifie que l'expérience scolaire l'est bien davantage pour ses usagers (élèves comme parents), il faut donc faire quelque chose car l'enjeu ici est très fort. Je choisis de m'engager pleinement auprès du Front de mères puisque les axes de luttes de cette organisation représentent à mes yeux l'essentiel des combats auxquels je suis sensible depuis plusieurs années, avec, en plus, la volonté indiscutable et plus légitime que jamais que cela vise des objectifs concrets qui bénéficient directement aux générations plus jeunes. Je prends part aussi, avec d'autres militant·e·s et le Front de mères, à une dynamique de travail et de mobilisation sur la question des violences interquartiers.

Ces situations dramatiques, malheureusement toujours présentes dans nos quartiers, n'en finissent plus d'entraîner la mort de jeunes dans des rixes similaires à celles qui se déroulaient dans mon enfance. Comme si la spirale était sans fin. Le fait d'avoir personnellement été touchée par cette question, avec mon frère puis d'autres par la suite, donne une dimension très particulière à cette lutte. Nous sommes aujourd'hui nombreuses et nombreux à mener des actions contre les violences institutionnelles, nous avons estimé qu'il était temps que la ques-

13. J'appelle « deuxième France » la France des déshérités, des quartiers populaires, de ceux qui subissent de plein fouet les inégalités sociales les plus grandes. La « deuxième France » est cette France que l'on ne voit pas et dont on ignore les souffrances et les difficultés.

14. Né en 2016, le Front de mères est une organisation politique qui lutte contre les discriminations et les violences que subissent les enfants, à travers l'action collective des parents au sein des écoles et un projet d'auto-organisation dans les quartiers populaires.

tion des violences interquartiers soit au cœur de nos combats. Ainsi, nous travaillons depuis le mois d'octobre 2019 à l'élaboration d'un plan d'action qui mobilisera des associations locales œuvrant au quotidien dans les quartiers populaires pour travailler sur leur apaisement, avec une prise en compte plus grande des difficultés des jeunes qui se retrouvent malgré eux dans l'engrenage de la violence afin de leur offrir d'autres perspectives. Il s'agit pour ce réseau d'associations de se réapproprié cet espace dont l'État et ses services se sont désengagés depuis plusieurs décennies, avec les conséquences que l'on connaît, et dans lequel ce dernier n'entre que pour redoubler de répression, sans jamais prendre en compte les besoins des jeunes qui y habitent. Cette démarche, plus politique que jamais, s'inscrit dans une volonté de faire émerger un discours qui sortirait des prises de position démagogiques et bien souvent racistes sur cette question pour enfin mettre en exergue les responsabilités de chacun dans cette situation et proposer des solutions concrètes à sa résolution.

Analyses et constats

Ces quelques années de militantisme m'ont, d'une part, amenée à penser qu'en m'engageant en tant que femme, noire, musulmane et banlieusarde (ces qualificatifs représentant aujourd'hui tout ce que la France tend à mépriser, rejeter ou criminaliser), je me tenais « du bon côté de l'Histoire » et qu'il était nécessaire de renforcer cet engagement. D'autre part, durant ces années, je n'ai eu de cesse d'interroger le sens et la pertinence des modalités d'expression de nos luttes. Malheureusement, bien que je sois plus que jamais convaincue de la nécessité de faire entendre nos colères et de dénoncer les injustices, je déplore que le jeu de l'apparition des voix dissonantes dans l'espace public semble être devenu, avec les réseaux sociaux (qui constituent pourtant un outil très utile), une sorte de « mère des luttes », faisant de nombre de militant·e·s des expert·e·s en communication, oubliant que nos combats s'appauvrissent s'ils ne visent rien de concret. En outre, la temporalité de l'urgence qui s'est imposée à nous – tant l'actualité remet quotidiennement en cause notre appartenance à cette société – n'arrange rien. Si nos colères sont légitimes, je crains que nous ayons fini par nous y enfermer à force de vouloir intellectualiser chacun des maillons des chaînes qui entravent nos libertés et nos droits.

Si ce constat m'a durant un temps mise en retrait du « réseau militant » et conduit à moins écrire, je retrouve aujourd'hui un élan très positif grâce aux mobilisations inédites qui se mettent en place et qui replacent au cœur de leurs démarches la nécessité de faire des choses concrètes pour faire bouger les lignes, sans que la temporalité de ces démarches ne soit constamment dictée par l'actualité.

Plus globalement, je reste convaincue qu'il faudrait redonner du sens au militantisme qui revendique d'être pour des choses, de croire, de construire, et non plus seulement de s'agiter pour faire entendre aux « puissants » qu'on est là et qu'on s'est effectivement rendu compte qu'ils tiraient leur pouvoir de notre exclusion... En outre, un défi majeur, parmi d'autres, se tient devant nous : être capable de produire de la pensée déconnectée du « réactionnel compulsif » dans lequel on semble se complaire, véritable plaie de notre époque, où il s'agit de dire vite et fort parce qu'attendre ou se taire serait une défaite. Produire du savoir tiré des luttes concrètes de terrain par nous, pour nous, et non plus seulement de la colère car, à terme, il ne s'agira plus seulement de faire du bruit, mais bien de faire une différence.

Investir les questions d'éducation

Le deuxième registre de mobilisations que nous avons choisi d'aborder dans le cadre de cet article est celui de l'éducation. Les questions d'éducation sont en effet très présentes au sein des trajectoires d'engagement des jeunes femmes issues des quartiers populaires. Ces

questions sont le plus souvent abordées dans le cadre d'associations de soutien scolaire et d'associations de parents ainsi qu'au sein d'associations étudiantes, espace particulièrement intéressant en ce qu'il constitue une rupture avec l'environnement traditionnel dans lequel celles-ci évoluent.

Les enjeux se concentrent autour de l'accès à la scolarité, de la maternelle à l'université. Les parcours des membres de ces associations sont divers, comme le soulignent les trajectoires militantes présentées ici, celui de Fatima Ouassak, porte-parole de l'association du Front de mères, en particulier.

Le Front de mères, espace mobilisé par les jeunes, récit de Fatima Ouassak

Le Front de mères est une expérience inédite, qui a pris la forme d'une organisation s'inscrivant dans l'histoire des luttes syndicales et de l'immigration. Elle a pour objectif de créer un rapport de forces politiques favorable à un système égalitaire, bienveillant, plus juste, et qui respecte la dignité de tous et de toutes. Beaucoup de jeunes femmes habitant les quartiers populaires, qu'elles soient mères ou pas, se reconnaissent dans cette organisation, certaines ont décidé de la rejoindre.

Le contexte d'apparition du Front de mères

Le Front de mères est né en 2016 dans un contexte marqué par une école publique perçue par les habitants des quartiers populaires comme un système de plus en plus inégalitaire. Ce qui est d'ailleurs confirmé par les études Pisa de l'OCDE¹⁵ montrant que l'école française fait partie des plus inégalitaires et discriminatoires des pays dits développés. Beaucoup d'habitants des quartiers populaires, les parents mais aussi les élèves, font l'expérience d'écoles avec moins de moyens qu'ailleurs, avec des professeurs moins bien formés, des professeurs absents non remplacés, etc. Ce sont aussi des personnes qui font l'expérience des discriminations, par exemple le fait que les adolescent-e-s issus de l'immigration post-coloniale ont plus de risques d'être orientés vers des filières professionnelles courtes que les adolescent-e-s blancs. Le contexte est aussi marqué par une forte stigmatisation des familles immigrées, en particulier depuis les révoltes populaires de 2005. Ces familles sont constamment pointées du doigt par les pouvoirs publics et par les médias dominants comme étant « démissionnaires », « obscurantistes », « violentes », « maltraitantes », etc. Ainsi ce sont ces familles qui sont rendues responsables des inégalités que subissent leurs enfants : si ces derniers réussissent moins bien à l'école, « décrochent » davantage, sont surreprésentés dans les filières BEP et CAP, c'est de la faute des parents qui ne sont pas à la hauteur.

Dans ce contexte, le Front de mères traduit l'investissement de plus en plus grand que font les habitants des quartiers populaires par rapport à leurs familles, perçues comme espace ressources, dans un environnement social et politique perçu, lui, comme de plus en plus hostile. Comme si, malgré les injonctions dans ce sens, en particulier pour les jeunes femmes, ils et elles ne voyaient plus la rupture familiale comme étape indispensable à la réussite et à l'émancipation.

15. OECD, 2019, *PISA 2018 Results (Volume I): What Students Know and Can Do*, OECD Publishing, Paris (<https://doi.org/10.1787/5f07c754-en>); OECD, 2019, *PISA 2018 Results (Volume II): Where All Students Can Succeed*, OECD Publishing, Paris (<https://doi.org/10.1787/b5fd1b8f-en>); OECD, 2019, *PISA 2018 Results (Volume III): What School Life Means for Students' Lives*, OECD Publishing Paris (<https://doi.org/10.1787/acd78851-en>).

Une démarche innovante

Le Front de mères est une organisation autonome, financièrement et politiquement, dont les actions s'organisent autour de cinq axes :

- écologie,
- transmission des langues, mémoires, héritages culturels,
- lutte contre les inégalités scolaires,
- lutte contre les violences interquartiers,
- lutte contre les violences policières.

Ces actions s'inscrivent dans une dynamique politique nationale et un ancrage local. Elles se traduisent notamment par un accompagnement auprès de mères des quartiers populaires qui souhaitent s'organiser en collectif local de parents, à partir de toutes les problématiques qui leur paraissent urgentes ou prioritaires.

La démarche du Front de mères est innovante, d'abord parce qu'elle articule totalement une dynamique politique nationale et un ancrage concret local. Les expérimentations et les stratégies se travaillent, dans un premier temps, au niveau local, puis le national prend le relais pour les capitaliser et les mutualiser en vue de créer un effet domino et produire de l'acquis politique en matière de luttes.

En outre, la dimension politique du Front de mères est très importante, aucune concession n'est faite, il s'agit de lutter radicalement contre le système d'oppression qui réduit le champ des possibles pour les personnes issues de l'immigration postcoloniale. Dans

ce sens, le Front de mères s'inscrit dans l'héritage des luttes de libération anticoloniale et des luttes de l'immigration.

Enfin, le Front de mères a fait le choix de se constituer en syndicat, et non pas seulement en collectif ou en association. C'est le choix de ne pas se contenter d'être le poil à gratter antiraciste et féministe des organisations majoritaires. Il s'agit de s'organiser de manière autonome, et de mener une véritable lutte sur le long terme.

“ Les expérimentations et les stratégies se travaillent, dans un premier temps, au niveau local, puis le national prend le relais pour les capitaliser et les mutualiser en vue de créer un effet domino et produire de l'acquis politique en matière de luttes. ”

Le Front de mères est un espace d'engagement pour les jeunes car, en réalité, il s'agit d'un syndicat des familles immigrées et des quartiers populaires. Ainsi, par exemple, de nombreuses jeunes femmes qui ne sont pas parents s'engagent dans le Front de mères pour lutter contre les discriminations à l'université, pour lutter contre les violences interquartiers qui parfois ont pu toucher leur famille ou sur un projet d'apprentissage de l'autodéfense dans une perspective féministe de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Le Front de mères traduit une assurance et une maturité politique, dans la mesure où il s'agit de reprendre en charge les questions d'éducation et de transmission et de repenser la question du pouvoir. Et notamment de reprendre le pouvoir sur son propre destin en s'appuyant, par exemple, sur sa famille, investie comme espace ressources, et sur son quartier de résidence. C'est certainement en cela qu'il intéresse des jeunes femmes habitant les quartiers populaires : pour cette possibilité qu'il offre de rouvrir ce champ des possibles. Samira Daoud, étudiante à Science Po, raconte ainsi comment l'engagement associatif lui permet d'agir contre les différentes formes de discrimination qu'elle côtoie.

Engagement étudiant, engagement local : articulations et transferts, par Samira Daoud

L'engagement associatif émane de la décision de vouloir participer à une action s'inscrivant dans le temps. En ce qui me concerne, mon engagement est plutôt une nécessité. J'ai très tôt pris conscience des inégalités de traitement que nous subissions à l'école et au sein de notre ville en tant qu'enfants d'immigrés. Pour moi, ne pas agir revenait à nier ces discriminations. J'ai par ailleurs eu la chance d'évoluer dans un environnement favorable à l'engagement et à la prise de conscience politique. Ainsi beaucoup de facteurs et de successions d'événements ont motivé mon engagement.

Très jeune, je me suis intéressée principalement aux questions qui me concernaient directement. Ainsi, je me suis impliquée dans les questions liées à l'éducation et aux droits des jeunes issus des quartiers populaires. Cet engagement s'est d'abord inscrit au sein du lycée Jean-Jaurès à Montreuil, puis dans un centre social. Les animateurs de ce centre, qui nous aidaient dans nos devoirs, nous ont encouragés à nous intéresser à notre histoire d'enfants d'immigrés mais aussi à la politique française et à ses enjeux. Je considère ces années au centre social comme des années d'éveil politique. Ces années-là m'ont permis de comprendre qu'être jeune et venir de Seine-Saint-Denis ne nous empêchait pas de nous mobiliser sur des questions nous concernant. Ainsi, dans mon lycée, je me suis présentée pour siéger au conseil d'administration dès la classe de seconde afin de lutter contre les inégalités de moyens au sein du système éducatif. Plusieurs lycéens et moi-même avons ensuite décidé de constituer une petite équipe indépendante de ce conseil d'administration en vue, notamment, de dénoncer l'inexistence d'instances normalement obligatoires au sein d'un lycée, telles que le conseil de vie du lycée ou la maison des lycéens. Pour faire entendre nos revendications, nous avons mobilisé le cadre juridique, la loi spécifiant l'obligation d'avoir dans chaque lycée la présence de ces deux instances lycéennes¹⁶. Notre mobilisation a finalement été un succès. Nous avons par la suite mis en place plusieurs projets pour animer la vie lycéenne comme la création d'un local destiné à accueillir les élèves en dehors des heures de cours.

Après l'obtention de mon baccalauréat, j'ai intégré Sciences Po *via* un programme de convention éducation prioritaire (CEP)¹⁷. Mon engagement s'est poursuivi en parallèle de mes études. Je suis ainsi devenue bénévole à mon tour au centre social, puis au sein d'associations telles que le Front de mères et Ensemble pour les enfants de Bagnolet (EEB). Nous avons organisé divers événements dans nos quartiers, tels que des conférences sur les dangers du numérique pour les enfants et sur l'importance de l'alternative végétarienne dans les écoles.

À nouveau, mon engagement ne s'est pas limité à mon quartier puisque j'ai également pris part à un ensemble de mobilisations au sein de mon école. En effet, je considère mes engagements locaux et au sein de l'université comme intimement liés et complémentaires. Je me suis ainsi engagée dès ma deuxième année à Sciences Po au sein de deux associations, Ambition Campus et L'Intersection. Ambition Campus est une association qui accompagne les lycéens des quartiers populaires afin d'accroître leurs ambitions et leur permettre de dépasser le sentiment d'autocensure qu'un certain nombre d'entre eux ressentent. L'objectif de cette association est de valoriser les talents des jeunes des quartiers populaires par l'instauration d'un système de binômes composés d'un lycéen et d'un étudiant. L'association met ainsi à disposition des jeunes un réseau d'étudiants, de jeunes actifs, de

16. Circulaire n° 2010-009 du 29-1-2010.

17. Dans le but de diversifier son corps étudiant, Sciences Po lance en 2001, sous la direction de Richard Descoings, le dispositif des Conventions éducation prioritaire (CEP), une voie d'accès sélective destinée aux élèves issus des lycées relevant de l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, 106 établissements sont conventionnés en France métropolitaine et en Outre-mer et participent à la préparation et à la présélection des candidats.

professionnels ou de responsables politiques, qui peut être mobilisé dans la recherche de stage notamment. L'association accompagne les jeunes qui préparent l'examen CEP de Sciences Po. J'ai également milité en troisième année au sein de L'Intersection, une association antiraciste de Sciences Po Paris. Ce collectif vise à appuyer les intérêts des minorités ethno-raciales, sexuelles, de genre et religieuses, ainsi que ceux de groupes minorés en raison de leur situation économique. L'Intersection entend rendre la parole aux personnes systématiquement réduites au silence en leur offrant une tribune privilégiée. Nous avons organisé de nombreux événements autour des quartiers populaires et du racisme, entre autres. Cette année nous avons concentré notre mobilisation sur le mouvement étudiant de mars 2018, qui s'est spontanément constitué en opposition à la sélection à l'université dans le cadre du dispositif Parcoursup, contre la loi « asile et immigration¹⁸ » et en soutien à l'occupation de l'université de Paris 8 par des migrants.

L'enjeu était de placer la question des jeunes issus de l'immigration au cœur des débats afin de nous approprier les questions nous concernant directement, la sélection ayant principalement des conséquences néfastes sur les étudiants de Seine-Saint-Denis. Nous avons su créer un rapport de force et imposer une réelle convergence des luttes lors de ce soulèvement social et populaire qui, à mon sens, a constitué un moment charnière historique dans la définition de mon engagement.

Conclusion

Les différentes formes d'engagement présentées ici sont fortement traversées par l'expérience personnelle au sein du quartier ou dans les divers espaces de sociabilité. L'engagement est présenté comme incontournable, tant les situations rencontrées sont perçues comme profondément injustes. Pour plusieurs de ces femmes, l'engagement ne découle pas d'un choix mais du résultat d'une succession d'expériences. Il reste néanmoins influencé par de nombreuses références historiques, les plus récurrentes étant les luttes d'indépendance et les mouvements issus des quartiers populaires tels le Mouvement des travailleurs arabes¹⁹ et le Mouvement de l'immigration et des banlieues²⁰. Le lieu de résidence joue également un rôle décisif dans l'expression de cet engagement, les espaces investis, comme les centres sociaux, les locaux associatifs et autres lieux de sociabilité du quartier, permettant à ces jeunes femmes d'accéder très tôt à un registre de mobilisations.

Ces premières réflexions permettent ainsi de penser que l'engagement peut apparaître comme le résultat de situations personnelles vécues. Il constituerait ainsi une stratégie de survie, mais serait également le fruit d'un héritage historique transmis par les générations successives de l'immigration.

18. En 2018, une mobilisation étudiante s'organise contre la loi « asile et immigration », définie par ses législateurs comme une loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ». La mobilisation dénonce la régression des droits pour les immigrés : délais plus courts pour les demandes d'asile, augmentation de la rétention administrative ainsi que de la retenue administrative et détention des mineurs banalisée notamment.

19. Créé en juin 1972 par des militants arabes et français investis autour de la cause palestinienne, le Mouvement des travailleurs arabes (MTA) se mobilise contre les violences subies par les personnes immigrées et en faveur de leurs droits (carte de séjour et de travail, protection des ouvriers étrangers, etc.).

20. Le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) est un mouvement politique fondé en 1995 dans le but de lutter contre les violences subies par les personnes immigrées et les habitants des quartiers populaires. Ses combats contre le principe de la double peine et les violences policières feront de lui l'une des organisations majeures issues de ces quartiers.

« THÉS PALABRES »

UN DISPOSITIF D'ÉCHANGES ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE (ASSOCIATIONS DE MIGRANT·E·S, ÉTUDIANT·E·S ET CITOYEN·E·S)¹

S'inspirant de la cérémonie des trois thés pratiquée au Maghreb ou en Afrique subsaharienne, le projet « Thés palabres », porté par le GRDR et coorganisé par des étudiant.es de Paris 8, se donne pour ambition de structurer des moments d'échanges entre différentes associations de migrants intervenant dans des quartiers populaires. Le dispositif vise à susciter l'engagement de jeunes dans des projets d'éducation et de solidarité internationale.

Ces réflexions d'acteurs directement impliqués dans des actions de solidarité doivent également permettre de pointer le recours méconnu mais implicite aux objectifs de développement durable (ODD) et de susciter leur identification. Avec l'implication soutenue d'étudiants pris dans des situations de coappartenance (en formation, tout en étant liés aux associations participantes), la démarche vise également à déconstruire les idées reçues sur la question de l'engagement des jeunes dans les quartiers populaires en mettant à l'épreuve de la discussion et du débat le recours souvent sans distance de certaines catégorisations :

- Le qualificatif de **jeunes**, en premier lieu, tend à amalgamer, sous un même vocable et sous le seul critère de l'âge, des situations économiques et sociales en réalité extrêmement diverses. Relié à l'engagement, se pose le problème souvent répété de l'absence de diversité sociale des jeunes engagés. Comme le souligne à ce sujet le coordinateur du prix J'M (Jeunes et Migrations) visant à valoriser les initiatives de jeunes de quartiers, ce type de soutien ne s'adresse en réalité qu'à des jeunes déjà bien informés, souvent déjà implantés dans les réseaux de solidarité internationale et à même de produire un texte argumenté. Les formes de repérage institutionnelles (appels à projet, etc.) de l'engagement et la partie administrative qu'elle recouvre (rédaction, planification, budget) éloignent des jeunes qui se détachent de tout engagement et/ou ne sont pas assurés dans leurs usages des pratiques scripturales et énonciatives. Or, dans un contexte de difficulté croissante des associations d'immigrés à renouveler les effectifs de collectifs constitués essentiellement d'immigrés de première génération, la crainte est de voir leurs adhérents vieillir sans qu'une relève ne se dessine.
- S'agissant des **quartiers populaires**, ensuite, rappelons que les lieux de vie des populations les plus pauvres ont toujours suscité la méfiance et la crainte sécuritaire des plus nantis. Le délitement de la classe ouvrière a donné une forme nouvelle à la relégation territoriale, où ce n'est plus l'appartenance à un secteur ou à une classe professionnelle mais bien l'expérience partagée du racisme et des discriminations qui semble rassembler ces habitants. Pour les participant.es des Thés palabres, il apparaît que ce souci d'interroger les jeunes des quartiers populaires peut, sous certains aspects, être motivé en creux et de manière plus sournoise par la question des indices de leurs probables colères et modalités de contestation. Les quartiers populaires ne se définissent dès lors pas seulement par une réalité sociale mais se délimitent aussi par des politiques publiques et des lignes de financements spécifiant des actions et des territoires particuliers.
- Sur la question de l'**engagement**, enfin, les Thés palabres ont permis de faire ressortir le fait qu'il n'y aurait pas de dualisme étanche entre un comportement engagé et celui d'un être complètement distancié. Nos rapports au monde articulent ces deux manières d'y prendre place, modulant singulièrement les classifications rapides auxquelles on pourrait être tenté d'avoir recours. Cette conception pose d'emblée l'engagement comme pouvant recouvrir diverses formes et des durées variées selon les personnes. Celle du bénévolat en est une, et ses pratiques, en termes de durée, de fréquence et d'implication, sont extrêmement hétérogènes.

1. Résumé d'un article de Delphine Leroy, université paris 8, laboratoire EXPERICE, institut Convergences Migrations.

Participation et engagement dans les quartiers populaires

ENTRETIEN AVEC ÉRIC FASSIN,

sociologue, université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis,

chercheur au Laboratoire d'études de genre et de sexualité (LEGS CNRS – Paris 8 - Paris-Nanterre)

(Propos recueillis par Sophia Arouche, étudiante-chercheuse, doctorante en science politique, université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis)

Éric Fassin aborde dans cet entretien quelques enjeux liés à la participation et à l'engagement des jeunes dans les quartiers populaires. Cet engagement est-il spécifique? Quelle place y prennent les femmes? Quel est l'impact, sur cet engagement, du contexte plus général de dépolitisation des jeunes? Comment s'engage-t-on dans ces quartiers lorsque l'accès à l'espace public est limité?

Cahiers de l'action : Dans ce numéro coordonné par l'INJEP et le GRDR, il est question d'engagement des jeunes issus des quartiers populaires. Comment définiriez-vous cet engagement, quelles sont ses singularités?

En fait, la question me semble en soulever une autre – préalable : Qui définit l'engagement, les sciences sociales ou les acteurs sociaux par leur pratique? Ou, pour le dire autrement, la sociologie peut-elle définir *a priori* ce qu'est l'engagement, pour ensuite s'employer à le rechercher sur des terrains différents, quitte à constater son absence; ou bien, au contraire, doit-elle, à chaque fois, repartir des enquêtes pour comprendre *a posteriori* ce que font les acteurs sociaux, sans chercher à mesurer leurs pratiques effectives à l'aune d'une définition préalable, indépendante du contexte?

La première option expose à l'ethnocentrisme : si on se représente l'engagement à partir de sa seule expérience, alors on risque de déplorer l'absence d'engagement chez les autres. C'est vrai en termes de générations (certains soixante-huitards ont eu l'impression que la politique, c'était 68, et que depuis il n'y a pas eu grand-chose ou rien de bien), mais aussi de classes (les classes moyennes ne reconnaissent pas toujours les formes d'engagement des classes populaires). À l'opposé de cet ethnocentrisme, la deuxième option présente aussi un risque : si tout est affaire de contexte, alors il n'y a que des singularités : on ne pourra jamais comparer. Il faut donc, comme souvent en sciences sociales, et tout particulièrement quand on parle des classes populaires, naviguer entre les deux logiques. Autrement dit, on peut faire un va-et-vient entre l'enquête empirique et l'analyse théorique; l'une interrogeant l'autre, tour à tour. En effet, d'un côté, les défini-

tions de l'engagement permettent de se poser des questions sur le terrain et, d'un autre côté, les entretiens et les observations permettent d'interroger en retour ces définitions. Je crois donc qu'il faut aujourd'hui, pour éviter de projeter des catégories construites à partir d'autres contextes, s'appuyer sur les enquêtes dans ces quartiers pour redéfinir l'engagement tel qu'il s'y joue.

CA : Plusieurs auteurs évoquent une progressive dépolitisation des jeunes, qui tendent à s'inscrire dans des processus d'individuation et des engagements de plus courte durée. Selon vous, le discours sur la dépolitisation des jeunes s'applique-t-il aux quartiers populaires? Si tel est le cas, quelles en seraient les raisons?

Prenons un exemple simple : l'abstention électorale. On sait qu'elle est plus forte dans les quartiers populaires, comme le montrent bien les travaux de Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen dans *La démocratie de l'abstention*¹. L'inégal rapport à la politique, selon la classe, est connu depuis longtemps; songeons à l'ouvrage publié en 1978 par Daniel Gaxie, dont le titre est éloquent : *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*². La surreprésentation des classes populaires parmi les abstentionnistes éclaire leur sous-représentation politique; mais, en retour, on peut penser que, pour ces catégories, l'abstention résulte pour une part du fait de ne pas se sentir représentées. On sait aussi que, de la même manière, les jeunes votent moins, tandis que les vieux votent plus. En conséquence, le poids électoral relatif des retraités est considérable : leur voix compte davantage. Mais si les jeunes participent moins aux scrutins, c'est aussi parce qu'ils ont le sentiment de moins compter. Dans cet éloignement du politique, l'âge redouble la classe. Il est d'ailleurs significatif qu'on dise simplement les « jeunes » pour parler en fait des jeunes de classes populaires.

Cela dit, le recul du vote touche l'ensemble de la population, en France comme dans beaucoup d'autres pays. Et ce n'est pas tout : plus généralement, les formes classiques de vie politique, à commencer par les partis, perdent en importance. C'est même le clivage entre droite et gauche que beaucoup de partis politiques, à la suite des sondages d'opinion, remettent aujourd'hui en cause... Résultat de cette désaffection pour la politique, tout se passe comme si les « élites » en avaient le monopole. C'est pourquoi on parle, banalement, de « crise de la représentation » ; il serait toutefois plus juste de parler de « crise de la politique »... Reste alors, comme pour l'engagement, à s'interroger sur le sens du mot « politique ». Qu'est-ce que la politique? Il y a les formes classiques – de l'élection à la manifestation. Mais il y a aussi l'implication dans la vie locale : le quartier est une échelle de mobilisation qui a plus de réalité pour les habitants des quartiers populaires. C'est particulièrement vrai quand la politique officielle est perçue comme abstraite, la vie du quartier apparaît beaucoup plus concrète. Quand la représentation semble éloignée, la vie associative (quel qu'en soit l'objet) se présente comme une sorte de politique de proximité. Car la politique, c'est tout simplement la vie de la cité.

CA : Quel impact l'affaiblissement de l'État social et des services publics a-t-il sur l'engagement? Constate-t-on une plus grande prise en charge politique et collective des problématiques des quartiers populaires par les habitants eux-mêmes? Cet affaiblissement renforce-t-il au contraire des logiques de stratégies individuelles?

Nous vivons désormais dans un monde néolibéral : le recul de l'État providence en est le signe le plus éclatant. Il ne faut pas confondre ce néolibéralisme avec le libéralisme : en fait, nous sortons progressivement d'une société qui reposait sur l'opposition entre le public et le

1. BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., 2007, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaires*, Gallimard, Paris.

2. GAXIE D., 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Le Seuil, Paris.

privé, où le public se confondait avec l'État, et l'État avec la politique, au risque d'étouffer la société civile. Loin de lui être extérieur, de s'en retirer ou d'en corriger les effets, l'État néolibéral est aujourd'hui étroitement imbriqué dans le marché dont il est le prolongement. Le problème, c'est que la fin du monde libéral ne suffit pas à faire émerger dans le « nouveau monde » ce qu'on appelle la société civile. Il y a même le risque que, dans ce monde néolibéral, l'effort permanent que tout un chacun fournit pour faire fructifier son « capital humain », c'est-à-dire non seulement ses ressources économiques, mais aussi toutes ses valeurs (sociales, intellectuelles, physiques, émotionnelles, etc.), ne laisse guère de place au « commun ». C'est bien pourquoi il faut valoriser le collectif : en faire ou en refaire une valeur. Car la privatisation de nos vies n'est pas la seule option, et il n'est pas sûr que ce soit la plus gratifiante...

Bien entendu, il y a quand même une vie associative et, bien sûr, il y a aussi une vie de quartier. Mais toutes les tentatives de « fêtes des voisins » ne sont-elles pas le signe que la constitution de cette communauté ne va pas de soi et que le voisinage ne permet pas forcément l'éclosion d'une vie collective? Certes, il ne faut pas noircir le tableau. On peut dire en réalité que coexistent deux logiques opposées, parfois chez les mêmes personnes, dans le rapport au quartier : d'un côté, les stratégies individuelles qui visent à en sortir pour s'en sortir, de l'autre, au contraire, il y a un fort attachement au quartier que redouble le sentiment de subir ensemble l'injustice du stigmatisé, de la discrimination ou de la ségrégation ; c'est un sentiment d'appartenance. Ce partage d'expérience est un moteur qu'il ne faut pas sous-estimer. Pour prendre un exemple qui me concerne directement : enseigner ou étudier à l'université Paris 8, c'est bien sûr subir des conditions peu confortables, mais c'est aussi les partager. Beaucoup d'entre nous en tirons une force : c'est le sentiment d'arriver à faire quelque chose ensemble, malgré tout.

« Il y a un fort attachement au quartier que redouble le sentiment de subir ensemble l'injustice du stigmatisé, de la discrimination ou de la ségrégation ; c'est un sentiment d'appartenance. Ce partage d'expérience est un moteur qu'il ne faut pas sous-estimer. »

CA : L'un des enjeux principaux des associations de quartier est la mise à disposition d'un local. Ce local détermine très fortement la facilité avec laquelle les personnes engagées pourront proposer leurs activités. Dans quelle mesure le défaut d'accès autonome à l'espace peut-il constituer un obstacle à l'engagement?

L'espace est traversé par les rapports de domination – qu'il s'agisse de classe, de sexe ou de race. Au passage, je sais que le mot fait souvent sursauter en France ; je parle bien évidemment d'assignation, en l'occurrence raciale, comme pour la classe ou le sexe. Quand je parle de race, il s'agit donc, non pas de différences en soi (biologiques), mais de traitements (sociaux) différents, en l'occurrence de racialisation (qui produit des différences). Mais l'espace ne se contente pas de refléter ces rapports de domination : il contribue à les produire. Il suffit de songer à la ségrégation : le mot *apartheid* (à part) dit bien l'inscription dans l'espace de la discrimination. L'assignation sociale à une place est aussi spatiale : c'est l'assignation à un lieu.

Mais il y a aussi l'absence de lieu propre. Je songe au texte célèbre de Virginia Woolf : *Une chambre à soi* (on pourrait dire plutôt : « Un lieu à soi »). C'est un plaidoyer féministe : l'écrivain a besoin d'un espace à soi ; or les femmes n'en disposant pas, elles ne peuvent devenir écrivaines. Il ne s'agit pas seulement de littérature. Il en va de même pour l'engagement : comment exister collectivement sans espace collectif? Il y a la maison, l'école, éventuellement le travail, mais où se retrouver en dehors de ces cadres? C'est d'autant plus vrai qu'on reproche aux jeunes des quartiers populaires d'être dans la rue – au pied des immeubles.

Mais où pourraient-ils être, s'ils n'ont pas d'espace propre? Bien sûr, il y a les centres commerciaux; mais cet espace public marchand fait miroiter un fantasme de consommation qui rappelle aux classes populaires leur place subalterne dans l'ordre économique. Un espace à soi représente à la fois une condition pratique (c'est un lieu de réunion) et une reconnaissance symbolique (c'est l'affirmation d'une existence). Ne pas avoir même un lieu de réunion, c'est non seulement être confronté à un problème d'organisation, mais c'est aussi être exposé à un déni de reconnaissance.

CA : S'agissant des jeunes hommes résidant dans les quartiers populaires pour qui l'accès à l'espace est objet de tensions, à la fois en raison de contrôles de police fréquents mais aussi en raison de la suspicion qui pèse sur leur présence dans l'espace public; l'engagement peut-il être plus difficile? Comment permettre l'engagement lorsque leur accès à l'espace est limité?

Effectivement, il y a une dimension de genre, et il est important de ne pas réduire le genre au féminin. Toutefois, à l'inverse, cette logique ne concerne pas seulement les jeunes hommes. C'est dans l'écart entre les sexes que se joue le genre. En réalité, la présence des garçons et des filles, dans l'espace public, n'a pas le même sens. Les premiers, parce qu'ils sont jugés menaçants, peuvent être menacés par le harcèlement policier; les secondes n'y ont pas forcément leur place non plus : elles ne sont pas censées « traîner » dans la rue. C'est le vieux partage entre l'espace domestique et l'espace public : les hommes ont accès à celui-ci, quand les femmes sont cantonnées à celui-là. Reste qu'aujourd'hui, dans les classes populaires, l'espace public est problématique tant pour les hommes que pour les femmes, même si c'est différemment. Or c'est l'espace public qui est la condition de possibilité d'une vie collective qui ne se réduise pas à la famille, à l'école et au travail.

CA : Quelle est votre lecture du militantisme féminin actuel dans les quartiers populaires? En vous appuyant sur cette lecture, est-il possible d'affirmer que le genre influence l'engagement? En change-t-il les modes et les pratiques? Constitue-t-il une stratégie politique pour ces jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires?

Faute d'avoir mené moi-même des travaux sur ce sujet, je serai prudent. Je ferai d'abord l'hypothèse qu'on assiste à un changement de perspective. Depuis le début des années 2000, avec l'apparition du mot « tournantes », qui a contribué à un regard culturaliste sur les violences sexistes et sexuelles (comme si les banlieues populaires avaient le monopole du viol), puis avec la célébration officielle du mouvement Ni putes ni soumises (qui mènera Fadela Amara au gouvernement, sous Nicolas Sarkozy), on nous a expliqué que les femmes des quartiers populaires sont des victimes, à la fois en termes de genre et de sexualité : un autre nom envisagé pour NPNS au moment de sa création, c'était Ni voilées ni violées... Bref, au moment où les femmes, dans la société française, étaient décrites comme émancipées, on ne montrait celles des quartiers que pour autant qu'elles subissaient la domination masculine.

S'intéresser à l'engagement de celles-ci, c'est renverser la perspective. Bien sûr, il ne s'agit pas d'oublier les dominations multiples, en termes de genre et de sexualité mais aussi de classe et de race, qui pèsent sur elles, mais c'est faire place à ce qu'on appelle d'un mot anglais, *agency*, qui se traduit malaisément par « capacité d'agir » ou « agentivité » comme on dit plutôt au Canada. Un deuxième point me paraît important : s'intéresser à l'engagement des femmes en tant que telles ne suppose pas qu'il s'agisse forcément de féminisme ni qu'on évalue sa réalité à l'aune du féminisme attendu des femmes qui s'engagent. D'abord les femmes ne s'engagent

pas seulement entre femmes, ensuite l'engagement au féminin n'est pas nécessairement féministe; il peut même être antiféministe, comme le montrent les mouvements antiavortement ou antigendre.

CA : La perception de l'expression du genre chez les jeunes femmes des quartiers populaires n'est jamais neutre. Quelle influence les représentations qui pèsent sur ces jeunes femmes ont-elles sur leur engagement? Ces représentations qui portent essentiellement sur les tensions entre masculinité et féminité jouent-elles un rôle dans l'expression de leur engagement? L'investissement de ces jeunes femmes affecte-t-il ces représentations? A-t-il tendance à les conforter ou permet-il de proposer un changement de paradigme?

La figure du « garçon arabe » avait un envers : la « beurette », étudiée par la sociologue Nacira Guénif il y a déjà plus de vingt ans. Autant lui était menaçant, autant elle était rassurante. Le garçon n'était pas « intégré », la fille l'était. Il échappait à la discipline scolaire, elle était l'élève modèle. Or, depuis, quelque chose a changé. Sans doute les filles ont-elles mieux joué le jeu de l'école que les garçons; elles n'en ont pas moins découvert qu'elles restaient exposées à la discrimination – de l'orientation scolaire à la vie professionnelle. Elles apparaissaient moins dociles, dès lors que leur colère commençait à se faire entendre.

À partir de là, les filles ne sont plus apparues si rassurantes. Bien sûr, on a continué de dire que le voile était le signe de leur religion, mais aussi de leur oppression; mais, sans craindre la contradiction, on a commencé à voir les jeunes femmes voilées, non seulement comme des instruments manipulés par les islamistes, mais également comme des rebelles dangereuses – autrement dit, comme des sujets politiques, et non plus uniquement comme des objets. Dans les quartiers populaires, l'écart s'est donc réduit, et dans les perceptions et sans doute dans les conduites, entre les sexes. D'ailleurs, on n'oppose plus aussi facilement le « garçon noir » (pour reprendre le titre de Leonora Miano³) à sa version féminine.

Ces remarques m'amènent à souligner un autre point, qui est à la fois théorique et méthodologique. Les banlieues, singulièrement les jeunes des cités et les femmes des quartiers, sont les objets d'une prolifération de discours : on en parle tout le temps, mais jusqu'à récemment on ne les entendait pas parler. En conséquence, la sociologie se donnait pour tâche prioritaire de donner la parole à celles et à ceux qui en sont privés. Cela s'accompagnait souvent d'une perspective implicite opposant la sphère publique à cette réalité sociale : la première déformant la seconde, le travail sociologique consistait alors à écarter l'écran de fumée des discours médiatico-politiques.

Or il importe de prendre en compte le fait que ces acteurs sociaux ont conscience des discours qui les visent et prétendent les définir. Ne pouvant les ignorer, ils et elles se définissent en fonction de ce qu'on raconte à leur propos : pour s'y conformer, pour le rejeter, ou pour le re-signifier. Les jeunes hommes, réputés violents, et les jeunes femmes, dont la sexualité est soumise à des injonctions contradictoires, construisent en conséquence leur subjectivité par rapport à celles-ci. Autrement dit, la sphère publique traverse l'intimité de femmes et d'hommes qui n'y ont pas forcément accès.

“ Ces acteurs sociaux ont conscience des discours qui les visent et prétendent les définir. Ne pouvant les ignorer, ils et elles se définissent en fonction de ce qu'on raconte à leur propos : pour s'y conformer, pour le rejeter, ou pour le re-signifier. ”

3. MIANO L. (dir.), 2017, *Marianne et le garçon noir*, Pauvert, Paris.

CA : Dans le cas des luttes contre les violences policières, comment expliquer que soient visibles les figures individuelles directement concernées, telles que les mères ou les sœurs notamment, plutôt que la dimension collective desdites luttes ?

Il se passe en effet quelque chose de remarquable. Comme l'a montré une enquête du Défenseur des droits, ce sont les jeunes hommes arabes ou noirs qui sont, beaucoup plus que les autres, l'objet de contrôles au faciès. Pourtant, dans le combat contre les violences policières, les visages militants qui émergent sont ceux de femmes : Amal Bentounsi, Assa Traoré, Ramata Dieng. Effectivement, en l'occurrence, ce sont souvent des sœurs dont les frères sont morts victimes de ces violences. Comment le comprendre ?

D'abord, c'est sans doute l'effet de la différence de genre déjà évoquée : les filles sont souvent mieux dotées, scolairement, que les garçons ; elles sont donc mieux armées pour le combat médiatique. Je pense, par exemple, à Sihame Assbague. Ensuite, on peut imaginer que les personnes racisées qui se mobilisent, conscientes du soupçon de sexisme qui pèse sur elles, trouvent ainsi le moyen de le déjouer par avance, voire de le retourner. Enfin, c'est un peu la figure noble d'Antigone qui veut enterrer ses frères, quitte à s'opposer à Créon – donc à l'État.

Certes, on peut se dire que leur visibilité contribue à invisibiliser le caractère collectif de ces luttes. On pourrait aussi penser que leur rôle de sœur dévouée n'entre que trop dans des stéréotypes de genre compatibles avec l'imaginaire médiatique. Toutefois, pour ma part, je vois surtout l'efficacité de cette féminisation des figures de proue. Elles rappellent que les jeunes qui meurent sous les coups de la police ne sont pas de purs individus désaffiliés ; ils sont pris dans des liens sociaux, en particulier familiaux. Au lieu de présenter ces garçons comme étrangers à la vie commune, c'est une manière de les rendre familiers à tout le monde.

Quant aux femmes, loin d'apparaître surtout comme des sœurs éplorées, elles se révèlent plutôt des « femmes puissantes⁴ ». C'est donc tout le contraire d'une figure comme *La Liberté guidant le peuple* sur les barricades, de Delacroix. On sait qu'il s'agit d'une allégorie, puisque cette femme est à moitié nue ; et cette représentation n'était possible que parce que, dans la réalité, les femmes n'étaient pas censées jouer un rôle politique. Ces femmes engagées sont bien réelles. À mon sens, elles ne masquent pas la lutte collective ; elles la symbolisent, tout en en faisant partie, à part entière. Comment ne pas s'en réjouir ?

4. Référence au roman de Marie N'Diaye intitulé *Trois femmes puissantes*, paru en 2009 aux éditions Gallimard.

RESSOURCES • BIBLIOGRAPHIE

- BACQUÉ M.-H., 2005, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et Montréal », *Espaces et sociétés*, n° 123, p. 69-84.
- BACQUÉ M.-H., SINTOMER Y., 2001, « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, n° 2, vol. 42, p. 217-249.
- BECQUET V., GOYETTE M., 2014, « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [en ligne], n° 14.
- BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., 2007, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Gallimard, Paris.
- BRACONNIER C., MAYER N., 2015, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Les presses de Science Po, Paris.
- CARREL M., 2013, *Faire participer les habitants ? Les quartiers d'habitat social entre injonction participative et empowerment*, ENS Éditions, Lyon.
- CASTEL R., 2007, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Le Seuil, Paris.
- ELIASOPH N., [1998] 2010, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent de l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, Paris.
- HAMIDI C., 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 56, p. 5-25.
- HAMIDI C., 2017, « Associations, politisation et action publique : un monde en tensions », in FILLEULE O., HAEGEL F., HAMIDI C., TIBERJ V. (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Presses de Science Po, p. 251-267, Paris.
- KASTORYANO R., 2000, « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, p. 358.
- KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, Paris.
- MECHMACHE M., BACQUÉ R., 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers*, Rapport au ministre délégué en charge de la ville.
- KOKOREFF M., LAPEYRONNIE D., 2013, *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Le Seuil, Paris.
- LARDEUX L., 2018, « Engagement transnational des descendants d'immigrés : carrières militantes et "rapport aux origines" », *Cultures & Conflits*, vol. 109, n° 1, 2018, pp. 61-82.
- MUXEL A. (dir.), 2016, *Temps et politique. Les recompositions de l'identité*, Presses de Sciences Po, Paris.
- NEVEU C. (dir.), 1999, *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, L'Harmattan, Paris.
- NEVEU C., 2003, *Citoyenneté et espace public : habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq.
- TALPIN J., 2015, « Los Angeles, de l'émeute à l'auto-organisation des quartiers populaires », *Mouvements*, vol. 83, n° 3, p. 130-137.
- TALPIN J., 2018, « Quand le "community organizing" arrive en France », *Revue Projet*, n° 2, vol. 363, p. 29-37.
- TIBERJ V., SIMON P., 2012, *La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France*, INED, Documents de travail, n° 175.
- TIBERJ V., 2017, *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Presses universitaires de France, Paris.

RESSOURCES • RÉPERTOIRE DES SIGLES

ADIVE	Agence pour la diversité entrepreneuriale	L'EED	L'association ensemble pour l'espoir et le développement
AEB	Association ensemble à Bagnolet	LEGS	Laboratoire d'études de genre et de sexualité
APCE	Agence pour la création d'entreprises	MIB	Mouvement de l'immigration et des banlieues
BGE	Boutique de gestion pour entreprendre	MTA	Mouvement des travailleurs arabes
CEP	Convention éducation prioritaire	ODD	Objectifs de développement durable
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers	OFAD	Organisation des femmes africaines de la diaspora
CNESCO	Conseil national d'étude des systèmes scolaires	PICRI	Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation
EEB	Ensemble pour les enfants de Bagnolet	QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
ERP	École régionale des projets	SINE	Système d'information sur les nouvelles entreprises
ESS	Économie sociale et solidaire	UCD	Université continue du développement
FDVA	Fonds pour le développement de la vie associative		
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations		
GRDR	Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural Migration-Citoyenneté-Développement		

Ouvrages parus dans la collection

Cahiers de l'action : Jeunesses, pratiques et territoires

- 01** – *Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes*
Gérard Marquié (coord.), 2005
- 02** – *La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe*
Valérie Becquet (dir.), 2005
- 03** – *Animation et développement social. Des professionnels en recherche de nouvelles compétences*
Annette Obin-Coulon (dir.), 2005
- 04** – *Les jeunes dans la vie locale : la participation l'action*
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andrique, 2006
- 05** – *Espaces populaires de création culturelle. Enjeux d'une recherche-action situationnelle*
Hugues Bazin, 2006
- 06** – *Projets éducatifs locaux : l'enjeu de la coordination*
Véronique Laforets, 2006
- 07** – *Vers l'éducation partagée. Des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux*
Bernard Bier (coord.), 2006
- 08** – *Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse*
Bernard Bier et Jean-Claude Richez (coord.), 2006
- 09** – *Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire. Conférence de consensus, Paris, 2006*
Nathalie Boucher-Petrovic (coord.), 2007
- 10** – *Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires*
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 11** – *Prévenir les ruptures adolescents-institutions. Réflexion sur la recherche-action*
Joëlle Bordet (dir.), 2007
- 12** – *Enfants et jeunes nouvellement arrivés. Guide de l'accompagnement éducatif*
Cloilde Giner et Eunice Mangado (AFEV) (coord.), 2007
- 13** – *L'action sociale et la fonction parentale. Héritage et renouveau*
Florence Ovaere (dir.), 2007
- 14** – *S'informer pour s'orienter. Pratiques et parcours de jeunes*
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy (Vérès Consultants), 2007
- 15** – *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*
Jean-Marie Bataille (dir.), 2007
- 16** – *Éducation et citoyenneté*
Bernard Bier et Joce Le Breton (coord.), 2007
- 17** – *Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone*
Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez (coord.), 2007
- 18** – *Le sujet écrivant son histoire. Histoire de vie et écriture en atelier*
Alex Lainé et Marijo Coulon (coord.), 2008
- 19** – *Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme. Déconstruire les stéréotypes*
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 20** – *Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative*
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 21** – *Structures d'animation en zones urbaines sensibles. L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux*
Stéphanie Rubi, 2009
- 22** – *Jeunes, racisme et construction identitaire*
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009
- 23** – *Construire une démarche d'évaluation partagée. Une expérimentation dans le Pas-de-Calais. Démarche coopérative du réseau DEMEVA*
Mathieu Dujardin (coord.), 2009
- 24-25** – *Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel ?*
Bernard Bier et Clélia Fournier (coord.), 2009
- 26** – *Sortir du face-à-face école-familles*
AFEV, ANLCl, Fnepe, INJEP, 2009
- 27** – *La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience*
Véronique Laforets (coord.), 2010
- 28** – *Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur leurs parcours ?*
Stéphanie Rizet, 2010
- 29** – *Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif. Issy-les-Moulineaux*
Bruno Jarry (coord.), 2010
- 30** – *Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados*
Natacha Blanc (coord.), 2010

- 31** – *Agir pour les enfants, agir pour les parents. L'expérience des Écoles des parents et des éducateurs*
Bernard Bier, Cécile Ensellem, 2011
- 32** – *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. L'expérience du Grand Ouest*
Chafik Hbila, 2011
- 33** – *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*
Brice Lesaunier, Laurence Gavarini (dir.), avec la collaboration de Caroline Le Roy, 2011
- 34** – *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique?*
Valérie Becquet (dir.), 2011
- 35** – *Jeunes et médias : au-delà des clichés. Déconstruire les stéréotypes*
Mikaël Garnier-Lavalley et Marie-Pierre Pernet (ANACEJ) (coord.), 2012
- 36** – *L'information des jeunes sur Internet : observer, accompagner. Expérimentation d'outils avec des professionnels de jeunesse*
Cécile Delesalle et Gérard Marquié (dir.), 2012
- 37** – *Faciliter la transition vers l'emploi des jeunes : stratégies locales d'accompagnement*
Angélica Trindade-Chadeau (dir.), 2012
- 38** – *Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales*
Chantal Dahan (dir.), 2013
- 39** – *La jeunesse dans la coopération euro-méditerranéenne : un levier pour la démocratie?*
Claire Versini (coord.), 2013
- 40** – *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBTphobies*
Cécile Chartrain (dir.), 2013
- 41** – *L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous*
Isabelle Bapteste et Angélica Trindade-Chadeau (dir.), 2014
- 42** – *Les jeunes et la loi : les enjeux d'une pédagogie de l'éducation à la citoyenneté,*
Marie Dumollard, Jean-Pierre Halter, Gérard Marquié (dir.), 2014
- 43** – *Éducation pour la santé des jeunes : la prévention par les pairs,*
Yaëlle Amsellem-Mainguy, Éric Le Grand (dir.), 2014
- 44** – *Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes,*
Francine Labadie, Clotilde Talleu, 2015
- 45** – *Emplois d'avenir : regards croisés d'acteurs. Enquête auprès des jeunes, des professionnels des missions locales et de leurs partenaires*
Institut Bertrand Schwartz, 2015
- 46** – *De l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité*
Céline Leroux (coord.), France Volontaires, 2015
- 47** – *Pratiques écologiques et éducation populaire*
Lionel Larqué et Emmanuel Porte (coord.), 2016
- 48** – *Médiation numérique : mutations des pratiques, transformation des métiers*
Emmanuel Porte (coord.), 2017
- 49** – *Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer*
Céline Leroux, Florence Ihaddadene (coord.), 2017
- 50** – *Partager l'emploi associatif, les groupements d'employeurs non marchands*
Katia Torres, Angélica Trindade-Chadeau (coord.), 2018
- 51-52** – *Recherche-action et écriture réflexive : la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale*
Hugues Bazin (coord.), 2018.
- 53** – *L'association : un espace d'innovation démocratique? Expériences et pratiques de gouvernance, de participation et d'accompagnement*
Maïté Juan, Mathilde Renault-Tinacci (coord.), 2019.
- 54** – *Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée?*
Florence Abadie (coord.), 2020
- 55** – *Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation*
2020

CONTACTS

Directeurs de la collection

JORDAN PARISSÉ/EMMANUEL PORTE

■ jordan.parisse@jeunesse-sports.gouv.fr

■ emmanuel.porte@jeunesse-sports.gouv.fr

■ Tél. : 01 70 98 94 21/27

Les numéros 1 à 27 sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'INJEP : www.injep.fr

À partir du numéro 27, les Cahiers sont en libre accès sur la plate-forme Cairn : www.cairn.info

À découvrir également...

des ouvrages de référence sur la jeunesse

Agora débats/jeunesses est une revue de recherche en sciences sociales qui traite des questions de jeunesse et de politique de jeunesse.

Animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations.

INJEP Analyses & synthèses présente les résultats des travaux de l'INJEP : enquêtes, études, évaluations d'actions publiques et d'expérimentations mais aussi données et statistiques publiques sur les pratiques des jeunes et les politiques publiques de jeunesse, sur l'éducation populaire, sur le sport ou sur la vie associative. *INJEP Analyses & synthèses* se décline en trois sous-collections : « Études et recherches », « Statistique publique », « Expérimentations ».

À La Documentation française

S. Landrier, P. Cordazzo, Guégnard C. (coord.), *Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université*, décembre 2016.

Francine Labadie (dir.), *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014*, janvier 2015.

Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, coll. « Doc' en poche. Regard d'expert », octobre 2014.

Francine Labadie (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, 2012*, décembre 2012
(téléchargeable sur <http://goo.gl/NJgjmj>).

En partenariat avec les éditions Autrement

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Joaquim Timoteo, *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*, août 2012.

Contacts ■ Presse/chercheurs

Revue **Agora débats/jeunesses** ■ Yaëlle Amsellem-Mainguy, rédactrice en chef ■ Tél. : 01 70 98 94 19

■ Courriel : agora@injep.fr

INJEP Analyses & synthèses ■ Roch Sonnet, rédacteur en chef ■ Tél. : 01 70 98 94 40

■ Courriel : sonnet@injep.fr

Consultez tous les titres disponibles sur notre site Web www.injep.fr/boutique

Agora débats/jeunesses

- *Des sports et des jeunes* – n° 68
 - *Expérimentations sociales : des jeunes et des politiques publiques* – n° 69
 - *Les émeutes de 2005, 10 ans après. Rétrospective et perspectives* – n° 70
 - *Handicap, passage à l'âge adulte et vulnérabilités* – n° 71
 - *Varia* – n° 72
 - *Jeunes alteractivistes : d'autres manières de faire de la politique?* – n° 73
 - *Le droit des jeunes* – n° 74
 - *La santé des ados au collège. Résultats de l'enquête HBSC 2014* – numéro hors-série 2016
 - *L'entrepreneuriat et les jeunes* – n° 75
 - *Éducation populaire : politisation et pratiques d'émancipation* – n° 76
 - *Expériences juvéniles de la pénalité* – n° 77
 - *Bande dessinée, jeunes et activités corporelles* – n° 78
 - *Jeunes sans diplôme : rapport au travail et à l'emploi. Perspectives internationales* – n° 79
 - *L'engagement des jeunes dans des causes radicales* – n° 80
 - *Varia* – n° 81
 - *Armée/jeunesse : vocations, engagement et deuxième chance* – n° 82
 - *Jeunesses de « rue » et « à la rue »* – n° 83
 - *Culture et culturalisme dans la prise en charge des jeunes* – n° 84
 - *La jeunesse à l'épreuve du recrutement* – n° 85
 - *25 ans de recherches sur la jeunesse (1995-2020)* – n° 86
- Prix : 17 euros à partir du n° 60. Numéros 1 à 46 accessibles gratuitement sur www.persee.fr**
Tous les autres numéros sont consultables sur www.cairn.info

INJEP Analyses & synthèses

- « S'engager pour trouver un emploi? Une logique utilitaire de l'engagement étudiant », n° 34, mai 2020
- « Dons aux associations : les ménages modestes fournissent un effort financier important », n° 35, juin 2020
- « Socialisation juvénile en colonie de vacances. Entre renforcement et transformation de soi, les effets des "colos" sur les 12-16 ans », n° 36, juillet 2020
- « Les politiques de jeunesse des conseils régionaux. Entre recomposition des compétences et affirmation inégale d'un rôle de coordination », n° 37, août 2020
- « Implication des associations dans la démocratie participative. Le cas du budget participatif parisien », n° 38, septembre 2020
- « Quelles sont les missions de Service Civique qui favorisent l'engagement bénévole? », n° 39, octobre 2020
- « Le téléphone portable en colonie de vacances. Un objet qui inquiète, des usages qui fédèrent », n° 40, octobre 2020

Téléchargeable gratuitement sur le site de l'INJEP.





L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de

l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, est un Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire
et de la vie associative

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Téléphone : 01 70 98 94 00

Site : www.injep.fr

Cahiers de l'action

n°56

Complexité des territoires, reconfigurations administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée.

C'est dans cette dynamique que la collection des « Cahiers de l'action : jeunesse, pratiques et territoires » se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques.

L'engagement dans les quartiers populaires Formes et modalités des initiatives des jeunes

Dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville où les institutions politiques accusent un important déficit de confiance, d'autres modalités de participation émergent et permettent de réduire en partie la distance souvent constatée, plus rarement surmontée, entre citoyens et élus. La connaissance des formes d'engagement et de participation des jeunes, des plus conventionnelles aux plus protestataires, s'impose alors comme un enjeu majeur pour définir de nouvelles modalités d'implication dans le débat public.

Ce numéro des Cahiers de l'action vise précisément à mieux faire connaître et reconnaître la variété des initiatives des jeunes engagés sur ces territoires, mais aussi à donner la parole aux acteurs de terrain directement impliqués dans ces réflexions. Il invite à recueillir, au plus près des réalités des terrains, des pratiques d'engagement, d'une part, et des outils de réflexion sur les initiatives engagées, d'autre part ; l'enjeu central étant de rompre avec certaines analyses considérées parfois comme « illégitimes » ou à l'inverse « surplombantes ».

Deux dimensions spécifiques sont ici présentées : l'une vise à créer les conditions favorables à la valorisation des pratiques d'engagement (partie 1), l'autre à explorer les enjeux de la production de connaissances pour accélérer la reconnaissance des acteurs engagés (partie 2). Ces deux orientations proposent de penser les dynamiques d'engagement dans un dialogue collectif entre acteurs de terrain, jeunes engagés, responsables associatifs et chercheurs, réunis autour de la volonté commune d'intensifier la circulation des savoirs et des pratiques pour renforcer la place des jeunes engagés dans la vie de leur quartier.



**Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP),
service à compétence nationale**

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

95 avenue de France 75013 Paris - www.injep.fr

ISBN : 978-2-11-162717-8



9 782111 627178